UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Entre dons, appartenances et enjeux politiques: Logiques de vote aux législatives nationales de 2018 dans le territoire dUvira en République Démocratique du Congo

KABIONA MALIPO, Yves

2020-12
UB
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/57

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI



FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE ET DE SCIENCE POLITIQUE

MASTER EN SOCIO-ANTHROPOLOGIE

Entre dons, appartenances et enjeux politiques :

Logiques de vote aux législatives nationales de 2018 dans le territoire d'Uvira en République Démocratique du Congo

Par

Yves MALIPO KABIONA

Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du grade de master en socio-anthropologie

Sous la direction de :

Professeure Ludivine DAMAY (Université Libre de Bruxelles)

Sous la codirection de :

Professeur Siméon BARUMWETE (Université du Burundi)

Bujumbura, décembre 2020

DEDICACE

A vous, Rossy Mukendi Tshimanga et beaucoup d'autres compatriotes, qui avez payé de vos vies pour que notre pays, la République Démocratique du Congo, renoue avec la tradition du suffrage libre et régulier.

REMERCIEMENTS

Je tiens à affirmer toute ma reconnaissance à tous ceux qui m'ont permis de mener à bout cette formation de master. Il s'agit en l'occurrence des Professeurs Ludivine DAMAY, de l'Université Libre de Bruxelles, et Siméon BARUMWETE, de l'Université du Burundi, qui ont accepté volontiers de diriger ce travail. Leurs conseils et orientations se rapportant à ce sujet et leurs suivis ont été de très grande importance.

Je rends également hommage à l'Académie belge de Recherche et d'Enseignement Supérieur, ARES. Elle a facilité la mobilité d'une équipe professorale du Nord dont l'érudition et la chaleur humaine m'ont tant encouragé. En plus, elle a mobilisé les frais de recherche sans lesquels l'accès sur terrain poserait problème. Enfin, elle a renforcé des ouvrages actualisés des sciences sociales à la bibliothèque du département d'Histoire et de Science politique.

Mes remerciements vont aussi au Docteur Aloys TOYI, responsable du master de socio-anthropologie, pour son sens du travail, ses conseils et ses encouragements. Je ne peux pas non plus oublier tous les enseignants du département d'Histoire et de Science politique de l'Université du Burundi ainsi que mes collègues étudiants qui ont partagé des moments d'épreuve, de stress et de détente avec moi.

Merci à toute ma famille, mes amis et connaissance de m'avoir offert le cadre familial ayant permis mon épanouissement. L'amour, les contributions matérielles et financières des uns et des autres m'ont été très utiles. Je vous en saurais très gré.

Très grand merci à tous.

Bujumbura,

Le 21 décembre, 2020

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AAB : Action Alternative pour le Bien-Etre et le Changement

ABAKO : Alliance des Bakongo

ADF-NALU : Allied Democratic Forces- National Army of Liberation of Uganda

AFDC : Alliance des Forces Démocratiques du Congo

AFDL : Alliance des Forces Démocratiques pour la Libérations du Congo

AIA : Association Internationale Africaine

AMP : Alliance de la Majorité Présidentielle

APARECO : Alliance des Patriotes pour la Refondation du Congo

ARC : Alliance pour la Renaissance du Congo

ARCN : Alliance pour la République et la Conscience Nationale

Art. : Article

ARES : Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur

ATU : Administrateur de Territoire d'Uvira

BUREC : Bloc Uni pour la Renaissance et l'Emergence du Congo

CACH : Cap pour le Changement

CEHC : Comité d'Etudes du Haut- Congo

CEI : Commission Electorale Indépendance

CENI : Commission Electorale Nationale Indépendance

CEPAC : Communauté des Eglises de Pentecôte en Afrique Centrale

CEREA : Centre de Regroupement Africain

CNDP : Congrès National pour la Défense des Peuples

CODE : Coalition des Démocrates

CONACO : Convention Nationale Congolaise

CONAKAT : Confédération Nationale du Katanga

CPI : Cour Pénale Internationale

DGM : Direction Générale de Migration

Ed : Edition

EIC : Etat Indépendant du Congo

EP : Ecole Primaire

ETD : Entité Territoriale Décentralisée

FARDC : Forces Armées de la République Démocratique du Congo

FDLR : Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda

FDD : Forces des Défenses de la Démocratie

FCC : Front Commun pour le Congo

FNL : Forces Nationales de Libération

FOREBU : Forces Républicaines du Burundi

GECAMINE : Générales Carrières des Mines

HCR-PT : Haut Conseil de la République- Parlement de Transition

Ibid : Ibidem

ICG : International Crisis Group

ISP : Institut Supérieur Pédagogique

LE : Loi Electorale

M23 : Mouvement du 23 mars

MIP : Mouvement pour l'Intégrité du Peuple

MLC : Mouvement de Libération du Congo

MNC : Mouvement National Congolais

MP : Majorité Présidentielle

MPR : Mouvement Populaire de la Révolution

MSR : Mouvement Social du Renouveau

N° : Numéro

NAD : Nouvelle Alliance des Démocrates

NSCC : Nouvelle Société Civile du Congo

ONU : Organisation des Nations Unies

Op. Cit. : Opere Citato

PALU : Parti Lumumbiste Unifié

PCD : Parti des Congolais pour le Développement

PNP : Parti National du Progrès

PPPD : Parti du Peuple pour la Paix et la Démocratie

PPRD : Parti du Peuple pour la Reconstruction et le Démocratie

PSA : Parti Solidaire Africain

PUNA : Parti de l'Unité Nationale

RCD : Rassemblement Congolais pour la Démocratie

RDC : République Démocratique du Congo

RED-Tabara : Résistance pour un Etat de Droit au Burundi

RENACO : Regroupement des Nationalistes Congolais

RRC : Rassemblement pour la Reconstruction du Congo

UDEMO : Union des Démocrates Mobutistes

UDPS : Union pour la Démocratie et le Progrès Social

UFC : Union des Forces du Changement

UN : Union pour la Nation

UNC : Union pour la Nation Congolaise

UNIMO : Union des Mongo

UOB : Université Officielle de Bukavu

UREC : Union pour la Reconstruction du Congo

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableau 1 : Répartition des sièges par parti politique à l'assemblée nationale en 2006 41

Tableau 2: Répartition des sièges par parti politique à l'Assemblée nationale en 2011 42

Figure 1 : Carte administrative des provinces de la RDC 45

Figure 2 : Carte administrative du territoire d'Uvira en Province du Sud-Kivu 46

Tableau 3 : Répartition de la population en territoire d'Uvira 47

Tableau 4 : Répartition des enrôlés dans le territoire d'Uvira 48

Tableau 5 : Répartition tribale de la population du territoire d'Uvira 50

Tableau 6 : Présentation des enquêtés 62

Tableau 8: Choix des électeurs aux deux niveaux de pouvoir (législatif national et présidentiel) : 84

Tableau 9: Choix des électeurs aux législatives nationales de 2006, 2011 et 2018 : 91

RESUME

La campagne électorale de 2018 a été ponctuée par des scènes de contestation et de désapprobation vis-à-vis de la coalition au pouvoir, le Front Commun pour le Congo. Or, à l'issue du vote, c'est la même coalition qui avait remporté la majorité au Parlement bien que l'opposition avait gagné les présidentielles. Ce mémoire questionne le sens de l'acte électoral et de ses ambivalences. Il s'intéresse et opérationnalise trois déterminants classiques du vote dont les appartenances primaires, les dons électoraux ainsi que les enjeux politiques au cœur des élections. En effet, les appartenances influencent l'acte de vote. Mais, les logiques s'enchâssent et, à l'intérieur des catégories sociales, la concurrence déplace les logiques de vote. Car les préférences sont filtrées par des promesses et des réalisations des candidats. Et cela, peu importe l'appartenance politiques de ces derniers. Ensuite, les dons électoraux ne déterminent pas les électeurs de la même manière. Seuls les dons offerts avant la campagne électorale occasionnent le vote. D'autant plus que la plupart des électeurs forment leur préférence avant ce moment. Enfin, les électeurs sont sensibles à la dégradation de la situation sociale et économique du pays. Ils se sentent abandonnés et trahis. Aussi attribuent-ils leurs voix aux candidats ayant réalisé de petites actions.

Mots clés : *appartenances, dons électoraux, enjeux de vote, vote, République Démocratique du Congo*

ABSTRACT

The 2018 election campaign was punctuated by scenes of protest and disapproval of the ruling coalition, the Common Front of Congo. However, after the vote, it was the same coalition that had won the majority in parliament although the opposition had won the presidential elections. This thesis analyzes the act of voting and its ambivalences. It interested in and operationalizes three classic determinants of the vote, including primary affiliations, electoral donations as well as the political issues at the heart of elections. Indeed, memberships influence the act of voting. But, the logics become embedded and, within social categories, competition shifts the logics of voting. Because the preferences are filtered by promises and achievements of the candidates. Election donations do not determine voters the same way. Only donations made before the election campaign cause the vote. Especially since most voters form their preference before this time. Finally, voters are sensitive to the deterioration of the country's social and economic situation. They feel abandoned and betrayed. They therefore attribute their votes to candidates who have carried out small actions.

Keywords: *memberships, electoral donations, voting issues, voting, Democratic Republic of Congo.*

TABLE DES MATIERES

DEDICACE ii

REMERCIEMENTS iii

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS iv

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES viii

RESUME ix

ABSTRACT x

TABLE DES MATIERES xi

INTRODUCTION GENERALE 1

1. Problématique 1

2. Hypothèses de la recherche 5

3. Objet de la recherche 5

4. Motivation et Intérêt du sujet 6

5. Délimitation du sujet 7

CHAPITRE PREMIER : CONTEXTE THEORIQUE ET DETERMINANTS DU VOTE 9

SECTION PREMIERE : MODELE HOLISTE ET DETERMINISTE DE VOTE 9

I.1.1. Principes du modèle et courants de pensée 9

I.1.2. Notion de socialisation 10

I.1.3. Identités 11

SECTION DEUXIEME : MODELE INDIVIDUALISTE ET RATIONNEL 17

I.2.1. Principes du modèle et courants de pensée 17

I.2.2. Les effets de la resocialisation 17

I.2.3. Part de l'individu dans les faisceaux de l'identité sociale 20

I.2.4. Chevauchement, dissensions et modernisation des appartenances en RDC 20

SECTION TROISIEME : MODELE DU « VOTE ENGAGEMENT » 22

1.3.1. Principes du modèle 22

1.3.2. Dons et dons électoraux 23

1.3.3. Ethnicité à l'aune du modèle du vote engagement 25

CHAPITRE DEUXIEME : EVOLUTION DES ELECTIONS EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO 26

SECTION PREMIERE : LES ELECTIONS SOUS LA PERIODE COLONIALE (1957-1960) 26

2.1.1. Brève trajectoire politique du Congo (pré)colonial 26

2.1.2. Les élections législatives nationales de mai 1960 27

2.1.3. Les élections à d'autres niveaux du pouvoir 29

SECTION DEUXIEME : LES ELECTIONS SOUS LA PREMIERE REPUBLIQUE (1960-1965) 30

2.2.1. Contexte social et politique de la première république 30

2.2.2. Les élections législatives nationales de 1965 31

2.2.3. Le vote à d'autres niveaux du pouvoir 34

SECTION TROISIEME : LES ELECTIONS SOUS LA DEUXIEME REPUBLIQUE (1965-1991) 35

2.3.1. Contexte social et politique de la deuxième république 35

2.3.2. Les élections législatives nationales 36

2.3.3. Les élections à d'autres niveaux du pouvoir 37

2.3.4. Les élections pendant la période transitoire (1990-2005) 39

SECTION QUATRIEME : LES ELECTIONS SOUS LA TROISIEME REPUBLIQUE (2006-) 40

2.4.1. Contexte social et politique d'émergence de la troisième République 40

2.4.2. Les élections législatives nationales de 2006 et 2011 41

2.4.3. Les élections à d'autres niveaux du pouvoir 43

CHAPITRE TROISIEME : CIRCONSCRIPTION ELECTORALE D'UVIRA 45

SECTION PREMIERE : LE TERRAIN D'ETUDE 47

3.1.1. Aspects géographiques et démographiques 47

3.1.1.1. Délimitation 47

3.1.1.2. Démographie 47

3.1.2. Bref aperçu historique du territoire d'Uvira 48

3.1.3. Organisation administrative du territoire d'Uvira 49

3.1.4. Paysage politique du territoire d'Uvira 50

3.1.5. Organisation sociale et culturelle 50

3.1.5.1. Tribus d'Uvira 50

3.1.5.2. Dynamiques conflictuelles entre tribus d'Uvira 53

3.1.6. Situation économique 55

SECTION DEUXIEME : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 56

3.2.1. Démarche de recherche des données officielles 56

3.2.2. Biais méthodologiques inhérents aux sources officielles 57

3.2.3. Placer l'électeur au centre de la recherche 60

CHAPITRE IV : ANALYSE SYNCHRONIQUE DES LOGIQUES DE VOTE 69

SECTION PREMIERE : LOGIQUE DE VOTE AUX LEGISLATIVES NATIONALES DE 2018 69

4.1.1. Les voix de l'appartenance 69

4.1.2. Dons électoraux 76

4.1.3. Vote sur enjeux, voix de la souffrance et de la déception 81

SECTION DEUXIEME : COMPARAISON DES LOGIQUES DE VOTE AUX LEGISLATIVES NATIONALES ET AUX PRESIDENTIELLES DE 2018 84

4.2.1. Traumatisme historique, indice de l'ethnicité et différemment mobilisateur 85

4.2.2. Alliances politiques, désespoir et souci du changement 89

CHAPITRE V : ANALYSE DIACHRONIQUE DES LOGIQUES DE VOTE 91

SECTION PREMIERE : CONSTANCE DES LOGIQUES DE VOTE AUX LEGISLATIVES NATIONALES 94

5.1.1. Uniformité des déterminants de vote au cours de différents scrutins 94

5.1.2. Identification durable aux candidats malgré le changement de camp 97

SECTION DEUXIEME : MUTATION DES LOGIQUES DE VOTE AUX LEGISLATIVES NATIONALES 98

5.2.1. Erosion des logiques antérieures de vote 98

5.2.2. Relâchement des appartenances 100

BIBLIOGRAPHIE 107

INTRODUCTION GENERALE

1. Problématique

> *« La lumière était encore faible à six heures du matin. Pascal Rukengwa devait s'habituer au calme de son village natal (Bukavu). C'est ici qu'il voterait. Pour la première fois. Pascal avait 42 ans. La dernière fois que des élections libres avaient été organisées dans son pays, il avait un an. 'Je vote pour la vie', disait-il, pour pouvoir exister. Cet acte est un nouveau départ.' Il remarquait l'affluence. Dans le bureau de vote, on faisait déjà la queue depuis tôt le matin. Certains avaient passé la nuit devant la porte. »* (Van Reybrouck, 2012 : 637)

L'accession au pouvoir était héréditaire au Congo précolonial. Peu avant l'indépendance, les élections ont déplacé le centre d'émanation du pouvoir. Toutefois, cet élan ne fit pas long feu. Le coup d'Etat du 24 novembre 1965 avait sonné le glas du suffrage libre. C'est pourquoi, durant toute la 2ème république (1965-1991), les congolais ne se contentaient que d'entériner le choix du Parti-Etat par acclamation (Mulumbati, 1998). Le suffrage libre a enfin été réintroduit avec la troisième république ayant débuté en 2006. Ces élections présidentielles et législatives nationales symbolisent un nouveau départ pour beaucoup de congolais[1]. Aussi assiste-t-on à la profusion des publications. Sadiki (2009) et Katubadi (2017) ont étudié les comportements des candidats et des électeurs au cours des campagnes électorales. Kabamba, Matagne et Verjans (2007), Obotela et Omasombo (2007), Mova (2018) et Pourtier (2012) ont analysé le processus électoral, de l'inscription sur les listes à la publication des résultats finals. Enfin, Namegabe (2007) s'est uniquement intéressé aux profils des élus. En ce qui concerne les comportements électoraux, les résultats de ces travaux se recoupent : l'acte de vote est influencé par l'appartenance primaire (ethnie, tribu ou clan) ainsi que le clientélisme.

Le vote de solidarité et ses limites

Engueleguele (2002) montre que, selon les analyses émergeant à partir des années 1990, les choix politiques des électeurs se déterminent par le sentiment de solidarité, de loyauté et d'allégeance au groupe d'appartenance. Ainsi, les électeurs ne sont pas considérés comme des individus mais des membres de ces groupes. Par conséquent, leur choix préexiste. En RDC, c'est la variable ethnique qui est souvent mobilisée pour expliquer non seulement l'échec de l'édification de l'Etat (Aundu Matsanza, 2005 ; Muchukiwa, 2011, 2016) mais aussi les

[1] Les élections en Afrique sont réparties en trois générations (Engueleguele, 2002). En RDC, elles se répartissent comme suit : de 1957-1965 : pluralisme, de 1965-1997 : monopartisme, et pluralisme encore à partir de 2006.

comportements politiques (Malemba N'sakila, 2013 ; Kibelo Matondo, 2016). En effet, ce pays est une mosaïque culturelle. Il compte quelque 200 ethnies et 450 tribus (Aundu Matsanza, 2005). Ainsi, la vie sociale et politique se structure primordialement autour des appartenances primaires. C'est pourquoi les individus sont peu conscients et peu sensibles au système politique global. Ils ignorent l'Etat-nation et se tournent surtout vers des systèmes limités : village, ethnie, tribu, clan (Bamaze N'gani, 2018). En ce sens, au cours de chaque cycle électoral :

> *« Le politique congolais se réconcilie avec sa base qui, pour la plupart, est constituée des partisans appartenant à son ethnie en se présentant comme le porte-parole de sa communauté ethnique, afin de représenter celle-ci au sein des institutions politiques. Et la population de son côté, la présence d'un ressortissant de son ethnie, de sa province, assure la confiance, la sécurité et la garantie de la protection tandis qu'une personne venant d'ailleurs est perçue comme un traître et capable de remettre en question les intérêts de la communauté. Mieux vaut choisir la personne de son ethnie ou encore de sa province que d'aller prendre le risque de choisir un traître, quelqu'un dont on ne connait pas ses origines. » (*Kibelo Matondo, 2016 : 18)

Pour les électeurs, en se remettant aux référents régionaux et tribaux, le vote devient un enjeu vital pour la reconnaissance ou la survie de la communauté. Il s'avère un rite d'exaltation des identités locales et d'allégeance communautaire (Bussi, 2003). Sans nier l'importance des pesanteurs sociales, il sied toutefois de soulever quelques facteurs de nature à limiter ce vote de solidarité :

1° Imbrication des marqueurs d'identité : les territoires, les tribus et les églises sont traversés par des courants et se concurrencent dans le façonnement des identités des individus. Le sentiment territorial est dos à dos avec l'appartenance clanique à plusieurs endroits. Il s'agit de la même chose pour les confessions religieuses et les clans.
2° L'éclatement des candidatures : la Commission Electorale Nationale Indépendante avait enregistré 125 candidats en 2018. Ces candidats étaient en lice pour quatre sièges impartis à la circonscription d'Uvira, notre terrain d'étude. Un seul clan, un seul village, une seule église pouvait aligner plus de dix candidats. Dans pareille circonstance, les candidats sollicitent les voix des électeurs pris individuellement (Engueleguele, 2002).

3° Emergence de nouveaux réseaux : Il s'agit des communautés émotionnelles dont l'adhésion n'est pas prédéterminée (club de football, association de jeunes, groupe de ligala[2], etc.). Ces groupes suscitent le strict conformisme parmi ses propres membres. Ils sont susceptibles de soustraire les individus de la toute-puissante des appartenances primaires (Maffesoli, 1988). D'ailleurs, à Kinshasa, un espace d'interculturalité, le vote ethnique s'étiole davantage. Kambere Muhindo y a remarqué que les suffrages sont de plus en plus accordés aux non-originaires (Lubanza Mukendi & Ndjondjo Njula, 2017).

Le vote d'échange et ses limites

Namegabe (2007), en analysant le scrutin de 2006, considère que la principale marque des élections en RDC est :

> *« La double vénalité (caution non remboursable et absence de financement public des campagnes) qui a débouché sur le sacre de la force des moyens sur celle des arguments et le pouvoir des offres sur l'exigence des bilans. (…) Ce système a joué à la fois pour et contre la population car, en profitant des dons des candidats, elle perdait de vue que les favoris parmi ceux-ci n'avaient effectué qu'un investissement rentable sur le très court terme »* (Namegabe, 2007 : 242-243)

Obotela et Omasombo (2007) abondent dans le même sens en prévenant que : « *conquérir l'électorat n'était pas chose aisée. Il fallait réunir des moyens considérables et être capable d'affronter un électorat très souvent misérable et nécessiteux.* » (Obotela et Omasombo, 2007 : 24). Ainsi, à l'issue du vote, des commerçants ainsi que des politiciens sont surreprésentés. Car ils ont la capacité de redistribution leur permettant de se constituer un réseau de clients. C'est cet échange des voix contre de l'argent qui garantit l'élection.

Cette explication laisse des zones d'ombre pour trois raisons. D'abord, la plupart des candidats distribuent de l'argent. Un seul électeur en reçoit autant de fois que l'occasion se présente. L'on ne saurait donc pas situer avec précision ce que le plus offrant donne pour mériter une voix. Ensuite, les chercheurs s'intéressent moins aux rumeurs et aux murmures qui se chuchotent çà et là. Les électeurs se disent souvent, en swahili, *tumuku tumukwe*. C'est le diminutif de *tumukule tumukwepe* signifiant littéralement : « mangeons-le et votons ailleurs ». Enfin, l'institution de l'isoloir garantit le secret de vote si bien que l'électeur peut ne pas tenir sa promesse.

[2] Les ligala sont des endroits où les gens se rencontrent régulièrement pour commenter l'actualité. En temps normal, tout le monde peut y participer en dépit de son âge et de son appartenance clanique ou politique.

Ainsi, il peut sembler réducteur d'analyser les comportements électoraux à l'aune des seules appartenances tribales et du clientélisme. Cet excès de déterminisme ignore la part des enjeux de chaque cycle électoral, les effets de la campagne électorale, la socialisation politique, les influences des réseaux ainsi que l'indétermination des électeurs. En effet, les logiques de vote changent d'une échéance électorale à une autre. En 2006, les électeurs sanctionnaient, positivement ou négativement, les belligérants à la guerre civile de 1996-2003 (Kibelo Matondo, 2016). Mais, en 2018, c'est plutôt l'idée d'une alternance sanctionnant les gestionnaires de deux quinquennats (2006-2011 et 2011-2016) qui faisait florès. En effet, depuis 2016, deux ans avant le vote, la scène politique congolaise était, par endroit, ponctuée par des incidents prouvant la désaffection de la population vis-à-vis de la Majorité Présidentielle, coalition au pouvoir depuis 2006, devenue Front Commun pour le Congo à partir de 2018. Et pour cause :

> *« Les conditions sociales vont de mal en pis : le chômage a atteint un seuil paroxysmique, les tracasseries tant administratives, policières que militaires sont à leur comble pendant que le pays est déjà au bord d'une crise économique due à la chute du cours de pétrole et du cuivre, deux produits d'exportation d'où l'État tire son revenu. Le pouvoir d'achat de la population s'est effrité compte tenu de la dégradation de la valeur de sa monnaie face à la devise étrangère. Le budget misérabiliste de l'État de huit milliards de dollars dont le taux d'exécution est discutable a connu une coupe d'environ deux milliards de dollars. Les grèves s'observent dans divers secteurs publics et les soulèvements populaires s'observent de plus en plus. »* (Agenonga, 2016 : 4)

La préférence politique fluctue ainsi au gré du temps et de la conjoncture. En RDC, la situation qui prévalait en 2018 augurait la victoire de l'opposition à tous les niveaux. Aux présidentielles, Felix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, l'un des candidats de l'opposition a été déclaré élu par la CENI. Mais, aux législatives nationales, le FCC a remporté 341 sièges sur 485 (Vircoulon et Lagrange, 2020). La même situation s'est reflétée dans le territoire d'Uvira. Martin Fayulu, un des candidats présidents de l'opposition, était très populaire. Des femmes, des enfants et des jeunes fredonnaient ce nom à longueur des journées. Ainsi, conscients de l'effritement du soutien populaire, la plupart de candidats députés de la Majorité cachaient leur obédience politique au cours des meetings. Leurs calicots étaient désaffichés çà et là. En dépit de ce qui précède, la même majorité avait gagné trois sièges sur les quatre qui étaient impartis à cette circonscription électorale.

Les paragraphes précédents montrent qu'en dépit de la conjoncture favorable à l'opposition, les électeurs ont renouvelé leur confiance au régime en place aux législatives nationales. Par contre, aux présidentielles, le contexte social et économique du pays a penché en faveur de l'opposition. Au regard de cette manière d'opérer le choix, quel sens les électeurs accordent-ils à leur acte de vote ? De cette question générale, il sied de poser les questions spécifiques suivantes :

- Qu'est-ce qui a déterminé l'acte de vote aux législatives nationales de 2018 ?
- Comment peut-on expliquer le décalage des logiques de vote aux législatives nationales par rapport aux présidentielle en 2018 ?
- Qu'est-ce qui expliquerait la constance ou la volatilité des logiques de vote de 2018 comparativement aux législatives nationales de 2006 et 2011 ?

2. Hypothèses de la recherche

Cette étude est guidée par les hypothèses ci-après :

a. L'acte de vote aux législatives nationales serait déterminé par les appartenances, les dons et les enjeux du cycle de vote. Au sujet des appartenances, la tribu, la religion et le territoire influencent le vote plus que toute forme d'appartenance.
b. Sensible à la dégradation de leurs conditions sociales et économiques, les électeurs seraient mus par le souci de changement. Ils attribuent leurs voix aux candidats députés nationaux de la majorité. Car ces derniers privatisent les actions publiques à leur faveur. Et aux présidentielles, ils attribuent leurs voix à l'opposition qui incarne ce changement.
c. C'est la satisfaction ou l'insatisfaction de l'électeur au cours du cycle électoral précédent qui expliquerait la constance ou la mutation des logiques de vote au cycle électoral en cours.

3. Objet de la recherche

De manière générale, cette recherche vise à comprendre le sens que les électeurs accordent à leur acte de vote aux législatives nationales à partir du cas d'Uvira, un territoire de la province du Sud Kivu, en 2018. De façon spécifique, l'étude vise à :

- Expliquer les motivations de l'orientation des comportements électoraux aux législatives nationales de 2018,

- Comparer les logiques de vote aux législatives nationales par rapport aux élections présidentielles de 2018,
- Expliquer le sens de la mutation ou de la constance des comportements électoraux en 2018 comparativement aux échéances électorales de 2006 et 2011.

4. Motivation et Intérêt du sujet

L'histoire de l'humanité montre que l'avènement de la démocratie représentative n'a pas été une sinécure. Toutefois, il s'établit actuellement un consensus autour de la forme d'accès au pouvoir reposant, directement ou indirectement, sur la compétition électorale (Gaxie, 1996). C'est pourquoi : *« l'absence d'élections est une singularité dans le monde d'aujourd'hui au point que les dirigeants qui en privent leurs concitoyens invoquent en général des circonstances temporaires, regrettables et tout à fait indépendantes de leur volonté* » (Boudon et Bourricaud, 1990 : 555). En favorisant la circulation des élites au pouvoir, les élections libres garantissent également la stabilité politique, gage de la paix et du développement (Busino, 2008). Aussi cette recherche est-elle effectuée sur les logiques de vote et présente un triple intérêt :

4.1.Intérêt scientifique

La plupart des travaux sur les élections en Afrique sont centrés sur des déclarations officielles et des événements. Ils apparaissent ainsi comme des chroniques électorales donnant exceptionnellement lieu à une tentative de théorisation (Otayek, 1998). En RDC, trois approches méthodologiques sont prisées. D'abord, l'analyse de l'orientation de vote en s'appuyant sur les comportements des électeurs au cours des campagnes électorales. Ensuite, l'analyse des profils des élus. Enfin, le dépouillement des résultats officiels publiés par la CENI. C'est à l'aune de ces démarches que les variables ethnique et clientélaire émergent. En faisant fi des motivations individuelles des électeurs, ces recherches antérieures introduisent des écueils qui affectent les résultats de recherches. Certes, les électeurs ponctionnent les candidats et participent activement aux réunions de ceux auxquels ils s'identifient (village, tribu, clan). Mais, ces deux comportements ne garantissent pas automatiquement le vote[3]. Ensuite, les élus et les perdants ont les mêmes profils. Enfin, les résultats officiels publiés par la CENI sont souvent sujets à caution tant les contentieux électoraux ne sont souvent pas vidés.

[3] Voir limites du vote de solidarité et du vote d'échange, pp 1-4.

4.2. Intérêt social

En RDC, le Président de la République nomme le Premier ministre, chef du gouvernement, au sein de la majorité parlementaire (articles 78, 91 et 92 de la constitution). Ainsi, c'est le gouvernement qui est chargé d'exécuter les projets sociaux. Or, en 2018, la surreprésentation du FCC au parlement et l'élection de l'opposition (CACH) à la présidence de la République contraignent les deux plateformes politiques à une coalition « douloureuse ». Les alliés se font de coups bas et se tendent de guet-apens. Ce vote simultané pour la majorité en place antérieurement et l'opposition aux instances supérieures de l'Etat a des impacts sur le social de la population. Ainsi, ce travail questionne l'apparente absurdité du résultat des urnes et révèle le sens profond de l'acte de vote pour certains des électeurs interviewés.

4.3. Intérêt personnel

L'idée de ce sujet m'a effleuré au cours de la campagne électorale en novembre 2018. J'étais candidat premier suppléant aux législatives nationales dans la circonscription d'Uvira. Le candidat titulaire est de la tribu lega, originaire du territoire de Shabunda. Notre candidature avait essuyé deux résistances. Les uns s'opposaient carrément parce que j'avais composé avec un « étranger ». Les autres ne voulaient pas d'un parti politique affilié à la Majorité Présidentielle, le FCC. Et pourtant, trois quarts des députés élus dans la circonscription d'Uvira sont de la même majorité. Ainsi, je tenterais de comprendre le sens de l'acte de vote : orientation du vote aux législatives nationales de 2018, décalage des logiques aux législatives par rapport aux présidentielles de la même année et la constance ou la volatilité du vote aux législatives nationales de 2018 comparativement à celles de 2006 et 2011.

5. Délimitation du sujet

5.1.Délimitation dans le temps

Cette étude porte principalement sur les élections législatives de 2018. Elle s'intéressera néanmoins aux expériences électorales de 2006 et 2011 seulement pour mieux appréhender la constance ou la volatilité du vote. Toutes ces élections, depuis celles de 2006, sont marquées par la liberté du choix. Ensuite, celles de 2018 ont une spécificité. La plupart des électeurs sont encore vivants. Ils peuvent se rappeler de leurs expériences personnelles avec un degré d'exactitude élevé. Enfin, la plupart des archives sur le territoire d'Uvira n'existent plus. Les plus anciennes au bureau du territoire datent de 2003.

5.2. Délimitation dans l'espace

L'investigation sur l'ensemble de la RDC nécessite des moyens financiers colossaux et de temps matériel important. Or, cette étude ne vise pas la généralisation mais la compréhension approfondie des faits. Ainsi, l'étude se déroule dans le territoire d'Uvira. Le choix de cette entité n'est pas un hasard. D'abord, j'y suis né, j'y ai grandi et j'y suis intervenu comme acteur politique. Je suis donc familier des réalités locales. En plus, sur le territoire d'Uvira, à l'instar de toute la RDC, la désaffection de la majorité au pouvoir était à son comble au cours de la campagne électorale. Mais, cette désaffection n'a pas empêché la même majorité de rafler trois sièges sur les quatre qui étaient réservés au territoire d'Uvira. Par ailleurs, le territoire d'Uvira est un melting pot où vivent quatre tribus ''autochtones'' et une multitude de communautés diasporiques. Cette diversité culturelle est susceptible de complexifier les enjeux de vote. Enfin, par rapport à la distribution de l'espace, Uvira est actuellement divisé en ville et territoire. Le territoire d'Uvira compte 1 211 521 d'habitant parmi lesquels 332 348 électeurs.

5.3. Délimitation par rapport au niveau du pouvoir

Le choix des législatives nationales n'est pas dû à un hasard. D'abord, comparativement aux présidentielles, le territoire constitue la circonscription électorale des législatives nationales aux termes de l'article 115 de la loi électorale. Ensuite, ces législatives nationales mobilisent les électeurs à l'instar des présidentielles reproduisant ainsi les mêmes clivages du paysage politique national. Enfin, elles viennent d'être organisées trois fois contrairement aux provinciales qui ne l'ont été que deux fois. Ce qui facilite la comparaison dans le temps en vue de la compréhension de la constance ou de la volatilité des logiques de vote.

CHAPITRE PREMIER : CONTEXTE THEORIQUE ET DETERMINANTS DU VOTE

SECTION PREMIERE : MODELE HOLISTE ET DETERMINISTE DE VOTE

I.1.1. Principes du modèle et courants de pensée

Le paradigme holiste rassemble les travaux qui ont en commun l'intérêt pour une vision globale des faits. Cette perspective apparait dès la création du concept en 1926 par Jan Smuts pour désigner la tendance de la nature à former des entités plus grandes que la somme des parties (Magni-Berton, 2008). Dans ce cas, la société exerce une influence forte sur les individus et offre à ces derniers la grille d'interprétation des faits.

En sociologie électorale, la perspective écologique compare la distribution géographique des votes aux différents paramètres de la géographie physique et humaine des territoires sur lesquels les électeurs se répartissent (André Siegfried, cité par Vigneron, 2013). D'un autre côté, l'approche socio-déterministe de l'école de Columbia analyse les comportements électoraux à l'aune des variables lourdes comme la religion, l'appartenance ethnique ou raciale, le statut socio-économique et le lieu de résidence (Mayer & Boy, 1997). Les électeurs se déterminent par leurs appartenances. Ils sont passifs et leurs voix reflètent l'opinion collective. Ainsi, conclut Paul Lazarsfeld, l'homme pense politiquement comme il est socialement. Le modèle psycho-politique de l'école de Michigan nuance en postulant que les déterminants ci-haut n'influencent pas directement le vote. Ils ne façonnent que les identités ainsi que les valeurs individuelles conduisant les électeurs à s'identifier à l'un de deux partis politiques qui structurent la vie politique américaine (Mayer, 2006). Dans tous les cas, les goûts et les préférences électorales préexistent et restent inchangés.

De la même manière, en RDC, des travaux montrent la prépondérance des variables ethnique et clientélaire. La plupart s'intéressent aux présidentielles. Et, les rares travaux sur l'orientation électorale aux législatives empruntent des méthodologies variées. Obotela et Omasombo (2007) décrivent l'ambiance festive lors de la campagne électorale et concluent à la « vénalité de l'électorat » et à l'attachement aux candidats du terroir. Malemba N'sakila (2013) quant à lui s'est penché sur les déclarations politiques exprimées lors des nominations des mandataires publics. Il y voit des soutiens autour du clan occasionnant la prédominance des personnes partageant les mêmes origines dans des cabinets ministériels ou des entreprises étatiques. Transposant cette logique dans l'arène électorale, les électeurs attribuent leurs voix à ceux qui leur sont proches pour sauvegarder les intérêts du clan. Quant à Namegabe (2007),

il s'intéresse au profil des élus et décèle notamment la prédominance des « commerçants ». Ces derniers distribuent de fonds et sont capables de se constituer des réseaux de clients. Il sied alors d'analyser par quel mécanisme la société obtient la conformité de ses membres aux normes, aux préférences, aux goûts et aux règles de la société.

I.1.2. Notion de socialisation

Il est important d'interroger la notion de socialisation pour comprendre les contours et les limites de la transmission-acquisition de goûts et de préférences. Pour Philippe Riutort (2017), la socialisation est le processus par lequel les individus intériorisent les normes et les valeurs de la société dans laquelle ils vivent. Ces normes sont assimilées et incorporées à leur personnalité psychique et en deviennent partie intégrante. Ainsi, l'individu socialisé se conforme aux manières de penser, d'agir et de faire propre à la communauté sans s'en rendre compte (Rocher, 1968). Ce processus s'opère en deux phases. La socialisation primaire commence dès la naissance et se poursuit durant l'enfance. C'est au cours de cette étape que l'enfant intègre les premiers repères sociaux qui structurent son univers mental et servent de filtre. Plus que toute autre instance de socialisation :

> *« Le fait que la socialisation familiale soit à la fois précoce, intense, durable et, pendant un temps plus ou moins long, sans concurrence, explique le poids de l'origine sociale même lorsqu'elle est grossièrement appréhendée à partir de la catégorie socioprofessionnelle des parents) dans un très grand nombre de comportements ou de préférences étudiés (scolaires, professionnels, culturels, sportifs, alimentaires, esthétiques, etc.) »* (Lahire, 2015 : 1398).

Par contre, la socialisation secondaire se déroule tout au long du parcours social de l'individu grâce aux multiples instances de socialisation. La socialisation, poursuit Guy Rocher, consiste à obtenir la conformité des comportements aux normes sociales. Cette vision culturaliste (Ralph Linton) considère l'individu comme un exécutant des rôles sociaux. Elle s'inscrit aussi dans la lignée fonctionnaliste (R.K. Merton) dans la mesure où elle insiste sur la manière dont l'individu est appelé à se comporter pour le maintien du groupe. Aussi les sociétés sanctionnent-elles les écarts entre les normes et les pratiques. Il peut s'agir du regard réprobateur, de l'ostracisme, de la prison, de l'étiquetage en tant que déviant (H. Becker).

Pour George H. Mead, explique Riutort, les interactions sociales créent des statuts appelant des rôles sociaux. L'individu se socialise à travers la prise de rôle. Ceci s'apparente à

l'approche réflexive de Charles H. Colley (Rocher, 1968). Il considère que le « Soi » se forme à partir du regard que les autres portent sur l'individu. L'interaction est considérée comme un mécanisme de socialisation en ce sens que l'individu se perçoit et se conçoit. La personne prend conscience de sa personnalité en percevant les rôles et attentes des autres, puis les siens propres. L'échange qui prend diverses formes (symbole, geste, langage) lui permet d'accéder à la compréhension de l'autre et c'est l'ensemble des relations qui fondent sa personnalité. Au final, ce sont ces interactions sociales qui distribuent les logiques de vote :

> *« Dans le champ de l'analyse électorale, les travaux fondateurs ont montré que l'acte de vote n'est pas seulement un acte individuel, mais qu'il engage d'autres avec soi dans l'entourage immédiat, et avant tout le groupe familial. Le cercle des proches, parce qu'il est un lieu d'échanges et de discussions, oriente et influence, bien plus que toute propagande médiatique, le vote des individus. »* (Muxel, 2015 : 541).

I.1.3. Identités

a. Définition

L'identité peut être analysée comme une donnée existant en elle-même (essentielle) ou comme une construction sociale. Dans tous les cas, elle recouvre cinq sens ou nuances de sens : similitude, unité, identité personnelle, identité culturelle et propension à l'identification[4]. Pour Richard Wittorski (2008), il existe trois formes d'identité qui s'imbriquent et qui ont des liens de codéterminations forts entre elles. Il s'agit de l'identité individuelle, de l'identité collective et de l'identité sociale (Pinxten, 1997).

En effet, en s'inspirant des travaux de Tajfel, Pinxten définit l'identité individuelle comme : *« l'ensemble des caractéristiques spécifiques de l'individu : traits psychologiques, sentiments de compétence, qualités corporelles, intérêts intellectuels, goûts et préférences personnelles* » (Pinxten, 1997 : 161). Par contre, l'identité sociale, poursuit Pinxten « *englobe les caractéristiques d'une personne quant à ses rapports aux groupes formels et informels, c'est-à-dire, sexe, race, nationalité, religion, etc.* » (Pinxten, *ibid*. P161.). En d'autre terme, l'identité sociale, selon Wittorski, se définit par sa personnalité de base, ses traits de différenciation qui s'appuient sur des aspects objectifs (territoire, langue et autres traits distinctifs) et des aspects subjectifs (sentiments ou la conscience d'appartenance à une

[4] Au Moyen-âge, le terme d'identité permettait d'exprimer la conformité au groupe. Mais, ce sens a glissé, entre XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, et c'est plutôt la notion d'identité personnelle qui a été mise en selle (Baudry & Juchs, 2007).

collectivité). Néanmoins, cette identité sociale ou nationale, par exemple, n'est pas un tout homogène. Il existe des sensibilités, des variations, des distinctions à l'intérieur de grandes catégories sociales. En ce sens, affirme Wittorski, l'identité collective serait alors une forme de réaction locale à une identité sociale caractérisant une société donnée.

L'individu est inséré dans ses multiples appartenances dont les unes sont acquises (famille, clan, tribu, église, ethnie) et les autres sont choisies (parti, syndicat, groupe d'âge, club d'amis, ville, province ou pays, etc.) Ces groupes influencent l'individu différemment. Car, elles ne suscitent pas toutes et au même moment le même degré d'adhésion (Missié, 2008). Ainsi, à titre d'exemple, le modèle de cercles concentriques théorisé par G. Allport le montre à merveille :

> *« Les cercles concentriques représentent consécutivement: les environs, la ville, l'État/la nation, la race, l'humanité. Plus le cercle est éloigné du centre, plus son contenu est abstrait. Pour Allport, la loyauté diminue à mesure que grandit la distance par rapport au centre. De nouveau nous croyons qu'il faut dynamiser ce modèle car les loyautés peuvent changer au cours du temps: par exemple, en temps de guerre, la nation devient plus importante que la ville ou même que la famille cette identité est liée. »* (Missié, 1997 : 161).

b. Stratégie de production du sentiment d'appartenance

En temps normal, le partage des codes, des gestes, des symboles et la célébration des rituels à un rythme temporaire régulier permettent une extase quotidienne, font sortir la personne hors de soi et créent l'aura qui sert de ciment au tribalisme (Maffesoli, 1988). Claude Rivière (2000) s'inspire des travaux de Durkheim pour analyser la notion de rites. Les rites, dit-il, rassemblent, agrègent, instituent une interdépendance des individus dans une même communauté. A ce sujet, ils remplissent cinq fonctions dont celle d'intégration, de légitimation, d'hiérarchisation, de moralisation (régulation, sécurisation, responsabilisation des individus et catalyseur des énergies) et l'exaltation. Les cérémonies d'intronisation des rois, des deuils, des mariages, des dots, les fêtes de diplômes, les réunions des associations claniques, etc. contribuent toutes au renforcement de ce sentiment d'appartenance. La période électorale est particulière d'autant plus que les identités se figent davantage. Julien Nimubona (2013), s'inspirant des travaux de Gustave Lebon, montre comment les entrepreneurs politiques manipulent leurs coreligionnaires en ces termes :

> *« Le meneur de cette foule joue le thérapeute dans la situation de l'hypnose par suggestion verbale. Il fascine, subjugue et endort la volonté des individus, leur dicte le comportement en répétant les images fortes et simples qui font appel à l'émotionnel, au sentimental, à l'irrationnel* » (Nimubona, 2013 :5)

Du Côté de la réception, ces stimuli émis par les meneurs affectent l'affect des électeurs. Ainsi, ajoute Nimubona, ces derniers se déterminent par :

> *« Les phénomènes de peur, de haine, de contagion, d'imitation et de suggestion. (…) les individus se comportent selon la pensée collective de la foule dans laquelle ils se fondent. De telle sorte que jeunes ou vieux, savants ou illettrés, riches ou pauvres, tous perdent leurs caractéristiques propres, leur autonomie et leur volonté pour penser, agir et parler d'une seule âme, d'un seul chœur, d'une seule voix et d'un seul bloc. »* (Nimubona, *ibid.* p5.)

En RDC, surtout en période électorale, trois formes d'appartenance sont plus mobilisatrices que les autres. Il s'agit de l'ethnie, du territoire et de la religion.

c. Formes d'appartenances identitaires mobilisatrices en RDC

- **Appartenance ethnique, tribale et clanique**

Il existe deux approches définitionnelles des appartenances. Pour Bamaze N'gani (2018), l'approche essentialiste est instrumentale. Elle présente l'ethnie, la tribu ou le clan comme une forme d'appartenance primordiale et un pôle d'homogénéité fondé sur des critères tels que les liens du sang, la culture commune, les affinités naturelles et repérables comme telles dans des espaces géographiques bien délimités (Bamaze N'gani, 2018). A titre d'illustration, Sylvain Carreau (1990), en corrélant langue et ethnie, en vient à conclure que la RDC dispose autant de langues que d'ethnies.

En ce qui concerne l'anthropologie coloniale, cette approche s'inspire des travaux d'Arthur de Gobineau (1954). Elle catégorise les populations au prisme de référents morphologiques (longueur et largeur du nez, épaisseur des lèvres, tailles, musculatures) et des considérations morales (paresse, courage et intelligence). Ainsi, les congolais seraient répartis en peuples Bantou, Nilotique et Pygmoïdes à l'instar de Hutu, Tutsi et Twa au Burundi et au Rwanda. Or, ces descriptions n'ont aucune valeur heuristique d'autant plus que « les frontières ethniques » ne sont pas étanches. Par rapport à la langue, Sylvain Carreau dénombre 250 langues pendant que le Congo compte 200 ethnies et 450 tribus (Aundu

Matsanza, 2005). Dans ce sens, l'on mettrait tous les locuteurs du Kinyarwanda dans le même paquet. Les Banyamulenge du Sud-Kivu, majoritairement tutsi, ainsi que les Bahutu du Nord-Kivu parlent la même langue bien qu'il y aurait des variations régionales. Par rapport aux traits morphologiques, les Barundi de la Plaine de la Ruzizi, bien qu'ayant la même culture, traînent des clivages Hutu, Tutsi et Twa. Ils seraient des Nilotiques si l'on exfiltrait les Hutu et les Twa. Là aussi, les limites sont poreuses. Car, pour Uwizeyimana (2010), de nombreux Hutu sont assimilés aux Tutsi et ils ont été tués au cours du génocide rwandais de 1994.

C'est ainsi que l'approche constructiviste désubstantialise l'ethnie. Celle-ci n'existe pas en soi. Elle est le résultat d'une construction sociale. Le groupe ethnique constitue une forme d'identification mise en place par ses membres et qui régit leurs relations entre eux et les autres groupes. L'ethnie n'existe que pour ceux qui s'en réclament et qui y font constamment référence (Bamaze N'gani, 2018). Le sentiment d'appartenance, auquel l'ethnie s'abreuve, nait, se transforme et peut disparaître. Il se construit et se cristallise sur base des habitudes historiques et accidentelles et non raciales. Aussi reconnait Max Weber dans le second volume consacré à l'*Economie et société,* « *le processus historique tout entier montre avec quelle extraordinaire facilité c'est surtout l'activité communautaire politique qui produit l'idée de la communauté de sang.* » (1995 [1971]) : 136). L'ethnie, comme la nation, sont des communautés imaginées ! C'est souvent des activités politiques qui contribuent à créer, renforcer, maintenir ce sentiment d'appartenance. Aussi, en Afrique du Sud, les Xhosa se sentent-ils politiquement plus proches des Tswana ou des Sotho, ayant subi de la même façon la menace zouloue, alors qu'ils appartiennent à des groupes culturels différents (Uwizeyimana, 2010).

- **Appartenance territoriale**

Dans le contexte étatique, l'évocation ethnique ne saurait être le seul critère de mobilisation identitaire. En effet, avant la pénétration coloniale, plusieurs Etats autonomes fleurissaient sur le territoire qui constitue présentement la RDC. Ainsi, chaque peuple dispose d'un territoire bien déterminé et historiquement bien connu définissant leurs différences par rapports aux autres (Tshiband, sd). Ce texte de Kourtessi-Phillipakis établit clairement la relation entre l'identité et le territoire :

> *« Le territoire témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique de l'espace par des groupes humains qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité. Le territoire est un investissement affectif et*

culturel que les sociétés placent dans leur espace de vie. […] Il est un lieu d'enracinement, il est au cœur de l'identité. On apprend aussi qu'un territoire, c'est d'abord une convivialité, un ensemble de lieux où s'exprime la culture, ou encore une relation qui lie les hommes à leur terre et dans le même mouvement fonde leur identité culturelle. Un territoire est un lieu de vie, de pensée et d'action dans lequel et grâce auquel un individu ou un groupe se reconnaît, dote ce qui l'entoure de sens et se dote lui-même de sens, met en route un processus identificatoire et identitaire » (cité par Amabiamina, 2015 : 125)

La constitution de la RDC déclare également :

« Est Congolais d'origine, toute personne appartenant aux groupes ethniques dont les personnes et le territoire constituaient ce qui est devenu le Congo (présentement la République Démocratique du Congo) à l'indépendance. » (art. 10 de la constitution)

Dans ce cas, il apparait que l'ethnie et le territoire constituent deux faces d'une même réalité et façonnent l'identité. Au sujet du territoire, cette appartenance s'affiche partout. Dans les universités, au-delà des ethnies, les associations réunissent les ressortissants de telles villes ou telles communes. Les grandes villes de la RDC connaissent également cette dynamique des réunions de gens venus d'un même village. Au parlement, les députés se réunissent en caucus des élus des provinces. Dans l'imaginaire collectif, la RDC serait traversée par une fracture identitaire Est et Ouest. Les candidats aux présidentielles exploitent cette brèche pour mobiliser des provinces entières (Kibelo Matondo, 2016). A l'intérieur d'une même circonscription électorale, des communes, des quartiers, des villages et parfois des avenues se replient sur eux-mêmes.

- **Appartenance religieuse**

Durkheim définit la religion comme : « *un système solidaire de croyances et de pratiques relatives à des choses sacrées, c'est-à-dire séparées, interdites, croyances et pratiques qui unissent en une même communauté morale, appelée église, tous ceux qui y adhèrent* » (cité par Bugwabari, 2018). Au regard de cette définition, la religion remplit la fonction d'intégration sociale et d'attestation de l'ordre existant. En effet, l'église a un programme de culte bien établi. Les membres se rencontrent régulièrement au même endroit et à des heures bien précises. Et, au cours des cultes, ils répètent des gestes identiques, font des actes similaires et s'abreuvent à une même source « spirituelle ». La combinaison de tous ces éléments favorise la cristallisation du sentiment d'appartenance à une même communauté.

Outre cet aspect « attestataire », la religion est aussi contestataire et protestataire de l'ordre existant (Rivière, 2000). Ses membres, unis en interne, peuvent s'opposer à l'ordre politique, économique ou encore aux innovations technologiques, etc.

Pour le cas de la RDC, le rôle de l'église déborde le champ religieux et se déploie dans d'autres domaines de la vie. Depuis quelque trente ans, le Congo est en proie à une guerre civile très meurtrière. L'économie du pays s'en est trouvée désorganisée si bien que l'Etat s'est désengagé en abandonnant des responsabilités en faveur des églises. Ainsi, elles gèrent des écoles, des hôpitaux, des organismes caritatifs, etc. Cette intervention à la fois psychologique (spirituelle) et socio-économique rencontre la mission que Max Weber décrit par rapport à l'église, celle de pourvoir le bien-être ici-bas. José Mwana Kitata (2017) revient sur l'implication politique de l'église catholique en RDC. Elle n'hésitait pas à prendre position contre le Président (critique de la légitimité de Mobutu), à organiser des manifestations pour rouvrir la Conférence nationale Souveraine brutalement suspendue par le président, à suggérer des principes devant baliser le retour à la démocratie, à proposer des bons offices pour présider les dialogues entre congolais en cas de besoin. A ce sujet, l'église est considérée comme l'une des composantes de la société civile. D'ailleurs, c'est en tant que telle, que les prélats sont toujours désignés comme Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante[5]. Ainsi, l'église ne peut qu'avoir une emprise sur les populations.

Toutefois, cette lecture, en plongée, absout l'électeur en ne circonscrivant que les formes de l'influence de l'église. En s'inspirant des travaux de Durkheim, Martin Kalulambi Pongo (1997) montre comment a émergé l'identité chrétienne en RDC. Cette identité, soutient-il, est fondée sur l'opposition binaire entre le sacré et le profane, le chrétien (*mukristu*) et le païen (*mupagani*), le sauvé et le damné. Les structures sociales issues de cette interprétation ont débouché sur deux espaces distincts : l'un pensable, celui de convertis et des baptisés, et l'autre impensable, celui des non-baptisés, des méchants et des incirconcis. Les premiers sont les modèles de la société tandis que les seconds sont à reléguer en marge de la société. Ainsi, un croyant fortement intégré ne manquerait pas d'attribuer sa voix à un autre chrétien ou de respecter le mot d'ordre de son pasteur (Monjib, 1998).

[5] Abbé Apollinaire Malumalu en 2006, Pasteur Ngoy Mulunda en 2011, Pasteur Corneille Nanga en 2018 et très récemment l'élection de Ronsard Malonda, membre de l'église Kimbanguiste.

SECTION DEUXIEME : MODELE INDIVIDUALISTE ET RATIONNEL

I.2.1. Principes du modèle et courants de pensée

C'est le modèle déterministe qui a fait florès en sociologie électorale jusque vers les années 1970. A partir de cette période, les identifications partisanes (vote des catholiques, vote des ouvriers, vote des jeunes, vote des protestants, etc.) ont faibli en faveur de la liberté des individus. Ces derniers se distancient des institutions distributrices des valeurs et des croyances. Ainsi, « *ils sont en état de méfiance à l'égard du sérieux des 'grands récits' de naguère* » (Lavau, 1991 : 335). Ce processus de distanciation et d'indépendance aboutit, pour les électeurs, à un vote individualisé. L'électeur opère son choix et maximise son action en fonction de son utilité personnelle. Aussi l'acte de chaque électeur peut-il être compris comme une action adaptative rationnelle à sa situation personnelle. Cette situation est tributaire du niveau d'information de l'électeur, de l'enjeu de l'élection, des programmes des candidats et de la structuration de l'offre électorale (Lavau, 1991).

En effet, l'émergence de ce modèle stratégique était due à l'émergence des électeurs sans identification partisane, à l'accélération de la scolarisation ainsi qu'à la montée des valeurs hédonistes et permissives. Les électeurs sont devenus beaucoup plus critiques et autonomes vis-à-vis des anciens clivages (Mayer, 2003). Ainsi, ils deviennent rationnels et font leur choix sur le marché politique en fonction de leurs besoins et du bénéfice qu'ils y tireront (Anthony Down cité par Mayer et Boy, 1997). Ce nouvel électeur, selon Joignant et Blondiaux (cité par Damay, 2018), est capable de porter un jugement positif ou négatif sur les politiques publiques. Ainsi, il peut se déterminer en fonction de son degré de proximité avec les positions des candidats sur les enjeux des élections, en fonction des performances passées ou attendues, ou encore en fonction de sa situation économique personnelle ou celle du pays (Mayer, 2006). Analysons alors par quel mécanisme, les individus se trouvent exfiltrés des carcans idéologiques de leurs appartenances.

I.2.2. Les effets de la resocialisation

a. Définition

La resocialisation est la transmission-acquisition des normes et des valeurs autres que celles obtenues par la socialisation primaire. Cette forme de socialisation peut commencer dès la tendre enfance au cas où la garde de l'enfant serait assurée par une nurse issue du monde social différent des parents (Lahire, 2015). En s'inspirant des travaux de S Szuman, Guy

Rocher montre que le « conscient intellectuel » des enfants de même âge peut différer selon qu'ils vivent en ville ou au village. Ces différences ne sont pas innées. Elles résultent de la socialisation secondaire. L'environnement urbain est stimulant et expose l'enfant à plusieurs influences hétérogènes et moins cohérents qu'à la campagne. Analysons trois agents de resocialisation parmi beaucoup d'autres : l'école, les médias et la campagne électorale.

b. Agents de resocialisation

- **Ecole**

L'influence de l'école est déterminante dans la mesure où l'enfant y entre tôt, avec la crèche, et y sort tardivement avec l'université. Il peut y avoir ou pas une forme d'altérité par un double jeu. D'une part, l'enfant vit au milieu d'autres enfants, à peu près de son âge, et travaille avec eux. D'autre part, il est soumis à l'autorité d'un adulte qui s'occupe de l'enseignement (Rocher, 1968). Or, selon Ricœur (cité par Jodelet, 2005), l'identité personnelle est à la fois immuable par des traits de permanence dans le temps à travers la mémoire (mémeité) et ceux du mobile du soi (ipséité). Par conséquent, à travers la relation entre soi et le monde, l'Autre affecte la compréhension de soi. Pourtant l'Autre (alter) suppose une différence ou une distance sociale découlant des appartenances (territoriales, généalogiques, génétiques, etc.) distinctes. Ainsi, par rapport à l'enfant, si ces « Autres » (camarades de classe et enseignants) sont issus de classes sociales différentes, ses vieilles certitudes s'en trouveront bousculées.

En plus, le contenu de l'école est aussi révolutionnaire. Pendant longtemps, la formation ne se limitait qu'à l'inculcation des droits, des devoirs, des valeurs et des convictions des sociétés à laquelle les enfants appartenaient. Aujourd'hui, le contenu porte principalement sur la notion des droits humains, de libre arbitre et d'esprit critique (Chapelle, 2009). Ce processus de socialisation scolaire débouche sur la mise en cause des valeurs sociétales, des idéologies dominantes et des hiérarchies sociales. Dans une étude menée sur les valeurs des jeunes européens et leurs rapports à la politique, Roudet (cité par Chapelle, 2009) remarque que les jeunes sont marqués par l'individuation. Cette individuation se manifeste par trois dimensions complémentaires :

> *« D'abord la volonté pour chaque individu de choisir lui-même ce qui est bon pour lui, de construire ses valeurs et ses manières de vivre, indépendamment des normes morales extérieures et impersonnelles. Ensuite, le déclin consécutif, dans la construction des normes collectives, du rôle des institutions, que celles-ci soient religieuses, politiques,*

scolaires voire familiales. Enfin, le développement des normes, fondées non plus sur des principes abstraits et des institutions, mais, dans le cadre d'une socialisation accrue entre pairs, sur les relations interpersonnelles, sur les conséquences concrètes des normes vis-à-vis notamment des proches » (Chapelle, 2009 :97).

D'ailleurs, si l'on en croit les travaux sur la famille en occident, les notions de liberté et de démocratie ont déjà pénétré l'espace intime familial. Pour François de Singly, la famille, sous la deuxième modernité, est marquée par l'individuation des sentiments. Tout le monde concoure à l'épanouissement de l'autre (De Singly, 2017). Ainsi, pour de nouvelles générations, les rapports au politique ne sont plus fondés sur les identifications partisanes à un parti. Ils deviennent, comme tout autre domaine de la vie sociale, une question de choix personnel en fonction de son centre d'intérêt (Chapelle, 2009).

- **Les médias et campagne électorale**

Les médias (re)socialisent aussi bien les enfants que les adultes. Ce phénomène monte en puissance d'abord avec l'apparition du cinéma et de la radio dans les années 1920, puis de la télévision en 1930 et de l'internet en 1990. Désormais, avec une faculté d'ubiquité importante, ces médias, selon le sociologue canadien Mac Luhan, réduisent le monde à un village d'autant plus que des messages circulent quasi-instantanément. En soumettant de larges publics au même contenu, les médias suggèrent, proposent et expriment des modèles, des valeurs, des idéaux qui peuvent s'opposer aux normes initiales (Rocher, 1968). Critique virulent de nouveaux médias, Philippe Breton (1997) regrette le délitement des liens sociaux intrafamiliaux en ce sens que les individus se replient sur eux-mêmes. C'est ce qu'il appelle la xénophobie du néo-individualisme du téléspectateur ou de l'internaute qui, dégoûté et gêné par tout contact physique réel, préfère s'ouvrir au monde virtuel. En ce sens, l'intrusion de médias dans l'espace familial menace les liens sociaux internes en faveur d'une sorte d'individualisme.

Dans l'arène électorale, l'idéal démocratique repose sur l'idée de compétition. Ainsi, depuis l'Antiquité, l'homme s'interroge sur comment produire un message efficace, influencer et persuader ceux qui ne partagent pas le même point de vue que lui (Willet, 1992). Aussi peu avant la 2^{e} guerre mondiale, les flagorneurs des régimes totalitaires (fascisme, nazisme, etc.), conscients de la soumission des individus aux mass-médias, s'en sont-ils emparés pour subjuguer les masses. En effet, c'est la théorie de la toute-puissance des médias ou de piqûre hypodermique qui faisait florès à cette époque. Elle a été théorisée par Harold Lasswell en

1948. Ainsi la propagande médiatique est à la fois fascinante et dangereuse. Sa dimension persuasive, émotionnelle et analogique est privilégiée au détriment de sa dimension rationnelle, systémique, interactionnelle ou fonctionnaliste. Cette perspective a été battue en brèche un plus tard. Vers les années 1955, Katz et Lazarsfeld introduisent l'idée de *Two step flow of communication* et minimisent l'influence des médias (Willet, 1992). Pour ces auteurs, les idées transmises par la radio sont d'abord captées par des leaders d'opinion qui, à leur tour, les retransmettent à la partie active de la population. Bien évidemment, cette perspective réifie l'individu. Mais, en 1968, Wayne C. Minnick postule que, dans un cadre démocratique, la persuasion prime sur la contrainte physique. Ainsi, les problèmes sociétaux se résolvent par confrontation d'idées. On valorise des principes individualistes et humanistes. On valorise le raisonnement logique, l'évidence des preuves et l'utilisation de la pensée créatrice. On évalue, par l'analyse critique, le raisonnement et la preuve. Ici, les citoyens sont critiques et décident en connaissance de cause. Tout simplement, ce qui est connu est décidé par les médias. Ainsi, intervient la notion *d'agenda setting* théorisée par McCombs et Shaw en 1972. Les médias sélectionnent des sujets qui deviennent des enjeux à partir desquels les électeurs se départagent (Willet, 1992).

I.2.3. Part de l'individu dans les faisceaux de l'identité sociale

Pour Erving Goffman, (cité par Riutort, 2017) le rôle social ne s'impose pas de l'extérieur. Il résulte d'une appropriation progressive au cours de laquelle l'individu conserve une part active. Riutort poursuit son raisonnement en évoquant l'habitus de Pierre Bourdieu. L'habitus, écrit-il, s'impose dans les esprits et dans le corps. Il consiste en l'intériorisation de l'extérieur et l'extériorisation de l'intérieur. L'individu intègre des normes. Celles-ci induisent des comportements ajustés à chaque situation. En plus, l'habitus subit des transformations tout au long de la trajectoire de l'individu. Aussi peut-on dire que le processus de socialisation débouche sur la formation de l'identité, sociale et personnelle. Il s'instaure alors un double jeu, entre « Nous » et « Eux », « Moi » et « Nous ».

I.2.4. Chevauchement, dissensions et modernisation des appartenances en RDC

Les appartenances ne sont pas du tout homogènes en RDC. Elles sont traversées par des dynamiques conflictuelles internes favorisant des micro-appartenances. Poussé à l'extrême, ces divisions peuvent se solder par l'érosion de l'emprise identitaire en faveur de l'autonomie

de l'individu. Et, surtout dans le contexte du scrutin compétitif, la plupart des candidats recourent de plus en plus au porte à porte (Engueleguele, 2002).

A Uvira, par ailleurs, il est difficile de déterminer, une fois pour toute, un membre de la tribu Bafuliiru (Mufuliiru) ou de la tribu Bavira (Muvira). Les membres d'une même famille se retrouvent de deux côtés. Les Bavumye ou Bavumi sont alliés aux clans fuliiru des Banamubamba et Bahembwe. Les Bashimbi sont appelés Bashambi ou Benekashambi chez Bavira alors que les Bahalu et Balembwe (clans vira) ont des affinités avec les Bahamba (clan régnant des Bafuliiru). Les Balega ou Benemalega ainsi que les Basingwe sont assimilés au Banyakatanda des Bafuliiru. Les Banyamuganga (Bafuliiru d'origine Banyindu de Mwenga) sont alliés aux Bahangala, Banone, Bajombo, Batende et Balila. Un autre clan de la tribu Banyindu se retrouve également tant chez Bafuliiru (Batumba) que chez Bavira (Batimbu ou Benematimbu). Les Bahagwa des vira sont alliés aux Bavurati (Bafuliiru) si bien que le premier nom a disparu en faveur du deuxième. Cette alliance intègre aussi les Benen'gwe des Barundi. Ils se disent être un seul peuple dont le dénominateur commun est l'interdit de la consommation d'une partie des entrailles d'animaux, la rate[6]. Par le pacte du sang, les Banakyoyo auraient absorbé les Benekabaga des Bavira en 1980. Par le même pacte, le clan fuliiru de Balizi (originaire de Lwindi) aurait aussi absorbé les Bakanga des Bavira. Deux autres clans gardent les mêmes noms que ça soit chez Bavira ou chez Bafuliiru. Il s'agit de Bahinga et Balambo. Ces derniers se retrouvent également chez Bashi, Barega et Babembe. Par contre, les Bagezi sont dans la tribu Babembe. Il s'agit de même pour les Bagendo. Le clan Balingi est en train de disparaître et n'est cité nulle part (Kalolero, 2002).

En plus, à l'intérieur des tribus, les dissensions internes affectent la cohésion des groupes. Ainsi, les Bafuliiru sont divisés en trois groupes. Ceux de la plaine de la Ruzizi, autrement appelé Bavuluga[7], ceux des hauts plateaux de Lemera ainsi que ceux de la ville d'Uvira. La lutte interne chez Banyamulenge est d'ordre de classe sociale. Ils comptent entre 13 et 26 clans qui ne sont pas en odeur de sainteté les uns par rapport aux autres. Aussi, à titre d'exemple, le leadership du Général Pacifique Masunzu est-il souvent compromis. Il est du petit clan d'Abasinga que les autres clans dont Abanyabyinshi, Abasinzira, Abasita et Abatira considèrent avec dédain (Stearns, et al., 2013). Dans la plaine de la Ruzizi, la tribu Barundi traîne le même clivage hutu, Tutsi et Twa à l'instar du Burundi et du Rwanda.

[6] Entretien avec une maman de la tribu Barundi, le 14 février 2020 à Uvira.
[7] Bavuluga signifie mélange de la langue fuliiru avec d'autres langues dont les mashi et le kirundi.

Enfin, de manière générale, les Bafuliiru, Bavira et Barundi dépassent la rigidité et ont des clans qui s'assistent mutuellement[8]. Car l'extension du clan à tout venant renforce la puissance numérique du groupe. Ainsi, les membres peuvent compter sur le soutien des autres en cas de besoin. L'essentialisation de ces appartenances voudrait que leurs membres soient liés par un ancêtre commun. Souvent, cet ancêtre, réel ou fictif, serait très éloigné dans le temps. En ce sens, le clan serait une affaire de contrat social et non de consanguinité (Lobho Lwa Djugudjugu cité par Carreau, 1990). L'on s'en aperçoit alors que les associations claniques se sont modernisées si bien que les animateurs sont investies par vois des élections. Or, les pouvoirs symboliques et le prestige de ces structures traditionnelles puissent en partie dans les mythes de naissance, de l'hérédité du pouvoir, etc. Ceci étant, l'influence des leaders des clans est limitée et leurs mots d'ordre, pendant la période électorale, ne peuvent qu'avoir des effets mitigés.

SECTION TROISIEME : MODELE DU « VOTE ENGAGEMENT »

1.3.1. Principes du modèle

Jusqu'ici, le débat est vif entre les tenants de la théorie du choix rationnel et les défenseurs du modèle déterministe. De Heredia et Palmeira (2013) critiquent ces deux perspectives qu'ils considèrent comme parentes l'une et l'autre. Car, pour eux, que l'électeur opère son choix en fonction de ses intérêts ou des déterminants sociaux. Le vote symbolise une action individuelle et intentionnelle impliquant un choix orienté vers des objectifs précis et préalablement définis. En fondant leur analyse sur des perspectives anthropologiques, ces auteurs trouvent que les significations sociales investies dans le vote ont des conséquences objectives sur les résultats. Ainsi, le vote n'est pas nécessairement une affaire individuelle. En plus, il ne s'agit pas forcement de désigner des représentants ou des groupements. Mais, de se situer sur l'un des côtés de la société sur le long terme au-delà du temps politique. Dans ce cas, le vote est considéré comme un engagement de l'individu, de la famille ou de toute autre unité sociale significative.

[8] Ces sont les cérémonies funéraires qui déterminent l'appartenance tribale d'un individu. Les Bavira, lors des rites d'intronisation, fixent leurs regards au sud, au Kyusho. Les Bafuliiru regardent au nord-ouest, siège de Bafuliiru à Lemera. Ensuite, le discours de circonstance des Bavira est rythmé par des slogans « e benemifwizi » pendant que celui des Bafuliiru est dominé par « umwami arambe » (longue vie au roi).

1.3.2. Dons et dons électoraux

a. Définition

Aucun consensus n'est encore dégagé sur la définition du concept de don en socio-anthropologie. Il est souvent confondu avec celui d'échange. Au sens juridique, le don est un acte par lequel un bien est transféré d'une personne à une autre sans contrepartie pendant qu'une personne échangeant est toujours en droit de réclamer une contrepartie (Boudon, Besnard, *et al.* 2018). Toutefois, il n'est pas ici question de s'appesantir sur les aspects définitionnels du don. Mais d'interroger son utilité, déjà analysée par nombre d'anthropologues, en vue d'éclairer notre propos dans le champ électoral.

b. Utilité du don

En effet, de manière générale, dans chaque société :

> *« Refuser de donner, négliger d'inviter, comme refuser de prendre, équivaut à déclarer la guerre; c'est refuser l'alliance et la communion. Ensuite, on donne parce qu'on y est forcé, parce que le donataire a une sorte de droit de propriété sur tout ce qui appartient au donateur. Cette propriété s'exprime et se conçoit comme un lien spirituel. »* (Mauss, 2002 [1923-1924] : 23).

En ce sens, le don est un construit social. Il est un mécanisme social fondamental de création et de régulation de liens sociaux. Il peut construire et renforcer l'amitié ou apaiser une tension. Ainsi, Jacques T. Godbout (1992) a eu raison de citer Marcel Mauss lorsqu'il relève que, dans la langue germanique, le mot *gift* désigne à la fois don et poison. Chaque don engendre des obligations morales rendant inséparable le triptyque « donner-recevoir-rendre ». Godbout poursuit son raisonnement en montrant que, dans la vie de tous les jours, l'acceptation d'un don établit une relation interpersonnelle et le don devient un symbole performateur des relations de personne à personne, catalyseur et marqueur des affinités élues (De Heredia & Palmeira, 2013).

c. Spécificité du don électoral

Les liens tissés par les dons ne se déploient pas de la même manière. Aussi Godbout en vient-il à différencier la sphère du marché, la sphère de l'État et la sphère domestique. En politique, les citoyens paient des taxes et impôts à l'Etat. Cette donation, certes revêtue du caractère contraignant, est assortie de contreparties. L'Etat à son tour investit dans la sécurité sociale,

les infrastructures, la sécurité ou la justice en faveur de ces citoyens. Mais, dans le contexte africain, la contrepartie de l'Etat est conditionnée par le soutien populaire. Autrement dit :

> *« (…) si les populations d'une région donnée veulent des routes, de nouvelles unités administratives, des écoles, des centres de soins de santé, etc., elles doivent apporter un soutien total et indéfectible au parti politique au pouvoir. (…) En d'autres termes, la politique, c'est le donnant-donnant, ce qui suppose une solidarité spontanée ou obligée entre partenaires : ici, l'État et la société.»* (Socpa, 2000 : 93).

Le don électoral peut être considéré comme un acte de rétrocession. Pendant la période électorale, en plus de promesses en dotation d'infrastructures, les candidats distribuent des cadeaux de toute nature. La campagne électorale est un moment festif. La participation au cortège est conditionnée par le paiement. Après des réunions politiques, les participants s'attendent aux jetons de présence, faute de quoi, le candidat s'expose à la fureur du groupe (Obotela Rashidi, 2012). Indistinctement, à chaque meeting, les électeurs répliquent :

> *« 'Est-ce qu'il y aura à boire ?', 'Tu as bien parlé ! Mais est-ce qu'on mange les paroles ?', 'Si tu veux que nous soyons avec toi, parle bien' ('parler bien' est un langage codé. Dans ce contexte, il veut dire donner à boire et à manger), 'Ventre affamé n'a point d'oreille !' »* (Socpa, *ibid*, p.8).

Ainsi, le don électoral ne serait pas « l'alpha et l'oméga » pour déterminer la préférence électorale en faveur d'un parti ou d'un candidat. Car les électeurs n'y voient plus comme une faveur appelant une contrepartie mais une obligation du candidat vis-à-vis de l'électeur. Souvent, à court de moyens à redistribuer, les opposants donnent les consignes suivantes :

> *« Prenez et mangez, car ces dons sont l'argent de vos impôts, du pétrole … qu'ils ont volé. Seuls dans l'isoloir, pensez à vos souffrances et votez pour le changement. (…) Mangez et buvez, mais ne votez pas [pour tel parti, ndlr]… car c'est votre argent ! 'Hier vous aviez faim et soif, vous étiez malades, ils (les gens du parti au pouvoir) ne vous ont rien donné. Aujourd'hui, parce qu'ils ont besoin de vos suffrages, ils vous donnent à boire, à manger... Soyez réalistes !', 'Ne votez pas pour la personne qui nourrit sa poule le jour du marché' »* (Socpa, *ibid*. pp 98-100).

1.3.3. Ethnicité à l'aune du modèle du vote engagement

Le modèle holiste attribue le vote à l'appartenance au groupe dont l'ethnie. Dans le contexte africain, les gens votent en faveur de leurs semblables pour protéger les intérêts de leurs clans. Ceci parce que les meneurs ou les leaders les y incitent (Nimubona, 2003). Pour Paul Bois, (cité par Comtat, 2009) ces sont des événements qui façonnent les comportements politiques des individus dont l'ethnicité. Il peut s'agir des violences subies, de la perte ou du déclin des positions sociales, du déracinement, de l'épuration ethnique, de la spoliation, de la « déprivation » ou d'une rupture avec des groupes d'appartenance, etc. Les frustrations qui en sont issues se transmettraient de génération en génération. Toutefois, ce regard n'est qu'une des explications du pourquoi les individus s'accrochent à leurs appartenances primaires. C'est pourquoi De Heredia et Palmeira (2013) disent que l'attribution des voix à un semblable n'est pas forcément animée par le caractère ethnique. Ce n'est qu'une prise de position en faveur d'un des segments à l'intérieur du même groupe. C'est d'autant plus logique parce que, dans le cadre des élections concurrentielles, les mêmes clans alignent plusieurs candidats. Néanmoins, reconnaissent ces auteurs, l'identification à ce segment de la société peut ou ne pas être durable. Il arrive, disent-ils, qu'une personne ou une famille change de candidat au gré des circonstances : nouvelle promesse, réalisations d'une action en faveur de la famille ou de la communauté, etc. C'est en cela que les enjeux de chaque cycle électoral sont susceptibles d'orienter le choix électoral. Toutefois, cette variable est rarement utilisée en RDC. Pourtant, cela peut bien expliquer notamment le vote de 2011 et 2018. En effet, en 2006, les résultats électoraux de 2006 ont montré la fracture ethnique Est-Ouest correspondant respectivement aux fiefs de Joseph Kabila, muswahili, et Jean Pierre Bemba, mungala (Kibelo Matondo, 2016). En 2011, la popularité de Joseph Kabila s'est étiolée à l'est, sa supposée fief électoral naturel (Pourtier, 2012).

Pour terminer, ces trois modèles (holiste, individualiste et engagement) ne sont pas exclusifs. Ils sont complémentaires. C'est cette conjonction de modèles de pensée qui guide cette étude. Car, « *quel que soit le sens que l'électeur attribue à son vote, même s'il n'est pas politique, il opère un choix, départage les candidats, désigne les vainqueurs et les vaincus du scrutin* » (Mayer, 2006 : 26). C'est pourquoi cette étude resitue les électeurs dans leurs territoires et leurs réseaux d'interconnaissances (religions, clans, familles, groupes de pairs) qui façonnent leur identité. Elle explore ensuite les valeurs qui structurent leur perception du champ politique et insiste sur la part d'indétermination, de stratégie et de réactivité de l'électeur au contexte spécifique du scrutin de 2018.

CHAPITRE DEUXIEME : EVOLUTION DES ELECTIONS EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Ce chapitre porte principalement sur l'évolution des processus électoraux déjà organisés en RDC des origines à ce jour. Il offre une place prépondérante aux législatives nationales. Toutefois, d'autres niveaux de pouvoir y sont repris à titre informatif pour mieux appréhender la situation politique du pays.

SECTION PREMIERE : LES ELECTIONS SOUS LA PERIODE COLONIALE (1957-1960)

2.1.1. Brève trajectoire politique du Congo (pré)colonial

Le 14 septembre 1876, à l'issue d'une conférence, Léopold II, roi des Belges, créa l'Association Internationale Africaine (AIA). Trois ans plus tard, l'Association organisa une expédition en Afrique sous la houlette du britannique Henry Morton Stanley. Pour fonder une implantation, l'équipe de Stanley conclut des contrats avec les chefs locaux. Par la suite :

> *« A partir de 1882, cependant, Léopold estima qu'il fallait aller plus vite. Son association philanthropique internationale s'était à présent transformer en une entreprise commerciale privée à capitaux internationaux : Comité d'Etudes du Haut-Congo (CEHC). Ses agents devaient s'efforcer d'obtenir de plus grandes concessions, en bien moins de temps et de préférence de manière définitive. (…) Dans une lettre à un collaborateur, il ne laisser planer aucun doute : 'la lecture des traités conclus par Stanley avec les chefs ne me satisfait pas. Il faut y ajouter au moins un article portant qu'ils nous délèguent leurs droits souverains sur les territoires. (…) Ce travail est important et urgent. Il faut que ces traités soient aussi courts que possible et qu'en un article ou deux, ils nous accordent tout'.*
>
> *Du 15 novembre 1884 au 26 février 1885, eut lieu ce que l'on a appelé la Conférence de Berlin. (…) La toute récente Association Internationale du Congo (AIC) de Léopold II obtint ainsi une reconnaissance internationale en tant qu'autorité souveraine sur un gigantesque territoire en Afrique centrale. (…) le 1er juin 1885, le roi Léopold II se réveilla un tout autre homme dans son palais de Laeken ; en plus d'être roi des Belges, il était aussi à compter de ce jour le souverain d'un nouvel Etat, l'Etat Indépendant du Congo. Cet Etat allait exister exactement vingt-trois ans, cinq mois et quinze jours : le 15 novembre 1908, il fut transformé en une colonie belge. »* (Van Reybrouck, 2010 : 84, 86, 89).

Ainsi naquit le Congo Belge qui durera jusqu'au jeudi 30 juin 1960. Revenant sur cette période, Jean Ziegler montre que la situation des indigènes n'était pas de tout repos. Il décrit les faits en ces termes :

> *« Les Etats africains ont été détruits, les communautés historiques démembrées, leurs richesses pillées. La faim, la haine fratricide, la honte règnent partout. 'Son' Congo, il [Léopold II] le pilla de la façon la plus classique : travail des serfs, plantations forcées de cultures marchandes (coton, thé, café), salaires inexistants, absence totale des droits pour les dominés. Il y eut aussi la destruction des forêts, l'extraction minière confiée à des sociétés privées étrangères (….). Léopold fit cadeau de son Congo à la nation belge. (…) Le cercle des bénéficiaires métropolitains s'élargit. Les victimes sont les mêmes. En Belgique, les profits augmentent ; au Congo, la misère devient intolérable. »* (Ziegler, 1980 : 106-107).

C'est pourquoi, peu après la 2e guerre mondiale, des soulèvements, des grèves et des révoltes sont signalés sporadiquement. Les mouvements messianiques s'intensifient çà et là. La brise de l'indépendance effleure l'opinion. Désormais, les Etats-Unis s'intéressent au Congo. En plus de cet Etat, l'ONU, les libéraux belges ainsi que l'église catholique se convainquent qu'il faut à tout prix décoloniser l'Afrique. Et, les élections sont un des processus « civilisés » de transfert du pouvoir aux colonisés. Quatre échéances électorales ont ainsi été organisées avant l'indépendance. Il s'agit des élections communales de 1957 et 1959 ainsi que des élections couplées, provinciales et législatives nationales, de 1960.

2.1.2. Les élections législatives nationales de mai 1960

a. Contexte et issue du scrutin

La table ronde politique qui eut lieu à Bruxelles entre janvier et février 1960 avait fixé la date de l'indépendance du Congo au 30 juin 1960. En moins de quatre mois, en plus des élections, il fallait constituer un gouvernement de transition, rédiger une constitution, édifier un parlement et un Senat, construire des ministères, former un corps diplomatique (Van Reybrouck, 2010 :336). Mais, rien n'a été fait à l'exception des élections législatives nationales qui furent organisées entre le 11 et le 25 mai 1960 et dont les résultats se présentent comme suit :

> *« Le vote, qui lui [Lumumba] est accordé, déborde non seulement son bastion traditionnel (Stanleyville et la Province Orientale) mais aussi le vote ethnique en faisant un vote*

national. A la Chambre des Représentants, le MNC obtient 33 sièges à lui tout seul, plus les 8 sièges en cartel, ce qui fait un total de 41 sièges sur les 137 à pourvoir et les 250 listes déposées. En seconde position vient le PNP avec 15 sièges, puis le PSA avec 13 sièges, l'ABAKO avec 12 sièges, le CEREA avec 10 sièges, la CONAKAT avec 8 sièges, le MNC/Kalonji avec 8 sièges, le PUNA avec 7 sièges, le Cartel katangais avec 7 sièges, l'UNIMO avec 1 siège et les autres partis avec 15 sièges. » (Mabiala Mantuba-Ngoma, 2013 : 26)

La résolution N°11 de la table ronde ainsi que la loi électorale du 23 mars 1960 maintenaient les mêmes droits de vote et conditions d'éligibilité qu'aux communales de 1957 et 1959. Sur terrain, quarante partis ou associations tribales ont été dans l'arène électorale. Emery Patrice Lumumba sortit vainqueur du scrutin.

b. Motivation du choix électoral

- **Ethnicité et vote ethnique**

Les associations tribales se constituaient non seulement comme cadres d'encadrement culturels, d'entraides mutuelles mais aussi de contre-pouvoir vis-à-vis du colon belge. Elles ont été des lieux de formation des dirigeants politiques. Par la suite, elles s'étaient muées en parti politique ou tout simplement en structures inféodées aux partis (Aundu Matsanza, 2005). Ce qui avait ravivé des tensions partout lors des élections. Or, les ethnies ne sont pas des données naturelles. Si, en milieu urbain, les groupes ethniques semblent homogènes, ils sont en tout cas artificiels, circonstanciels ou contractuels. Ils dépassent la *primo-appartenance* et s'étendent aux ressortissants d'une région donnée (Bemba Bondo Mukele, 2018). C'est notamment le cas de Liboke Lya Bangala qui regroupait tous les ressortissants de l'Equateur à Kinshasa. Toutefois, la prégnance de l'ethnisme dans l'imaginaire constitue une motivation prépondérante lors des élections. Ainsi, Luba du Kassaï, Patrice Lumumba avait sa base naturelle à Kisangani et son parti fit un score impressionnant au Kivu. Bien évidemment, il avait misé sur des leaders locaux ayant une emprise sur leurs tribus.

- **Nationalisme de façade voilant l'ethnisme**

A la veille de l'indépendance, deux courants avaient émergé dans le milieu politique congolais. D'une part, les tenants du fédéralisme dont l'ABAKO de Joseph Kasavubu. D'autre part, les tenants d'un Etat unitaire et fortement centralisé. Deux partis politiques ont représenté ce courant nationaliste auxquels se sont joints plusieurs alliés. Ils ont attiré

l'attention des électeurs au point de remporter plus de sièges que les partis à base ethnique dont la CONAKAT. La tendance nationaliste de ces partis s'observait dans la composition des comités. Au sein du MNC, par exemple, toutes les provinces étaient bien représentées. Le nationalisme congolais, quoique critiqué, a conféré à la scène politique congolaise de 1960 l'image d'émergence d'une conscience identitaire nationale (Bembe Bondo Mukele, 2018). Toutefois, ce parti misait également sur des leaders tribaux locaux.

- **Personnalité du candidat ou 'charisme'**

La victoire des nationalistes ne signifie pas que les électeurs maîtrisaient les enjeux socio-politiques et les contours idéologique y afférents. Le vote s'est déterminé en fonction du charisme et de l'aura du leader nationaliste, Patrice-Emery Lumumba. Son côté innovateur et précurseur a eu des effets limités. Il n'a pas suffi à s'enraciner dans le mental collectif tant au sein de la petite élite qu'au sein de la masse populaire. Ainsi, le nationalisme n'a donc pas été le critère exclusif de la désignation des représentants politiques au cours des élections de 1960 (Bembe Bondo Mukele, 2018).

2.1.3. Les élections à d'autres niveaux du pouvoir

a. Les élections communales de décembre 1957 et de 1959

Le 26 mars 1957, le roi des Belges avait promulgué un décret royal relatif à l'organisation générale des villes. Dès lors, il en fallait des bourgmestres ainsi que des conseillers communaux. Les premières élections municipales furent organisées à Léopoldville (Kinshasa) le 8 décembre 1957. Le taux de participation était de 85,5 %. A Elisabethville (Lubumbashi) et à Jadotville (Likasi), elles furent organisées le 22 décembre 1957 et le taux de participation s'élevait respectivement à 87,2 % et 74,4 % (Mabiala Mantuba-Ngoma, 2013). L'opération électorale fut étendue l'année suivante aux quatre autres chefs-lieux des provinces à savoir Coquilhatville (Mbandaka), Stanleyville (Kisangani), Bukavu et Luluabourg (Kananga).

Le 4 janvier 1959, le Stade Roi-Baudoin se remplit pour un match de championnat de football congolais. Sur l'avenue Prince-Baudoin, le meeting de l'ABAKO (Alliance des Bakongo) est annulé non sans susciter le courroux des militants déjà mobilisés. Tout à coup, un blanc a une altercation avec l'un des militants. L'affaire tourne mal. Tout change. On se bat, on s'agrippe. Le mouvement de panique s'en suit. Les noirs attaquent indistinctement les blancs en fredonnant en chœur '*dipenda'* (indépendance). La police tire. Le stade se vide et les

supporters rejoignent les émeutiers. Il a fallu trois à quatre jours pour que l'armée reprenne le contrôle de la ville. Bilan officiels. 47 morts et 241 blessés du côté congolais. « Les témoins oculaires parlent de deux cents et peut-être trois cents morts », (Van Reybrouck, 2010 : 325).

Une semaine après, le 13 janvier 1959, un enregistrement du roi Baudoin est diffusé à la radio. Il promet l'indépendance du Congo. Le 16 octobre, le Ministre chargé du Congo, Auguste De Schryver, publie un calendrier prévoyant les communales en fin d'année et les législatives nationales en 1960. C'est cette législature qui mettrait en place le gouvernement congolais et voterait le « projet de constitution définitive» du Congo. Ce qui déboucherait directement sur l'indépendance. Pour concrétiser ce processus électoral, l'ordonnance législative N°25/554 du 6 novembre 1959 fixe le droit de vote et d'éligibilité. Elle légalise à nouveau le vote exclusivement masculin mais ramène l'âge du votant de 25 à 21 ans. Elle accorde en plus le droit de vote et d'éligibilité aux belges et aux ressortissants du Ruanda-Urundi. L'ABAKO, le MNC ainsi que le PSA boycottent ces élections pour deux raisons. Ces partis ne s'intéressent plus à des mesures de transition et des processus lents. Ensuite, ces élections préparaient le terrain à la communauté belgo-congolaise et le gouvernement qui en serait issu serait mixte. Ainsi, le taux d'abstention s'était élevé à 70% à Léopoldville et quelque 100% au Bas-Congo (Mabiala Mantuba-Ngoma, 2013)

b. Les élections provinciales de 1960

Elles ont été organisées dans le même contexte que les élections législatives nationales de 1960. Ce sont ces assemblées provinciales qui désignaient non seulement les gouverneurs des provinces mais aussi les sénateurs. En 1960, ce sont des associations tribales qui alignaient les candidats. Contrairement aux scrutins de 2006, 2011 et 2018. Malgré l'alignement des candidats par les Partis, les électeurs attribuent quand même de voix aux personnes auxquelles ils s'identifient.

SECTION DEUXIEME : LES ELECTIONS SOUS LA PREMIERE REPUBLIQUE (1960-1965)

2.2.1. Contexte social et politique de la première république

Après les élections législatives nationales de mai 1960, le premier gouvernement vit le jour le 23 juin. Il comptait vingt-trois ministres, neuf secrétaires d'Etat et quatre ministres d'Etat. C'était une équipe disparate échéant à quelque douze partis politiques. Le problème se posa à la présidence de la République, poste que lorgnaient Bolikango (Ngala), Moise Tshombe

(CONAKAT) et Joseph Kasavubu (Kongo). Le dévolu fut jeté sur ce dernier. Trois jours plus tard, le 26 juin, Joseph Kasavubu prête serment en tant que Président de la nouvelle République à naitre dans quatre jours. Le pays accède à l'indépendance le 30 juin 1960. Mais, cet enfantement fut très douloureux. Van Reybrouck décrit l'atmosphère en ces termes :

> *« Les cinq premières houleuses années du Congo peuvent se décomposées en trois phases. La première phase couvre la période du 30 juin au 17 janvier 1961, le lendemain de l'assassinat de Lumumba. (...) La deuxième phase alla de 1961 à 1963 et fut surtout marquée par la sécession katangaise. (...) La troisième phase commença en 1964, l'année où éclata dans l'Est une insurrection qui allait concerner la moitié du pays. Le pays se décomposa, fut confronté à une guerre civile, à des pogroms ethniques, deux coups d'Etat, trois rébellions et six chefs de gouvernement (Patrice Lumumba, Joseph Iléo, Justin Bomboko, Cyrile Adoula, Moise Tshombe et Evariste Kimba) dont certainement deux d'entre eux et peut-être même trois furent assassinés (...) Quant aux morts au sein de la population congolaise, ils ne se comptaient plus. »* (Van Reybrouck, 2010 : 363, 364)

C'est dans ce contexte d'instabilité et de crise politique que le Congo organisa deux élections référendaires, trois élections communales, une élection provinciale et une élection législative nationale. Les scrutins indirects, dont ceux des gouverneurs et des sénateurs, ont également été au menu.

2.2.2. Les élections législatives nationales de 1965

a. Contexte et issue du scrutin

C'est la nouvelle Constitution du 1er août 1964[9] qui avait régi ces élections de 1965. Elles furent organisées au compte-goutte durant la période allant du 18 mars à Léopoldville (Kinshasa) au 30 avril dans la province de l'Uélé. Et pour cause, l'insuffisance de matériels électoraux et la destruction des infrastructures par les différentes guerres (Van Reybrouck, *Ibid.*). De l'avis de Van Reybrouck, en 1965, Moise Tshombe était de loin l'homme politique le plus populaire du Congo. Nommé Premier Ministre depuis juillet 1964, il fut appel à ses mercenaires d'autrefois (sécession katangaise), à l'armée belge et à l'armée américaine. Dès novembre de la même année, la plupart des territoires contrôlés par les rebelles retournèrent sous l'autorité de l'Etat. Mais, Tshombe n'est pas dupe. Il recoure à une coalition en prévision des élections prévues une année plus tard. C'est ainsi qu'il organise à Luluabourg, du 7 au 20

[9] Constitution de Luluabourg, voire p34

février 1965, un congrès auquel participent 49 partis et associations ethniques. A l'issue de ce congrès, les partis et associations firent fusion et formèrent une nouvelle plateforme électorale dénommée : Convention Nationale Congolaise (CONACO) (Mulumbati Ngasha, A, sd). Les absents de taille à ce forum sont notamment le MNC présidé désormais par Kiwewa, l'ABAKO du Président Kasavubu, le PSA de Cléophas Kamitatu et la BALUBAKAT présidée par Evariste Kimba (après l'assassinat de Jason Sendwe). Ces derniers formèrent leur coalition, opposée à la CONACO, qui sera appelée Front Démocratique Congolais, FDC dont Kamitatu sera le porte-parole. En tout, deux cents vingt-trois partis politiques déposeront leurs listes pour un total de 167 sièges. Et au final : « *Malgré ces irrégularités, les résultats des élections législatives furent proclamés par le Chef de l'Etat Kasavubu, en date du 30 avril 1965, avec une victoire écrasante de la CONACO qui obtenait 122 sur 167 sièges, soit 77%. (…)* » (Mabiala Mantuba-Ngoma, 2013 : 37, 38)

b. Motivation du choix électoral

- **Ethnicité et vote ethnique**

La même emprise ethnique sur l'imaginaire n'a pas faibli au cours de ce scrutin. L'ethnisme est resté prégnant dans le paysage politique. Ainsi, les électeurs n'avaient pas d'autre choix que de se confier aux associations tribales. Car, en effet, ces mutuelles, installées dans des centres extra-coutumiers, ont servi de relais avec les milieux d'origine. Et, à l'issue de l'exode rural, elles constituent un cadre de reconstitution de cellules traditionnelles sur la base élémentaire de la culture d'origine. Aussi dit-on que :

> *« La victoire de la CONACO peut s'interpréter comme celle des entités ethniques. D'autant que la composition et les objectifs de ce cartel tiraient l'essentiel de sa substance et de sa force de l'ethnicité. (…) Hormis sa forte emprise ethnique, la CONACO a également reflété 'l'image du pouvoir'. Son leader, Moïse Tshombe, avait, certes, une forte personnalité, mais, il était également le Premier ministre en fonction. Nous pouvons donc en déduire que la personnalité du candidat a conféré à l'ethnicité sa force, comme motivation du vote. »* (Bemba Bondo Mukele, 2018 : 162, 163)

- **Distinction et personnalité du candidat**

Dans le contexte du vote concurrentiel, l'appartenance ethnique confère une certaine garantie de vote. Mais, ça ne suffit pas. La configuration de la candidature importe aussi d'autant plus

que la concurrence à l'intérieur des catégories sociales est rude. Bemba Bondo Mukele éclaire davantage :

> *«La plupart d'entre eux [candidats aux législatives] ont bénéficié des privilèges coloniaux concédés à une certaine catégorie des congolais. A défaut d'un clivage se fondant sur l'appartenance sociale, la colonisation a créé un autre clivage fondé sur l'acquisition des valeurs occidentales. Ainsi sont apparus les Congolais détenant la 'carte de mérite civique', 'des immatriculés' ou 'des évolués'. La détention de ces titres leur conférait une notoriété et une élévation sociale évidentes par rapport à la majorité de la population. (…) Ces privilèges ont accordé aux membres de cette catégorie le droit légitime de représentation de la majorité non ou peu instruite. Le premier clivage peut ainsi être : 'instruit/non instruit' ou alors 'civilisé/indigène' ou encore 'moderne/arriéré'.*
>
> *Le deuxième trait distinctif concernait le milieu de vie. Ainsi, aux législatives de 1960, voire en 1965, les candidats à la représentation de la circonscription ne provenait que du seul centre, à savoir, Kinshasa, surtout dans la partie occidentale et centrale du pays. L'exception a été observée à l'Est, par exemple, dans le Kivu, dans la province orientale et dans le Katanga, qui avaient élu majoritairement des candidats vivant dans les villes de cette partie de la République, etc. Le critère distinctif s'est également appliqué aux chefs coutumiers lors des scrutins de 1960 et de 1965, bénéficiaires d'un quota au Sénat. Leur soumission (des chefs coutumiers) au pouvoir colonial ne leur a pas ôté leur prestige au sein de la société traditionnelle. (…) Dans la pratique, les populations sont demeurées attachées à leurs us et coutumes auxquelles elles se référaient dans le règlement de certains problèmes internes à la tribu ou à l'ethnie. Ainsi donc, l'attribution, de jure, des sièges de sénateurs aux chefs coutumiers, sans passer par le vote du peuple, composé de leurs sujets, peut s'interpréter comme une reconnaissance de leur caractère distinctif. »* (Bemba Bondo Mukele, 2018 : 163-165)

- **Fédéralisme**

Deux tendances idéologiques se concurrençaient à Léopoldville au lendemain de l'indépendance. D'un côté, les unitaristes incarnées par Patrice Lumumba. De l'autre, les fédéralistes incarnés par Joseph Kasavubu et Moise Tshombe. Lors des élections législatives de 1965 :

> *« Les partis nationalistes n'ont plus eu la même emprise sur les électeurs, au vu des résultats obtenus. Au-delà de leur présentation de manière dispersée, les nouvelles réalités de la société politique congolaise, accentuées par l'apparition et la disparition de plusieurs personnalités et partis politiques ainsi que la dislocation des alliances antérieures, expliquent l'émergence des fédéralistes. (…) Quant à la CONACO, elle s'est présentée comme une véritable machine électorale et comme le seul regroupement disposant d'une assise certaine »* (Bemba Bonda Mukele, 2018 : 169).

Ces résultats s'apparentent à ceux de 2018. Car le président élu Félix Tshisekedi n'a pas de majorité au parlement. C'est pourquoi il a conclu un accord de partage du pouvoir avec son prédécesseur Joseph Kabila, autorité morale du FCC.

2.2.3. Le vote à d'autres niveaux du pouvoir

a. Les référendums populaires de 1963 et 1964

Le 18 août 1963, le Président signe l'ordonnance N°167 convoquant un référendum dans les provinces où les populations contestent le nouveau découpage administratif. Car, depuis 1962, le nombre de province étaient passé de six à vingt et un. Ainsi, *« par exemple, dans la Province Orientale, il s'agissait de savoir si les territoires de Faradje et de Watsa allaient être rattachés à la nouvelle province de Kibali-Ituri ou à celle de l'Uélé* » (Lohbo Lwa Djugudjugu, cité par Mabiala Mantuba-Ngoma, 2013). Le second cycle référendaire concernait l'adoption de la constitution rédigée à Luluabourg entre le 10 janvier et le 11 avril 1964. Ce référendum fut organisé du 25 juin au 10 juillet 1964 sur l'ensemble du pays à l'exception des régions affectées par la guerre civile impulsée par Pierre Mulele. Cette constitution fut promulguée le 1er août 1964.

b. Les élections communales de 1963, 1964 et 1965

En 1963, les élections communales ont été organisées dans sept communes à savoir : Ibanda, Bagira, Bandundu, Kikwit, Bulungu, Idiofa et Mangai. Elles les ont été en 1964 à Kadutu, Matadi, Boma et Mbanza-Ngungu (Mulumbati Ngasha, A, sd). A Léopoldville (Kinshasa), initialement prévues au 10 janvier 1965, elles furent reportées au 31 janvier 1965 pour plusieurs raisons : manque de données chiffrées sur la démographie, mauvais préparatifs tant matériels que logistiques, manque d'éducation électorale des électeurs ayant totalisé 25% de bulletins nuls au référendum de 1964. Dans la capitale, les candidats se sont présentés à ces élections par liste. L'ABAKO avait aligné 11 listes, les autres associations 67 et les

indépendants 32. Les élections provinciales avaient reproduit les mêmes clivages qu'aux législatives nationales. Et les mêmes assemblées provinciales qui procédaient à désignation des sénateurs en raison de deux par provinces (Mulumbati Ngasha, A, sd).

SECTION TROISIEME : LES ELECTIONS SOUS LA DEUXIEME REPUBLIQUE (1965-1991)

2.3.1. Contexte social et politique de la deuxième république

C'est l'issue des élections législatives de 1965 qui avait tout fait basculé. Le Président Kasavubu, sans majorité au parlement, craignait la montée en puissance du premier ministre Moise Tshombe. Il le destitua le 13 octobre 1965 et le fit remplacer par Evariste Kimba. Le Président fut lui-même défenestré le 25 novembre 1965. Le Général Mobutu prit les rênes de l'Etat, disait-il, pour mettre fin aux querelles byzantines qui déchiraient la classe politique. Quelque six mois plus tard, le 2 juin 1966, Mobutu déjoue « un complot » qui le visait et les conspirateurs furent pendus sur la place publique. La terreur régna partout. Ernest Wamba Dia Wamba fit doctement la description du mobutisme en ces termes :

> *« Constitutionnellement, le mobutisme prescrit que tout est permis au seul Mobutu : tout pouvoir, tout honneur, toute jouissance ... à Mobutu et rien qu'à lui. Mobutu, comme Président-Fondateur, est proclamé au-dessus des limitations constitutionnelles du pouvoir ; il est donc au-dessus de la loi, au-dessus de la moralité publique, au-dessus de l'éthique sociale, au-dessus des valeurs ordinaires, au-dessus du respect de la dignité humaine et de la propriété privée, au-dessus de la mesure, au-dessus des exigences de la vérité, etc.*
>
> *Sa présidence impériale, organisée sur le principe de l'unité de commandement, exigeait que l'Etat tout entier et la société soient une simple machine de la réalisation du mobutisme. (...) 'Que tu le veuilles ou non, tu es membre du Mouvement Populaire de la Révolution-MPR' et le 'MPR c'est la société organisée comme une famille' (dont Mobutu était le père !) étaient des slogans fondamentaux de ce MPR. L'État était devenu répressif, manipulateur, débilitant, corrupteur, muselant, voleur, terroriste à l'égard du peuple. »* (Wamba Dia Wamba, 1998 : 147).

Sous ce régime moniste, la République Démocratique du Congo avait organisé plusieurs élections dont les plus importantes sont: le référendum, les élections présidentielles, l'élection du bureau politique du MPR, les élections législatives nationales, les élections provinciales ainsi que les élections urbaines et communales.

2.3.2. Les élections législatives nationales

a. Contexte et mode des scrutins

Cinq élections législatives nationales, aux modalités variables, ont été organisées sous le régime moniste : 1970, 1975, 1977, 1982 et 1987. En 1970, à côté de la caution fixée à 100Z (équivalant à 200$ USD), aucun candidat ne devait se dérober de deux critères d'éligibilité. Il fallait faire preuve de militantisme et recueillir l'avis favorable du bureau politique du Parti unique, MPR. Enfin, le peuple, rassemblé dans les stades de football, entérinait alors la liste par acclamation. Cinq ans plus, le 2 novembre 1975, le même scénario se reproduit. Les flagorneurs du MPR se convainquaient que :

> *« Nos ancêtres exerçaient la démocratie sans pour autant recourir aux isoloirs, aux urnes et aux bulletins de vote. Ce mode électoral authentique et dynamique avait, à en croire les inspirateurs, trois avantages primordiaux : l'authenticité, la rapidité et le moindre coût. L'approbation du peuple étant acquise grâce à la discipline du parti et à la fidélité au Guide Mobutu, il ne servait à rien d'imposer aux électeurs de longs moments d'interminable attente devant les bureaux de vote et d'engager l'Etat dans des dépenses inutiles »* (Mabiala Mantuba-Ngoma, 2013 : 44).

La révision constitutionnelle du 15 août 1974 avait brutalement interrompu la législature en cours. Depuis le congrès de 1972 (entre 21 et 23 mars), les organes du parti devenaient les institutions de la république. Aussi fallait-il organiser des élections anticipées en octobre 1977. Toutefois, le système a changé. La loi n°77-014 du 16 juillet 1977 avait supprimé les listes bloquées et avait laissé la liberté aux électeurs de choisir l'un des candidats endossés par le MPR et alignés sur une liste ouverte. Celui qui avait le plus de voix était élu. En 1982, de la même manière, le parti s'est impliqué dans le choix des députés en amont et en aval. La liste des candidats fut publiée par la décision d'Etat n° 28/82 du 14 août 1982. Les membres de la 5^{e} législature, celle de 1987, ont été élus mutatis mutandis comme ceux de la législature précédente. La liste des candidats fut publiée par la décision d'Etat N°55 du 15 août1987. Et après l'élection, ont été proclamés élus ceux des candidats que le parti voulait qu'ils soient députés (Mabiala Mantuba-Ngoma, 2013 ; Mulumbati Ngasha, sd).

b. Motivation de l'orientation de vote

L'on s'en aperçoit d'ores et déjà que les marges de manouvres des électeurs étaient très réduites. Les électeurs ne se déterminaient pas librement sur le choix. Pourtant, les législatives

de 1977 et de 1987, bien que semi-démocratiques, se sont inscrites dans la même perspective. Ainsi, Bemba Bondo Mukele (2018) en déduit que de 1970 à 1987, les motivations du vote des électeurs aux législatives nationales se sont limitées au choix des listes, à la primauté partisane, à l'achat des voix, à l'ethnicité et à l'ancrage local. En effet, le vote en faveur ou en défaveur d'une liste bloquée n'a aucune explication en sociologie électorale. Il s'inscrit dans une spécificité authentiquement congolaise. Toutefois, en 1977, dès lors que le choix devait porter sur les individus, la logique marchande apparut tout d'un coup. Pour Bemba Bondo, cette variable avait même primé sur l'influence de l'utilisation des médias pour deux principales raisons : d'abord le contexte économique était morose. Ensuite, la couverture médiatique était très faible si bien que l'accès aux médias était très limité. A côté de ces motivations, les électeurs ont, également, voté en fonction de l'ancrage local et de la personnalité du candidat. Cet ancrage local n'a pas raté de susciter encore l'ethnisme parmi les motivations des électeurs. Surtout à partir de 1987, dans la ville de Kinshasa, rien que de ressortissant des provinces de l'Ouest furent élus. Ce qui a contraint le Président à exiger un vote partiel des ressortissants d'autres provinces.

2.3.3. Les élections à d'autres niveaux du pouvoir

a. Le référendum populaire de 1967

Le référendum s'est tenu du 4 au 23 juin 1967 en vue de l'entérinement du coup d'Etat opéré deux ans plus tôt. Le discours prononcé le lendemain du scrutin le prouve très bien :

> *« Le vote massif des masses en faveur de cette Constitution (…) prouve que le peuple a hâte d'en finir avec un passé de désordre, de corruption, de traîtrise, de misère et de sanglantes rébellions, mais encore et surtout qu'il a confiance dans le dynamisme révolutionnaire et nationaliste de ses dirigeants. »* (Mabiala Mantuba-Ngoma, 2013 : 41).

Cette constitution « révolutionnaire », votée à 97,8%, fut promulguée le 24 juin 1967. Elle instaure le présidentialisme et le monocaméralisme. Ce vote avait un caractère obligatoire et ne garantissait aucune discrétion par manque d'isoloirs dans de bureaux de vote très exigus. Pour voter, les électeurs devraient faire le choix entre un bulletin vert signifiant la paix et la prospérité et un bulletin rouge signifiant le sang et la guerre (Mabiala Mantuba-Ngoma, 2013).

b. Les élections présidentielles

Trois élections présidentielles, à candidature unique, ont été organisées sous le régime moniste : 1970, 1977 et 1984. En effet, l'année 1970 coïncide avec la fin du mandat présidentiel et du mandat parlementaire. La candidature de Mobutu fut donc entérinée au cours du Congrès extraordinaire du MPR qui a eu lieu du 21 au 23 mai 1970. Comme au référendum de 1967, la Commission électorale prévoyait deux bulletins. « *Le bulletin rouge qui veut dire le sang, le retour au chaos et le bulletin vert qui signifie que voter pour Mobutu est synonyme de paix et d'unité nationale* » (Mabiala Mantuba-Ngoma, 2013 : 42). Mobutu fut élu avec plus de 90% de voix pour un mandat de sept ans. Les élections de 1977 est une reproduction conforme de celles de 1970. Le 27 novembre 1977, le Congrès du MPR désigne le Général Mobutu comme candidat unique. Les élections, au suffrage direct, se déroulent le 2 décembre de la même année sur toute l'étendue du pays. Elu Président du MPR avec quelque 90%, le Général Mobutu a été proclamé, le 4 décembre, Président de la République par la Cour suprême de Justice. Sept ans plus tard, en 1984, de nouvelles élections maintiennent Mobutu à la présidence du MPR avec 99,16% et, de ce fait, il est de droit Président de la République aussi (Mabiala Mantuba-Ngoma, 2013 ; Mulumbati Ngasha, sd).

c. Les élections du bureau politique

Depuis la création du Parti MPR, les membres du bureau politique étaient directement nommés par le Président. Ce dernier décida de « remettre le pouvoir au peuple » en 1977. Depuis lors, les dix-huit membres du bureau politique du parti seront directement élus par la population en raison de deux par région et les douze autres seront choisis par le Président-Fondateur. Toutefois, parmi les candidats, le MPR n'en a retenu que ceux qu'il voulait voir au bureau politique, quel que soit le nombre de voix obtenues (Mulumbati Ngasha, sd).

d. Les élections provinciales

Mises en place au cours du printemps 1965, les assemblées provinciales furent renouvelées en 1982. Ses membres étaient en partie cooptés par le parti et en parti élus. Même si les candidats se sont librement présentés aux élections, seuls ceux qui avaient les faveurs du parti étaient proclamés élus quel que soit le nombre de voix obtenus.

e. Les élections urbaines et communales

Depuis le coup d'Etat, les bourgmestres qui administraient les villes et communes étaient directement nommés par le président de la république. Les premières élections urbaines et communales eurent alors lieu le 15 et le 16 octobre 1977. Toutefois, le dépôt de candidature se déroulait sous l'œil vigilant du MPR. Ainsi, ne furent élus que ceux qui sont proches du parti. La prochaine échéance s'est déroulée en 1982. L'ordonnance-loi N°082/006 du 26 février 1982 consacrait la décentralisation des communes, des villes et des provinces. A cet effet, les conseillers communaux et urbains devaient en partie être cooptés par le président de la république et en partie élus. Encore que ceux qui étaient élus ne l'étaient que grâce aux dirigeants du parti et malgré les voix obtenues (Mulumbati Ngasha, sd).

2.3.4. Les élections pendant la période transitoire (1990-2005)

Avec la fin de la guerre froide, Mobutu ne garantissait plus les intérêts stratégiques des puissances occidentales[10]. Cette perte d'alliés ainsi que la pression intérieure le contraignirent à lâcher du lest. Aussi le 24 avril 1990 le président promit-il, au cours d'un discours, l'abandon du rôle dirigeant du MPR, la séparation du parti et de l'Etat, la réhabilitation de la séparation des pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire), le retour au pluralisme syndical et au pluralisme politique. Une transition de deux ans, sonnant le glas de la 2^{e} république, devait donc commencer le 3 mai 1990. Hélas, elle fut interrompue et le pays plongea dans la confusion jusqu'en 2003, début d'une transition ayant débouché sur les élections de 2006. Ce ne sont que des élections indirectes, notamment de premiers ministres, qui furent organisées pendant les transitions : 1ère (1990-1994) et la 2^{e} (1994-1997). Néanmoins, lors de la guerre de l'AFDL (1996-1997), après la prise d'une ville, d'une province ou d'un territoire, les administratifs trouvés sur place devaient être remplacés par de nouveaux animateurs, dont les gouverneurs, élus directement par la population. Après la prise de Kinshasa le 17 mai 1997, Laurent Désiré Kabila, président autoproclamé de la République, annonça, dans son discours d'investiture du 19 mai, l'organisation du referendum en décembre 1998 et des élections législatives nationales et présidentielles en avril 1999. Le 2 août 1998, une nouvelle rébellion, celle du RCD, éclate et le Président meurt le 16 janvier 2001.

[10] Mobutu a reconnu cette perte des alliés occidentaux dans sa correspondance du 11 mai 1997 adressée à Jacques Chirac, Président de la France, en ces termes : « *(…) Aujourd'hui les Etats-Unis et la Grande Bretagne par l'intermédiaire de l'Afrique du Sud, de l'Ouganda, du Rwanda et de l'Angola utilisent le chef de bande Laurent Désiré Kabila pour me poignarder dans le dos en profitant de ma maladie. Autrefois, les Etats-Unis ont été mes alliés. Souvenez-vous de l'épisode angolais. (…)* », N'gbanda Nzambo Ko-Atumba, H., *ainsi sonne le glas, les derniers jours du Maréchal Mobutu,* Paris, GIDEPPE, 1998, annexe XV, p440.

SECTION QUATRIEME : LES ELECTIONS SOUS LA TROISIEME REPUBLIQUE (2006-)

2.4.1. Contexte social et politique d'émergence de la troisième République

La coalition AFDL avait pris la ville de Kinshasa le 17 mai 1997. La paix ne fut qu'éphémère. Car la coalition s'était éclatée et les relations entre le Président Laurent Désiré Kabila et ses parrains ougandais et rwandais tournèrent au vinaigre. C'est ainsi que, à partir de 1998, une série de rébellions, dont le RCD-G, le RCD-ML et le MLC, naquirent si bien qu'environ 50% du pays échappa à l'autorité de l'Etat (Braeckman, 2001). En quelques temps record, le Congo s'est retrouvé au cœur des enjeux régionaux et internationaux. Quelque sept pays, aux intentions variées, y engagèrent directement leurs troupes : le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda, l'Angola, la Namibie, le Tchad financé par la Lybie et le Zimbabwe. La présence de mouvements rebelles étrangers (FDLR, ADF, FNL et FDD) ainsi que des milices tribales locales complexifiaient davantage la donne (Kabamba, 2005). Ainsi, les populations en ont fait le frais. Pendant cette période, le Congo avait enregistré :

> *« 2,5 millions de morts, tandis que 2 millions de Congolais sont devenus des déplacés internes, dont 1 million sont privés de toute aide humanitaire car ils se trouvent dans des endroits pratiquement inaccessibles. En outre, plus de 300 000 Congolais ont été obligés de fuir vers les pays limitrophes. À Kinshasa, 70 % des 6 millions d'habitants disposent de moins d'un dollar par jour, et la malnutrition touche 70 % des enfants des communes périphériques »* (Braeckman, 2001 : 152)

La mort de Laurent Désiré Kabila le 16 janvier 2001 avait changé la donne. Joseph Kabila, son successeur, engagea le pays sur la voie de la négociation. Ainsi donc :

> *« Après plusieurs tentatives de résolution notamment à Syrte en Libye, Lusaka en Zambie, Gaborone au Botswana, Abuja au Nigeria, Addis-Abeba en Éthiopie, Bruxelles en Belgique, Genève en Suisse, Sun City et Pretoria en Afrique du Sud et Luanda en Angola, les représentants du gouvernement de Kinshasa, des mouvements rebelles, des partis d'opposition et de la société civile purent, enfin, signer un accord de paix global. Cet accord basé sur des principes de consensualité, d'inclusivité et de non conflictualité au sommet de l'État (...) »* (Kabamba, 2005 :8)

Signé le 17 décembre 2002, l'accord prévoyait une transition de deux ans pendant laquelle le pouvoir serait partagé selon la formule 1+4. C'est-à-dire que le Président recevait à ses côtés

quatre vice-présidents. La transition débuta en 2003. Le pays organisa un référendum et la nouvelle constitution fut promulguée le 18 février 2006. Ainsi naquit la 3e république. Depuis lors, trois cycles sont déjà organisés : en 2006, 2011 et en 2018.

2.4.2. Les élections législatives nationales de 2006 et 2011

a. Contexte et issue des scrutins

En 2006, les élections législatives nationales ont eu lieu le 30 juillet dans 145 territoires, 20 villes et 4 regroupements des communes dans la ville de Kinshasa. Ceci étant, elles se sont déroulées dans 169 circonscriptions électorales. Au total, en 2006, 9.907 candidats étaient en lice pour 500 sièges à pourvoir à l'assemblée nationale. A l'issue du vote, le camp Présidentiel aura une majorité confortable comme le démontre le tableau N°1. En 2011, plus de 100 partis ont été créés à la veille du dépôt des candidatures. Le nombre de partis passa de 273 en 2006 à 417 en 2011. Ainsi, 98 partis politiques ont été représentés à l'assemblée. La majorité obtint 341 députés, soit 68 % (Tableau N°2).

Tableau 1 : Répartition des sièges par parti politique à l'assemblée nationale en 2006

N°	Parti politique	Nombre de sièges
1	Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD)	111
2	Mouvement de Libération du Congo (MLC)	64
3	Indépendants	63
4	Parti Lumumbiste Unifiés (PALU)	34
5	Mouvement Social pour le Renouveau (MSR)	27
6	Forces du Renouveau	26
7	Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD)	15
8	Convention des Démocrates Chrétiens (CDC)	10
9	Coalition des Démocrates Congolais (CODECO)	10
10	Union des Démocrates Mobutistes (UDEMO)	9
11	Camp de la Patri	8
12	Démocratie Chrétienne Fédéraliste (DCF-COFEDEC)	8
13	Parti Démocrate Chrétien (PDC)	8
14	Union des Nationalistes Fédéraliste du Congo (UNAFEC)	7
15	Autres partis avec moins de cinq sièges	56
	Total	500

Source : *CEI citée par (Mabiala Mantuba-Ngoma, 2013 : 87)*

Tableau 2: Répartition des sièges par parti politique à l'Assemblée nationale en 2011

N°	Parti politique	Nombre de sièges
1	Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD)	62
2	Union pour la Démocratie et le Progrès (UDPS)	41
3	Parti du Peuple pour la Paix et la Démocratie (PPPD)	29
4	Mouvement Social du Renouveau (MSR)	27
5	Mouvement de Libération du Congo (MLC)	22
6	Parti Lumumbiste Unifié (PALU)	19
7	Union pour la Nation Congolaise (UNC)	17
8	Alliance pour le Renouveau au Congo (ARC)	16
9	Alliance des Forces Démocratiques du Congo (AFDC)	15
10	Rassemblement pour la Reconstruction du Congo (RRC)	11
11	Eveil de la Conscience pour le Travail et le Développement (ECT)	11
12	Mouvement pour l'Intégrité du Peuple (MIP)	10
13	Parti Démocrate-Chrétien (PDC)	7
14	Union pour le Développement du Congo (UDCO)	7
15	Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD)	6
16	Union Nationale des Démocrates Fédéralistes (UNADEF)	6
17	Union des Nationalistes Fédéralistes du Congo (UNAFEC)	6
18	Autres partis	119
19	Indépendants	16
	Total	500

Source : *CENI citée par (Mabiala Mantuba-Ngoma, 2013 : 127).*

b. Motivation du choix électoral

Depuis l'aube de l'indépendance, la variable ethnique est toujours d'actualité. Mais, à partir de 2006, la prolifération des organes de presses joue un rôle important dans le développement du sentiment national. Aux législatives nationales, l'on peut noter trois motivations de vote :

- Ethnie : les électeurs opèrent leurs choix en faveur des candidats issus de leurs groupes d'appartenance primaire. La plupart des partis n'ont eu de candidats que dans les territoires d'origine de leurs présidents à l'exception du PPRD, de l'UDPS, du MSR et du PALU. Le PPRD a eu des députés dans les onze provinces grâce aux moyens colossaux dont il dispose et de l'appui de l'administration (Mabiala Mantuba-Ngoma, 2013).
- Enjeux : en 2006, le pays sortait fraichement de la guerre. Les belligérants ont été sanctionnés soit positivement ou négativement (Kibelo Matondo, 2016). En 2011, l'échec

du programme des cinq chantiers a eu un impact sur le vote : seulement quelque 20 % de députés de l'ancienne législature ont été réélus.

- Clientélisme : au cours des campagnes électorales, aussi bien en 2006 qu'en 2011, les électeurs exigeaient de l'argent aux candidats (Namegabe, 2007).

2.4.3. Les élections à d'autres niveaux du pouvoir

a. Le référendum de décembre 2005

La loi N° 04/028 a été publiée le 24 décembre 2004. Elle portait sur l'identification et l'enrôlement des électeurs. En tout, en juin 2005, quelque 25.712.552 d'électeurs furent enregistrés sur 65 millions d'habitants. Un référendum constitutionnel fut ensuite organisé. Il s'est déroulé du 18 au 19 décembre 2005. Malgré l'appel au boycott par certains partis politiques dont l'UDPS, le taux de participation fut de 62%. Et, quelque 84,3% des participants votèrent pour le Oui et 15,7% pour le Non.

b. Les élections présidentielles de 2006, 2011 et 2018

En 2006, 33 candidats était en lice aux présidentielles. Après le 1er tour du 30 juillet, deux principaux camps se sont formés autour de Joseph Kabila (AMP) et de Jean-Pierre Bemba (UN) en perspective du second tour prévu le 29 octobre. Joseph Kabila eut l'appui d'Antoine Gizenga (PALU) et de Zanga Mobutu (UDEMO). Son challenger bénéficia également de l'appui d'Oscar Kashala et consort. Malgré tout, Joseph Kabila vaincra avec 58% contre 42% de JP Bemba. Kabila prêta serment le 6 décembre 2006. En 2011, l'électorat passe de 25 millions à 31.817.075 électeurs. Mais, le bilan du Président sortant est mitigé tant son programme des « Cinq chantiers » (infrastructures, eau et électricité, santé et éducation, habitat, emploi) reste à la phase des intentions malgré les cinq bonnes années d'exercice du pouvoir. A l'Est de la République, la guerre n'en finit pas. Le soutien du régime s'effrite dans le chef de la population. Le camp Kabila en est conscient. Ainsi, à côté des alliés traditionnels (AFDC, MSR, etc.), le PPRD créa plusieurs partis satellites (AAA, ECT, MIP, NAD, PPPD, RRC) pour aligner les plus des candidats possibles aux législatives. Aussi le nombre de partis, régulièrement enregistrés, est-il passé de 273 en 2006 à 417 partis politiques en 2011. Entre-temps, l'avènement de l'UDPS, ayant boycotté le scrutin de 2006, a fait réfléchir la majorité. L'unité de l'opposition pourrait lui être fatale. Ainsi, le parlement se mobilisa et réduisit le système électoral à un seul tour aux termes d'une révision constitutionnelle. Joseph Kabila, soutenu par la coalition MP, eut dix autres adversaires parmi lesquels : Etienne Tshisekedi

(UDPS), Vital Kamerhe (UNC), Nzanga Mobutu (UDEMO), Léon Kongo Wa Dondo (UFC), Oscar Kashala (UREC), etc. Après le vote du 28 novembre 2011, Kabila fit déclarer vainqueur avec 48,98%. C'est sans surprise d'autant plus que l'éparpillement de l'opposition lui a favorisé.

L'UDPS n'a pas digéré la défaite de 2011. Son leader, E. Tshisekedi, s'autoproclama Président élu et prêta serment dans sa maison. Son combat s'éteignit quand la rébellion du M23 naquit au Nord-Kivu. L'opinion n'avait d'yeux qu'à ce nouveau front. Mais, les prochaines élections prévues en 2016 n'ont pas été organisées. En 2017, la désaffection avait atteint son pic car les électeurs promettaient une sanction exemplaire (Mwetaminwa, 2017). C'est dans ce contexte de méfiance totale que furent organisées les élections de 2018. Bien évidemment, elles furent couronnée par la victoire de l'opposition aux présidentielles et de celle de la majorité aux législatives nationales.

c. Les élections provinciales de 2006 et 2018

En 2006, le 1er tour des élections présidentielles a été couplé avec les élections législatives nationales. Le second tour l'a été avec les élections provinciales. Ces dernières se sont déroulées le 29 octobre 2006. Au total 13.474 candidats étaient en lice sur onze assemblées provinciales disposant de 632 postes à pourvoir dont 52 chefs coutumiers qui devraient être coptés. Les élections provinciales ont encore été organisées en 2018 et ne l'ont pas été en 2011 sous prétexte que le pays n'avait pas assez de moyens.

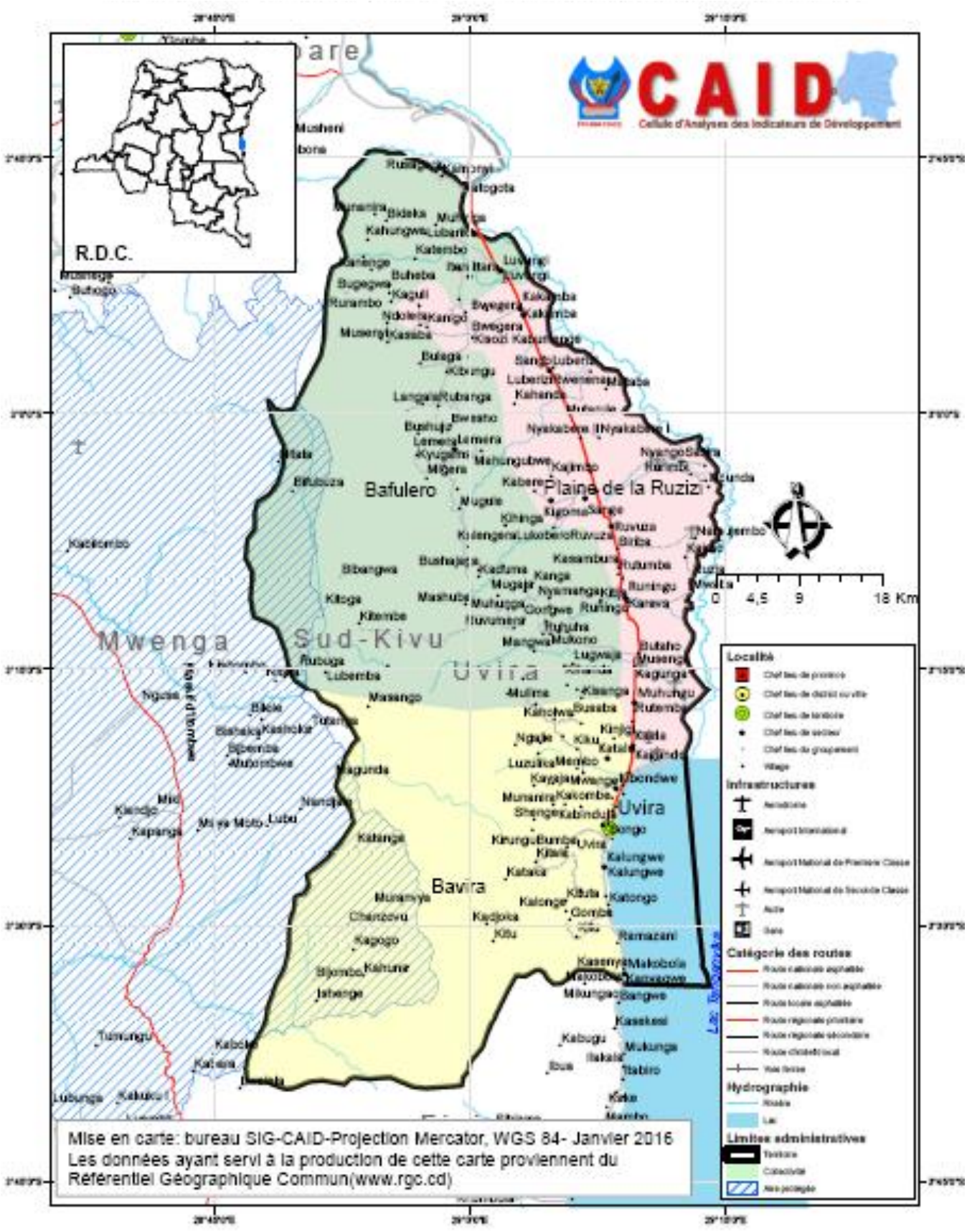
CHAPITRE TROISIEME : CIRCONSCRIPTION ELECTORALE D'UVIRA

Figure 1 : Carte administrative des provinces de la RDC



Sources : https://congoprofond.net/le-tribalisme-peche-originel-de-la-vie-socio-politique-congolaise-tribune-de-dr-tonduangu-kuezina-daniel/

Figure 2 : Carte administrative du territoire d'Uvira en Province du Sud-Kivu



SECTION PREMIERE : LE TERRAIN D'ETUDE

Il n'est pas aisé d'investiguer sur l'ensemble du Congo. Aussi ai-je choisi le territoire d'Uvira pour des raisons déjà évoquées dans l'introduction. Cette partie s'intéresse à l'organisation sociale, politique, administrative et économique de la circonscription.

3.1.1. Aspects géographiques et démographiques

3.1.1.1. Délimitation

Le territoire d'Uvira est situé en Province du Sud-Kivu, à l'extrême est de la République Démocratique du Congo. Il a une superficie estimée à 3148 km^2. Ce territoire est limité au nord par le territoire de Walungu, au sud par celui de Fizi, à l'est par la rivière Ruzizi et le lac Tanganyika. Ces eaux constituent les limites naturelles et communes entre le territoire d'Uvira et la République du Burundi. Enfin, Uvira est limité à l'ouest par une partie du territoire de Walungu ainsi que par le territoire de Mwenga.

3.1.1.2. Démographie

Tableau 3 : Répartition de la population en territoire d'Uvira

N°	Chefferies/cités	Populations	Congolais	Etrangers
1	Chefferie de Bafuliiru	564 732, soit 46,61%	899 229, soit 74, 59%	1763 soit 0,19%
2	Chefferie de Bavira	282 215, soit 23,29%		
3	Chefferie plaine de la Ruzizi	54 045, soit 4,46%		
4	Cité d'Uvira-Centre	205 513, soit 16,96%	306 332, soit 25,40%	4197 soit 1,37%.
5	Cité de Kagando/Kiliba	47 162, soit 3,89%		
6	Cité de Sange	57 854, soit 4,77%		
Total		1 211 521 habitants	1 205 561, soit 99,5%	5 960, soit 0,49%

Sources : *rapport ATU, 2018*

En 2018, le territoire d'Uvira comptait 1 211 521 habitants dont 5 960 étrangers. La répartition géographique montre que 75% de la population vit dans des chefferies. Les chefferies sont des entités coutumières. Elles sont dirigées par les Bami[11]. En plus, ces chiffres sont à réévaluer d'autant plus que, selon le rapport ATU, les agents recenseurs ne s'étaient pas rendus à Mulenge (village situé dans la chefferie des Bafuliiru) et à Bijombo (groupement de la chefferie des Bavira) à cause de l'insécurité.

[11] Pluriel de Mwami (roi).

3.1.1.3. Cartographie électorale des enrôlements

Tableau 4 : Répartition des enrôlés dans le territoire d'Uvira

N°	Sites d'enrôlement	Nombre d'électeurs unique	%	Total chefferies par rapport aux communes	% des chefferies par rapports aux communes
1	Chefferie des Bavira	54 138	16,28	165 937	49,91
2	Chefferie des Bafuliiru	64 836	19,5		
3	Chefferie plaine de la Ruzizi	22 572	6,78		
4	Commune de Luvungi	24 391	7,33		
5	Commune de Kiliba	28 916	8,69	166 501	50,08
6	Commune de Sange	30 269	9,1		
7	Commune d'Uvira	107 316	32,28		
	Total territoire d'Uvira	332 438		332 438	100

Sources : *https://www.ceni.cd/cartographie-electorale/provinces/sud-kivu*

Dans le tableau, la commune de Luvungi n'existait pas au moment du vote de 2018. Luvungi avait le statut d'un poste d'encadrement administratif. A cet effet, il était attaché à la chefferie des Bafuliiru, groupement d'Itara. C'est pourquoi j'ai inclus les enrôlés de cette entité à la chefferie. En dépit de cela, l'on s'aperçoit, au regard de ce tableau, que la distribution territoriale des électeurs penchent en faveur des cités. Sur les 332438 enrôlés, les cités qui n'ont que 25,6% de la population enregistrent 50,08% des enrôlés. Ce qui prouve que les citadins sont plus participationnistes à l'enrôlement que les villageois. Mais, cette piste reste à explorer pour en savoir davantage.

3.1.2. Bref aperçu historique du territoire d'Uvira

L'historique trouvé dans le rapport ATU est tronqué. Il ne contient qu'une énumération des administrateurs de territoire d'Uvira depuis 1900. Bishikwabo Cubaka (1987) comble cette lacune car il s'y était déjà penché. En effet, la période précédant la Conférence de Berlin est marquée par le peuplement des autochtones, la traite des esclaves et la conquête léopoldienne. L'organisation administrative date d'après la débâcle des esclavagistes. L'Etat Indépendant du Congo avait établi son Conseil de guerre à Uvira le 17 octobre 1900 pour conquérir et administrer le Kivu. L'attrait de ce centre était dû à sa position géostratégique. Il est le point extrême-septentrional d'accès au Kivu et permettait de surveiller les positions allemandes du Ruanda-Urundi et du Tanganyika (Tanzanie). Au cours du même printemps, il crée le

territoire de Ruzizi-Kivu dont les limites septentrionales et méridionales sont respectivement Rutshuru et Kalembelembe. Uvira en sera le chef-lieu.

Après la cession du Congo à la Belgique en 1908, l'arrêté ministériel du 11 septembre 1911 annexa le Kivu au District de Stanleyville (Province orientale du Congo-Belge) sans en déplacer le siège établi à Uvira. Cette entité comprenait trois secteurs dont celui de Tanganyika, d'Edouard et de Rutshuru ayant respectivement leurs chefs-lieux à Uvira, Beni et Rutshuru. Le 3 novembre 1913, le Kivu devint un district autonome. Il comptait huit territoires : Semliki, chef-lieu Beni ; Kilofu, chef-lieu Masisi ; Kivu, chef-lieu Nyalukemba ; Tanganyika chef-lieu Uvira ; Luofu, Rutshuru, Kwidjwi (Idjwi) et Kalembelembe avaient leurs sièges qui portaient les même noms. En 1914, la capitale du Kivu est transférée d'Uvira à Rutshuru. En 1928, le territoire d'Uvira est divisé en trois chefferies dont celle des Bafuliiru, celle des Bavira ainsi que celle des Barundi. Par l'ordonnance-loi N°21/91 du 25 février 1938, l'autorité coloniale confirma ses limites géographiques. Ce texte a été modifié le 3 mai 1967 par l'ordonnance N°67-221 sans altérer sa forme d'antan.

3.1.3. Organisation administrative du territoire d'Uvira

Administrativement, le territoire d'Uvira compte trois cités, à savoir celui d'Uvira-Centre, de Kagando/kiliba et de Sange. Les cités sont des entités déconcentrées dirigées par les chefs de cité qui dépendent directement de l'administrateur de territoire. Elles sont subdivisées en 32 quartiers qui, à leur tour, comprennent 212 avenues. A part ces juridictions administratives, Uvira compte trois chefferies. Ce sont des entités coutumières, décentralisées et dirigées par les bami. La chefferie de Bafuliiru comprend cinq groupements, celle Bavira en compte neuf alors que celle de la Plaine de la Ruzizi n'en compte que quatre[12]. Chaque groupement est dirigé par un chef qui représente le mwami et lui rend directement compte. Quant aux chefs des localités, ils rendent compte, à leur tour, à leurs chefs de groupement respectif. Enfin, le territoire d'Uvira dispose de trois postes d'encadrement administratif dont celui de Luvungi, de Mulenge/Lemera et celui de Makobola. Ces postes d'encadrement ne s'occupent que de matières administratives (ADEPAE, ARAL et al, 2011).

En 2013, la cité d'Uvira a revêtu le statut de ville. Mais, elle est restée en veilleuse jusqu'en février 2019. A ce sujet, l'ancien territoire d'Uvira sera disséqué en deux circonscriptions électorales d'Uvira-ville et Uvira-territoire conformément à l'article 115 de la loi électorale de

[12] Voire tableau N°5, p50

2017. Mais, comme cette mesure est postérieure aux élections de 2018, j'analyserais le territoire sous le prisme de l'ancienne organisation administrative qui consacre trois cités, trois chefferies et trois postes d'encadrement administratif.

3.1.4. Paysage politique du territoire d'Uvira

L'administration du territoire avait répertorié plusieurs partis politiques dont la majorité était en veilleuse. Ils se sont manifestés lors du processus de dépôt des candidatures aux législatives nationales et provinciales. Pendant la campagne électorale, trente-six regroupements politiques étaient en lice. Ces regroupements réunissaient plusieurs partis afin de faire face au seuil de représentativité introduit dans l'article 118 de loi électorale de 2017. Mais, ces regroupements s'inscrivent dans trois tendances. Le FCC, majorité au pouvoir, est une coalition formée autour de Joseph Kabila et Emmanuel Ramazani Shadary. Le premier en est l'Autorité morale et le second le représente aux élections présidentielles. La coalition de l'opposition LAMUKA regroupe Jean-Pierre Bemba, Moise Katumbi, Adolphe Muzito, Freddy Matungulu, Mbussa Nyamwisi, Olivier Kamitatu, etc. Tous ces anciens dignitaires appuient Martin Fayulu. Sa candidature fait florès dans le territoire d'Uvira. Enfin, le Cap pour le Changement (CACH) est formé par deux partis politiques dont L'UNC de Vital Kamerhe et l'UDPS de Félix Tshisekedi. Ces deux partis s'étaient retirés de LAMUKA après que le choix du candidat unique de l'opposition ait été porté sur Martin Fayulu. Cette trahison a été mal vue. C'est ainsi que l'arrivée de Kamerhe et Tshisekedi à Uvira a été un fiasco. Le meeting a été boudé et, en cours de route, les jeunes les avaient hués. Pour sa part, le FCC, face à un électorat aigri, a eu du mal à battre campagne. Ainsi, ses lieutenants n'avaient d'autres moyens que mise sur le discours ethniques pour mobiliser l'électorat.

3.1.5. Organisation sociale et culturelle

3.1.5.1. Tribus d'Uvira

Tableau 5 : Répartition tribale de la population du territoire d'Uvira

N°	Chefferies/superficie	Autorité	Groupements/Quartier et répartition de la population
1	Chefferies des Bafuliiru, soit 1421km^2	Adams NDARE III KALINGISHI (Mufuliiru)	Kigoma, Lemera, Itara/Luvungi, Muhungu et Runingu
2	Chefferies des Bavira, soit 1335 km^2	Edmond Lenghe (Muvira)	Bijombo, Kabindula, Kalungwe, Katala, Kijaga, Kitundu, Makobola,

3	Chefferie Plaine de la Ruzizi, soit 644 km^2	Richard Nijimbere Kinyoni III (Murundi)	Kakamba, Kabunambo, Kagando et Luberizi
4	Cité d'Uvira-Centre	Chakupewa Jeanne d'arc (Muvira)	14 quartiers (melting pot : Bafuliiru, Bavira, Babembe, Banyindu, Bashi, Barundi, Banyamulenge, etc.)
5	Cité de Kagando/Kiliba	Ruhanika Birangwa Daniel	14 quartiers : Barundi, Bafuliiru, Bashi et Barega
6	Cité de Sange	Malula Ruhalisha	12 quartiers : à prédominance Bafuliiru

Sources : *propres recherches issues de plusieurs sources croisées*

Officiellement, le territoire d'Uvira compte trois tribus autochtones : Bafuliiru, Bavira et Barundi. Les deux premières vivent dans les chefferies éponymes tandis que les derniers dans la chefferie plaine de la Ruzizi). Chaque tribu dispose d'un territoire (chefferie) et d'une autorité coutumière. Toutefois, le territoire d'Uvira dispose également des tribus diasporiques dont les Bashi, Banyindu, Banyamulenge, Barega, Baluba, Banande, etc.

a. Bafuliiru

Les Bafuliiru sont partis du Soudan en 1010 et sont arrivés en Ouganda en 1090 en passant par l'actuelle République Centre Africaine. Ils auraient quitté le royaume de Bunyoro (Ouganda) au même moment que les Nande, les Hundes et les Shi. Ils se sont établis à Uvira, occupé par les pygmées, en 1350 après un bref séjour à Lwindi dans l'actuel territoire de Mwenga (Beattie et Williams, 2008). La tradition orale indique que cinq clans seraient venus de Lwindi. La plupart se seraient créés au cours de l'histoire si bien qu'ils en comptent quelque trente-deux actuellement[13]. C'est la tribu majoritaire du territoire d'Uvira. Elle s'est divisée et aurait donné naissance à la tribu des Bavira. Ainsi, les Bafuliiru sont disséminés partout dans le territoire d'Uvira.

b. Bavira

Deux versions se contredisent sur l'origine des Bavira. L'une se fonde sur la *mémeité* des traditions avec les Bafuliiru et l'autre sur la différence historique. La version de mémeité montre qu'il y aurait, au 16^e siècle, la sécession au sud du bufuliiru. Les Benelenghe, clan royal vira, se seraient désolidarisés du clan régnant des Bahamba (Chrétiens, 2001). La seconde version de mémeité, épousée par une partie des Bavira modérés, soutient que les

[13] Bahamba, Bashimbi, Balizi, Bashale, Bakama, Banakatanda, Bajumbi, Balambo, Balabwe, Batumba, Banakyoyo, Bashagakibone, Bahungu (Bazige), Bahatu, Banamuganga, Bahangala, Bahinga, Banamubamba, Babinda, Bavumye, Bagaja, Bahembwe, Bashago, Baziba, Banandedu, Bavurati, Bagesera, Bakono, Batwa, Bashegereza, Bashamwa, Bakukulugu.

Bavira seraient venus de Lwindi au même moment que le Bafuliiru sous la conduite d'un seul souverain fuliiru. Ils se sont établis au sud, sur le pic Munanira, avant de coloniser le piedmont de monts Mitumba. Là, ils y trouvèrent les Bajoba (de souche luba) et les Babwari (originaire de la presqu'île d'Ubwari située sur le lac Tanganyika) (Mahano, 1998 ; Bishikwabo, 1987 ; Weis, 1959). Ce qui justifierait l'apparence des traditions avec les fuliiru.

Par contre, la version de différence historique situe l'origine des Bavira dans l'empire Luba. Ils seraient venus du lac Tchad lors de la désertification du Sahara. Ils auraient emprunté la trajectoire du fleuve Congo jusqu'au Maniema et auraient descendus au Katanga, dans l'empire Luba, sous le leadership du clan de Benelenghe. Les querelles intestines les auraient poussés à quitter l'empire Luba et à s'installer à Pepa au sud de Moba-Kirungu. Ils essaimèrent au Sud-Kivu vers 1650. Ce voyage ne fut pas de tout repos. Frappés par les maladies, les intempéries, et surtout à cause du caractère dictatorial et imprévisible du roi, beaucoup restèrent en cours de route[14]. Ce qui occasionna trois vagues, celle de Lwalaba, de la chaîne de Mitumba et du Lac Tanganyika. Les deux derniers groupes se seraient rencontrés à Masanze (actuelle ville de Baraka). Et, ensemble, ils décidèrent de fixer provisoirement la capitale à Sanga (actuel Nundu, en territoire de Fizi). Ensuite, la capitale sera déplacée à Rugongo non sans soulever les conflits avec les *primo-arrivés*, le clan des Bakono qui aurait emprunté la voie lacustre (Kalolero, 2002). Actuellement, les Bavira sont confinés dans la chefferie éponyme et, en partie, dans la cité d'Uvira.

c. Barundi

Il s'agit d'une tribu peuplant une partie de la plaine de la Ruzizi. L'historien Bishikwabo Cubaka explique les circonstances d'installations des Barundi dans la plaine :

> *« Les Administrateurs de Territoire Loons et Vanderghote situent cet avènement vers 1800, époque à laquelle Ndorogwe, un des princes du Burundi de la famille des Nyakarama, installa une partie de ses sujets à Mwihongero, près de Kiliba et à Kihebo dans la "bouche" formée par la Ruzizi. Il étendit son occupation de ces localités jusqu'au nord, à Sange, et de part et d'autre de la Ruzizi. (…) Le successeur de Ndorogwe, Rudengeza, ayant engagé publiquement un conflit avec son mwami Ntare du Burundi, mourut empoisonné. Son successeur, Kinioni, redoutant la poursuite des représailles par Ntare,*

[14] C'est notamment le cas de Mubuyu, ancêtre des Babuyu, qui s'installa dans l'actuel Ubuyu (Kalolero, *op. cit*, 13). Effectivement, les Babuyu sont d'origine luba du Katanga et se seraient installés à Fizi au 17e siècle. Mais, ils sont un peuple matriarcal (Muchukiwa, 2016 :18) contrairement aux Bavira dont le système de filiation est patrilinéaire.

rompit définitivement avec le Burundi. Il retira ses sujets de la rive rundi de la Ruzizi et s'enfonça plus au nord dans la plaine. C'est ainsi qu'il s'installa en plein Bufuliru, à Luberizi, plus au nord de Sange » (Bishikwabo Cubaka, 1987 : 93)

A côté de ces vagues, depuis 1962, les réfugiés Hutu burundais traversent la frontière pour s'installer dans la plaine. Ces événements interviennent chaque fois que le pouvoir militaire de Bujumbura décidait d'opérer en son sein un changement par un coup d'Etat.

d. Banyamulenge

Très longtemps identifiés comme les tutsi du Congo, les Banyamulenge regroupe effectivement plusieurs tribus. Kanyamacumbi, cité par Mutambo, dit que :

« Les Banyamulenge sont venus il y a plus de deux siècles (…) mais ils étaient principalement Bahutu et Batutsi en provenance du Rwanda et du Burundi. Ils ont par ailleurs intégré en leur sein des éléments tanzaniens, des Bashi de Ngweshe et des Batetela du temps du Baron Dhanis » (Kazunguzibwa, 2000 : 84).

Les dates de l'installation au Congo des Banyamulenge restent contradictoires. Eux-mêmes, s'appuyant sur les travaux des historiens, situent leur arrivée avant la période coloniale (Lemarchand, 2003). Sans doute était-ce en petit nombre. La deuxième vague et la plus importante est celle de 1959 qui fuyait la révolution Hutu au Rwanda. Et la troisième vague concerne les entrées clandestines et sporadiques sur le territoire congolais. Les Banyamulenge se répartissent entre 13 et 26 clans. Ils sont présents dans les territoires de Fizi (Minembwe), d'Uvira (Bijombo et Bwegera) et Mwenga (Itombwe).

3.1.5.2. Dynamiques conflictuelles entre tribus d'Uvira

L'antériorité de l'installation et la possession des terres constituent le soubassement justifiant l'autochtonie. A Uvira, la plupart de conflits se nourrissent de cette polémique. Chaque tribu falsifie l'histoire pour justifier son droit de domination sur les autres. Dans ce sens, j'évite de légitimer les stéréotypes en adoptant une posture neutre : décrire la vision que les gens se font d'eux-mêmes[15].

[15] Katembo Kakozi (2005) ne considère que deux communautés autochtones dans le territoire d'Uvira : les Bavira et les Bafuliiru. Le rapport de l'ATU (2018) y ajoute les Barundi. Sans doute est-il parce qu'ils ont la chefferie Plaine de la Ruzizi. Muchukiwa complique la donne. Parfois, il épouse la version de trois tribus autochtones (2011) parfois celle de quatre (2016). En ce sens, ce sont les Banyamulenge qui entre dans le répertoire. Je joins cette dernière classification pour une seule raison : les Banyamulenge n'ont pas de territoire

En 1928, le territoire d'Uvira est divisé en trois chefferies. La chefferie des Bafuliiru, celle des Barundi ainsi que celle des Bavira. Les Bafuliiru, s'estimant primo arrivés, rejettent ces réformes administratives tendant à octroyer des territoires aux Barundi (ICG, 2013). En 1974, la chefferie des Barundi est rebaptisée Chefferie Plaine de la Ruzizi. Cette appellation est abandonnée pour éviter la confusion entre l'entité territoriale congolaise et le Burundi voisin. En deuxième lieu, ce changement de nom dissiperait les préjugés sur les populations congolaises d'origine burundaise (Muchukiwa, 2011, 2016). Effectivement, deux ans plus tôt, le Président Mobutu attribuait collectivement la nationalité à tous les ressortissants du Ruanda-Urundi établis au Zaïre avant 1955. Mais, comme le sentiment anti-tutsi allait bon train, Mobutu fut obligé de revenir sur sa décision en 1982 (Kazunguzibwa Nyenyezi, 2000).

Dans la chefferie des Bavira, un autre foyer de conflit émerge avec la création du groupement de Bijombo en 1979. Or, en 1954, ce village comptait 883 habitants parmi lesquels un seul vira, 323 Ruanda (Banyamulenge), 312 Bafuliiru, 141 Banyindu, etc. (Weiss, 1959 : 121). Les Bavira y voient une tentative de spoliation et s'y opposèrent farouchement. Cette animosité s'est greffée sur des relations qui avaient déjà tourné au vinaigre. Les vira-fuliiru ainsi que les Babembe et Banyindu vivaient à couteaux tirés avec les Banyamulenge. Peu après l'indépendance, l'assassinat de Lumumba avait occasionné une rébellion impulsée par Pierre Mulele entre 1963-1964. Le Kivu, fief du MNC/Lumumba, accueilli le mouvement à bras grandement ouvert et le siège provincial en fut établi à Uvira (Bishikwabo Cubaka, 1987). Par contre, les Banyamulenge, à travers la milice « *abagiriye* », organisèrent une contre-révolution qui sera appuyée par l'armée régulière (ADEPAE, 2011 ; Stearns, 2013).

En 1996, beaucoup de jeunes Banyamulenge s'enrôlent dans les rangs de l'AFDL. Ils se battent aux côtés de Laurent Désiré Kabila et Kinshasa tombe le 17 mai 1997. Le nouveau régime fait volteface et chasse tous les rwandophones. Les Banyamulenge, avec l'appui du Rwanda, crée le RCD le 02 août 1998. Floribert Ndabagoye Nsamimana, mwami des Barundi, y adhère également. La rébellion occupe toute la partie est du pays. Les jeunes vira-fuliiru se retirent et forment une résistance, les Maï-Maï. Le rétablissement de l'autorité de l'Etat a apporté un calme relatif. Mais, des incidents des affrontements sont souvent notés soit à Bijombo ou dans la Plaine de la Ruzizi.

coutumier. Mais, c'est un groupement humain qui se distingue des autres et qui se considère comme étant d'Uvira.

3.1.6. Situation économique

La sempiternelle crise sociale et politique, des années 1990 à 2006, avait affecté le territoire d'Uvira. En effet, le pillage de 1991 ainsi que la guerre civile impulsée par l'AFDL désorganisèrent l'économie si bien que les principales industries, qui jadis absorbaient le chômage, fermèrent en cascade les unes après les autres. A titre d'exemple, la culture de coton, introduite au XIXe siècle, disparut. Les rizicultures ainsi que la sucrerie de Kiliba n'ont pas pu résister[16] (ICG, 2013). Ensuite, le territoire d'Uvira a toujours constitué le déversoir des réfugiés rwandais et Burundais ainsi que des déplacés fuyant l'insécurité dans les territoires voisins. Ainsi, la pression démographique qui s'en est suivie provoque des dégâts environnementaux considérables. Depuis 2004, les perturbations climatiques, alternant l'insuffisance pluviométrique et les pluies torrentielles, ont touché la production agricole (Plaza, 2007). A côté de cela, la mosaïque, une maladie d'origine virale, avait touché 99% de champs des maniocs dans la plaine de la Ruzizi, 71% sur le littoral et 54% dans les moyens plateaux. Cette maladie se propage à une vitesse effrénée. Elle peut atteindre 20 à 30km par an (idem). Pour remédier à cette situation, la population varie les sortes de cultures. Aussi voit-on le maïs et le riz dans la plaine, les haricots et maniocs, malgré la mosaïque, dans les moyens plateaux de Lemera et de Bijombo.

Néanmoins, ces activités champêtres sont souvent perturbées par l'insécurité. Cette situation reste très complexe au regard des groupes armés actifs sur terrain. Les Maï-Maï, à plusieurs commandements autonomes, y grouillent à côté des FARDC. Les milices étrangères y sont également actives à l'instar des FDLR/Rwanda et RED-Tabara, le FOREBU ainsi que les FNL/Burundi. Les jeunes du parti au pouvoir burundais, constituée en milice Imbonerakure, franchissent régulièrement les frontières à la traque de rebelles burundais (ATU, *op. cit*, 2018 : 22). A Bijombo, dans le groupement des Bavira, les milices « *Gumino* » (restons-y) et Twirwaneho appartenant aux Banyamulenge s'affrontent à tout bout de champs avec les Maï-Maï et Bilozebishambuke associés aux tribus Bafuliiru, Babembe, Banyindu et bavira. A part ces combats, ces groupes armés rackettent les populations. Ils instaurent des taxes « kitulo », volent les bétails, kidnappent les populations et exigent la rançon, etc. Beaucoup d'usagers empruntant le tronçon Uvira-Bukavu bifurquent par Bujumbura pour échapper aux coupeurs de route dans la plaine de la Ruzizi.

[16]La sucrerie de Kiliba, surnommée GECAMINES d'Uvira, a été créée en 1956. Elle employait jusqu'à 3500 personnes. Mais, elle fut contrainte à fermer en 1995, une année avant le début de la guerre d'AFDL.

En dépit de cette situation, le commerce fleurit bien qu'il est informel et parfois illégal. En effet, grâce au port de Kalundu, deuxième en RDC après celui de Matadi, le territoire d'Uvira entretient de contacts réguliers avec les villes méridionales de la RDC et de pays voisins : Kalemi et Moba (Province du Tanganyika, en RDC), Kigoma (Tanzanie) et Pulungu (Zambie). D'ailleurs, les Bavira, depuis l'époque précoloniale, furent les premiers habitants du Kivu à faire du commerce avec les arabes en 1840 à Ujiji/Tanzanie (Bishikwabo Cubaka, 1987). En plus, la frontière de Kavimvira ainsi que d'innombrables points de passages sur la rivière Ruzizi assure la liaison entre le territoire d'Uvira et le Burundi, surtout la ville de Bujumbura. Cette capitale burundaise constitue, pour le territoire d'Uvira, une fenêtre donnant sur l'Afrique de l'Est ainsi que sur le reste du monde. En 2009, la Banque mondiale avait recensé plus de 45 mille commerçants informels dont le chiffre d'affaire fut estimé à 652 mille dollars américains (ICG, 2013). Ce petit commerce joue un rôle primordial pour la survie de plusieurs familles. Enfin, 77% de congolais contre 20% de burundais y sont directement impliqués (Titeca & Kimanuka, 2012). En deux semaines, 2500 personnes sont entrés au Burundi et les produits significatifs achetés valent 173725$ par mois (Titeca & Kimanuka, 2012). En 2018, les marchandises importées s'élevaient à plus 16 millions de kilos équivalant à plus de 13 milliards de francs congolais (ATU, 2018).

SECTION DEUXIEME : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Cette section permet d'expliciter le processus de cheminement de la recherche. Ainsi, j'y explique les difficultés d'obtention des données officielles, les différents biais occasionnés par l'éventuelle manipulation des résultats électoraux ainsi que les biais inhérents au système électoral actuel. J'y consacre ensuite les démarches suivies ainsi que les méthodes d'analyse des données. Enfin, les difficultés de la recherche.

3.2.1. Démarche de recherche des données officielles

La plupart des études électorales ont comme source la Commission Electorale Indépendante. De prime abord, j'ai emprunté la même voie. Mais, j'ai buté sur toutes sortes d'obstacles. Le premier jour, arrivé à l'antenne de la CENI/Uvira, le chef d'antenne n'y est pas. Le policier, svelte et brun, me retient. Il n'y a personne dans le bâtiment, dit-il. Et de demander : qui cherchez-vous réellement ? N'importe qui qui y travaille, ai-je répondu. Il me demande d'attendre l'informaticien. Il arrive souvent à 11 heures, précise-t-il. Il est 9 heures. L'informaticien me reçoit. Je lui expose l'objet de ma visite. Il m'invite à attendre le chef qui

est à Bukavu depuis une semaine. Je me présente encore au bureau la semaine qui suit. Enfin. Il est là. Assis sur une chaise plastique orange, je le salue. Il me répond gentiment et m'indique la place. Je m'assois. Il pose son regard sur moi. Je me présente et je lui tends mon attestation de recherche. « Ok ! Que cherches-tu ? », me demande-t-il. Ma réponse est sans attendre « *Les résultats de vote par bureau ainsi que les curricula des candidats* ». Et, d'enchainer : *« je veux comparer les résultats que les candidats ont obtenus dans leurs milieux d'origine ou de résidence. Ensuite, je veux analyser les profils socioprofessionnels des perdants et des gagnants.* »

Le chef d'antenne expire. Il pose son regard sur moi avant de le diriger sur la fenêtre. Il fronce les sourcils et contracte les lèvres. Au final, il soupire et lâche: « *le logisticien n'est pas ici. Revenez la semaine prochaine. C'est lui qui saura ce qu'il peut te donner ou pas.* » Je le remercie et je prends congé de lui. La prochaine fois, c'est le logisticien qui est là. Le chef d'antenne n'y est pas. Je me présente. Non. Le chef d'antenne ne lui a rien dit. Je reprends mon discours pour dire ce que je cherche. Rapidement. Il me recadre : « *Tu n'auras pas les résultats. Nous envoyons tout à Kinshasa. C'est la centrale nationale qui nous renvoie encore les résultats finals. Tu peux seulement avoir les curricula des candidats. Mais, là aussi, on ne va pas te laisser seul dans la salle d'archives.* » La justification ne tient pas. Le 4^{e} paragraphe de l'article 61 de la loi électorale de 2015 postule que l'antenne de la CENI peut délivrer, sur une simple demande, une copie certifiée conforme des procès-verbaux de différents bureaux de vote aux mandataires de partis ou des candidats et aux observateurs dûment accrédités. Je comprendrais si ce logisticien prétextait le défaut de qualité. Ce qui n'a pas été le cas.

3.2.2. Biais méthodologiques inhérents aux sources officielles

a. Eventualité des biais occasionnés par la manipulation des résultats de vote

Le récit ci-haut prouve que la CENI/Uvira est réticente à ouvrir ses archives à la curiosité scientifique. Ce qui renforce le soupçon sur la falsification des résultats de vote. Or, chaque cycle électorale se solde par la contestation des résultats qu'il s'agisse aussi bien des élections présidentielles, législatives nationales que provinciales. Les contentieux restent souvent pendants et, en cas d'écoulement de dossiers et de sortie du verdict, la justice ne parvient pas à prouver son impartialité. Pour s'en persuader, je me réfère au cas de l'exercice électoral de 2018. Il est illustratif.

En effet, la CENI avait publié la liste provisoire des élus le 15 janvier 2019. C'est la cour constitutionnelle qui devrait proclamer les résultats définitifs dans les huit jours qui suivent (article 72, LE 2017). Toutefois, comme elle a été inondée par des réclamations, il lui fallait un mois pour rendre le verdict (article 160, Constitution). Mais, elle en a fait huit. Pour la bonne marche des institutions de la république, l'Assemblée nationale a commencé à siéger. En juin 2019, la haute cour sort son verdict qui tombe comme un couperet. Elle invalide trente-quatre députés dont la plupart sont issus de l'opposition. Ces derniers montent au créneau. Ils organisent des sit-in nuitamment devant la cour. Ils agitent les militants et s'en remettent au Chef de l'Etat. Le 14 juillet 2019, le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo convoque le Président de la cour constitutionnelle. À la sortie de l'audience, celui-ci promet de revenir sur la décision de la cour. Or, l'arrêt de la cour constitutionnelle est inattaquable et il est immédiatement exécutoire (article 168, constitution). Au final, la cour constitutionnelle, dépassée par les événements, sort un autre arrêt validant la plupart des anciens invalidés. La cour gratifie les autres autrement. Trente députés doivent jouir des avantages impartis aux députés. Mais, ils n'auront pas de siège à l'assemblée. Ce verdict est bien plus politique que judiciaire. Le chercheur qui s'y confie risque de se faire éconduire et les résultats seront biaisés. Ce n'est pas tout. Le système électoral en vigueur contient les germes de biais pour le chercheur qui s'appuie sur les résultats de vote.

b. Eventualité des biais occasionnés par le système électoral congolais

Le cycle électoral de 2018 a connu une importante innovation. Le seuil de représentativité a été introduit dans la loi électorale de 2017. Ainsi, « *seules les listes des partis et regroupements politiques ou des indépendants ayant atteint ou dépassé ce seuil national de 1 % sont admises à l'attribution des sièges* », lit-on au 4^{e} alinéa de l'article 118. Ce seuil est calculé sur base du nombre total de suffrages valablement exprimés au niveau national. Dans ces conditions, dans une entité donnée, la CENI peut retenir le candidat ayant moins de voix que celui qui en a davantage. A Uvira, le sentiment général pense que Moise Nyarugabo, du CODE, et Martin Bitijula Mahimba, du PCD, seraient « déclarés » élus grâce au seuil de représentativité. Ceci dit, l'élection ne signifie pas nécessairement la préférence électorale de la majorité d'électeurs. Ce décalage nécessite le renouvellement des approches méthodologiques.

c. Biais méthodologique des études électorales en RDC

Aucun travail sur les élections ne traite le processus de formation de la préférence électorale encore moins la constance ou la volatilité du vote. Et ceux qui se penchent sur l'orientation de vote arrivent aux résultats quelque peu discutables. Ceci à cause de la méthodologie qui s'appuie sur l'institutionnel en faisant fi des motivations individuelles des électeurs. Par exemple, Kabamba, Matagne et Verjans (2006), Bouvier et Omasombo (2012), Kibelo Matondo (2016) ont analysé la cartographie électorale de 2006 et 2011. Ils en ont conclu que le pays est géopolitiquement clivé en pôle Est et pôle Ouest. Les ethnies forment de coalitions hétéroclites fédérées dans une aire linguistique swahiliphone et lingalaphone ayant développé une conscience identitaire. Or, en 2011, le territoire de Fizi au Sud-Kivu a massivement voté en faveur d'Etienne Tshisekedi au détriment de Joseph Kabila (Pourtier, 2012). En 2018, en territoire d'Uvira, la candidature de Martin Fayulu, un mungala de l'Ouest, a eu plus de succès que celle d'Emmanuel Ramazani Shadary, originaire de l'Est (Kabambare au Maniema).

Ensuite, Namegabe (2007) analyse les profils des candidats et conclut au vote ethnique et clientélaire. Or, s'il se penchait sur les perdants, il verrait éventuellement la similarité des profils. La remarque de Maurice Engueleguele (2002) vaut son pesant d'or. Pour lui, les électeurs ont une marge de manœuvre vis-à-vis du choix électoral. C'est la raison pour laquelle les acteurs négocient âprement les électeurs pris séparément. Ensuite, ils rivalisent entre eux dans l'offre des produits politiques, etc.

Quant à Malemba N'sala (2013), il conclut à un vote de solidarité en s'inspirant du comportement des candidats. Ces derniers tendent leurs filets principalement à leur clan. Ce qui, d'après lui, occasionne l'échec des candidats issus de petits clans. Loin s'en faut. Cette déduction me semble erronée, comme nous pouvons le démontrer à partir du cas du territoire d'Uvira. Si l'on en croit les résultats de 2018, les deux premiers meilleurs élus du territoire sont tous issus du « petit » clan fuliiru de Banakyoyo. Il s'agit de Mulimbalimba Masururu Luc et Claude Misare Mugomberwa. Ensuite, Moise Nyarugabo est issu d'une « petite » tribu des Banyamulenge. En ce sens, il est bien important de placer l'électeur au centre de la recherche électorale.

3.2.3. Placer l'électeur au centre de la recherche

a. Qualitatif au lieu du quantitatif

Deux cheminements méthodologiques sont possibles pour cette étude. Le premier consiste à administrer un questionnaire à un échantillon représentatif des électeurs. Cette méthode a l'avantage de comprendre l'ampleur de la distribution des logiques de vote à l'intérieur des catégories sociales : intellectuels, analphabètes, chrétiens, musulmans, jeunes, vieillards, hommes, femmes, etc. Néanmoins, elle occulterait tous les éléments subjectifs (sentiments, peurs, douleurs, angoisses, etc.) qui influencent les logiques de vote. Aussi a-t-on choisi le second cheminement qui s'appuie sur des entretiens biographiques. Ces entretiens sont centrés sur les récits des vies des électeurs. Ils permettent d'accéder à la profondeur des informations sur les motivations individuelles de l'orientation de vote ainsi qu'au sens de la constance ou de la volatilité de l'acte électoral. Toutefois, cette démarche ne permet pas d'interroger un grand nombre.

b. Variables

La variable dépendante de cette étude est le choix opéré au cours des élections législatives nationales de 2018. Et les variables indépendantes sont celles qui auraient influencé ce choix. Elles ont regroupées en quatre appartenances : tribu, territoire, religion et sensibilité politique. Dans tous les cas, il s'agit d'analyser le sens de vote déterminé ou pas par l'appartenance. Ainsi, pour l'opérationnalisation de cette recherche, trois blocs de sous-variables indépendantes sont retenues. Il s'agit des variables sociodémographiques, des variables socioéconomiques ainsi que les variables politiques. Ce sont ces sous-variables qui apparaissent dans le guide d'entretien.

Les variables sociodémographiques concernent : l'âge (électeurs ayant voté au moins deux fois et impérativement aux élections de 2018), le sexe, l'état civil (marié, célibataire, séparé, veuve ou veuf), lieu de naissance (rural ou urbain), lieu de résidence (rural ou urbain), tribu originaire d'Uvira (Bafuliiru, Bavira, Barundi et Banyamulenge) ou non originaire d'Uvira (ceux dont la tribu ou le clan n'a aligné aucun candidat) et la religion (sans religion, chrétien, musulman ou animiste).

Les variables socioéconomiques concernent le niveau de formation (sans formation, école primaire, école secondaire, premier ou deuxième cycle de l'université), le statut professionnel (sans activité, salarié et à son compte) et le revenu (bas, moyen et élevé). J'ai retenu trois indicateurs objectifs pour mesurer ce niveau de revenu. Il s'agit de : fréquence de prise de repas par jour (difficilement ou une fois par jour, deux fois par jour, trois fois par jour),

fréquentation de l'école par tous les enfants en âge d'étudier ainsi que les facilités à aller à l'hôpital en cas de maladie.

Enfin, les variables politiques concernent quatre thématiques. D'abord, la pratique électorale ou l'orientation du choix de l'enquêté. Ensuite, l'insertion de l'individu dans son environnement territorial direct. Puis, les réseaux d'interconnaissance exerçant une socialisation politique à l'intérieur des cercles d'intimité. Enfin, la perception du champ politique et les enjeux du cycle électoral. L'ensemble de toutes ces variables façonnent l'identité des individus.

c. Profils des enquêtés et échantillonnage

Christine Schaut (2014) suggère deux méthodes pour constituer un échantillon qualitatif : la diversification et la saturation. Il ne s'agit pas d'étudier des composantes strictement représentatives mais caractéristiques des populations (Quivy & Campenhoudt, 1988). C'est ce qu'Alvaro Pires (1997) appelle échantillonnage par cas multiples des micro-unités sociales. L'étude porte sur les attitudes, les perceptions, les connaissances ou les comportements des individus appartenant aux différents groupes sociaux. A ce propos, chaque interviewé est porteur de la culture ou de la sous-culture de son groupe caractéristique. Cette recherche porte sur les motivations de vote. Et, spécifiquement, sur l'influence des dons, des appartenances et des enjeux dans un contexte électoral très concurrentiel et des multi-appartenances imbriquées. Au total, dix entretiens sont organisés. Le choix des enquêtés est déterminé par des critères objectifs des appartenances aux quatre catégories décrites ci-après :

Tableau 6 : Présentation des enquêtés

N°	Profils et choix des enquêtés									
	Age	**Sexe**	**Tribu et clan**	**Etat civil**	**Origine et résidence actuelle**	**Religion**	**Niveau de vie**	**Parti politique**	**Vote aux législatives nationales de 2018**	**Vote aux présidentielles de 2018**
1	50 ans	M	Tribu Bafuliiru, du clan des Bashimbi	Marié et père de dix enfants	Né et grandi à Sange	Chrétienne	Elevé	Sans	Vote Claude Misare, membre du CACH (opposition) qui n'est pas de son clan. Misare est du clan de Banakyoyo. L'électeur dit qu'il a voté pour lui parce qu'il est originaire de Sange. Il est nouveau en politique et s'implique sur des dossiers des droits humains.	Félix Tshisekedi (plateforme CACH de l'opposition). Il dit qu'il a aimé le combat d'Etienne Tshisekedi, père biologique du Candidat Félix.
2	55 ans	M	Tribu Bavira, du clan des Bagezi	Séparé, vit avec ses trois enfants	Originaire de Kalungwe, né à Bujumbura et grandi à Uvira	Musulmane	Elevé	PPRD (Majorité FCC)	Vote Djuma Ndasuma membre du parti AFDC (Majorité). Ce candidat est originaire de Kalungwe comme l'électeur et il est de sa tribu. Mais, il dit qu'il a voté pour lui parce qu'il a réalisé des actions. Ndasuma fut Directeur de la Direction Générale des Migrations. L'électeur dit que son candidat engageait les gens sans tenir compte de leurs tribus.	Vote Emmanuel Ramazani Shadary (plateforme FFC, la majorité). Il dit qu'il a voté pour lui parce qu'il est de son parti.

3	31 ans	M	Munyindu du clan des Batumba	Célibataire	Originaire du territoire de Mwenga. Mais, il est né et grandi à Uvira.	Chrétien	Elevé	Sans	Vote Claude Misare de l'opposition CACH qui n'est ni de son territoire ni de sa tribu. Il l'a voté parce que le candidat défendait les droits humains.	Vote Martin Fayulu de la plateforme LAMUKA (opposition). Il dit qu'il a voté pour lui par respect au mot d'ordre de Moise Katumbi. Il préférait ce dernier.
4	30 ans	M	Munyindu du clan des Batumba	Marié et père d'un enfant.	Originaire du territoire de Mwenga. Mais, il est né et grandi à Uvira.	Témoins de Jéhovah (mais exclu)	Elevé	ARCN (FCC)	Vote Justin Bitakwira, membre du FCC (majorité) qui n'est ni de sa tribu, ni originaire de son territoire. Il a voté pour lui parce qu'il parle beaucoup. Il intervient souvent à la presse et ne rate aucune occasion pour défendre les intérêts de la population.	Vote Martin Fayulu de la plateforme LAMUKA (opposition). Il dit qu'il a voté pour lui par respect au mot d'ordre de Moise Katumbi. Il préférait ce dernier
5	34 ans	M	Tribu Bafuliiru du clan des Bahamba	Célibataire,	Originaire de Lemera. Il a grandi dans la ville d'Uvira	Chrétienne	Elevé	Sans	Vote Justin Bitakwira, membre du FCC (majorité) qui n'est ni de sa tribu, ni originaire de son village. Il a voté pour lui parce qu'il parle beaucoup. Il intervient souvent à la presse et ne rate aucune occasion pour défendre les intérêts de la population. Il a voté pour ce même candidat trois fois : 2006, 2011 et 2018.	Vote Martin Fayulu de la plateforme LAMUKA (opposition). Il dit qu'il a voté pour lui parce que c'est lui qui incarnait le changement. Il dit qu'il était fatigué par le règne de Joseph Kabila.

6	26 ans	F	Tribu Bafuliiru, du clan de Banakyoyo	Célibataire	Née à Luvungi mais grandi dans la ville d'Uvira	Chrétienne	Elevé	Sans	Vote Mulimba Masururu Luc du parti AFDC (majorité). Ce candidat est des mêmes origines territoriales et du même clan que l'électrice. Mais, l'électrice dit avoir voté pour lui grâce à ses actions dont la construction des hôpitaux et le rabais des prix des soins médicaux, la plantation de projecteurs le long de la route nationale, etc.	Vote Martin Fayulu de la plateforme LAMUKA (opposition). Elle dit qu'elle a voté pour lui parce que c'est lui que les autres aimaient.
7	52 ans,	F	Tribu Bafuliiru du clan de Bagaja	Mariée et mère de huit enfants	Originaire de Luvungi. Elle s'est installée dans la ville d'Uvira il y a à peine trois ans	Adventiste	Elevé	Sans	Vote Amisi Mweci Clairon du parti BUREC (majorité). Ce candidat lui-même n'est pas originaire d'Uvira. Mais, il est ancien de l'église adventiste. L'électrice dit qu'elle a voté pour lui pour cela.	Vote Martin Fayulu de la plateforme LAMUKA (opposition). Il dit qu'il a voté pour lui parce que c'est lui qui pouvait changer les « choses ». Elle critique sévèrement Joseph Kabila (ancien président et autorité morale du FCC).
8	34 ans	M	Tribu Bafuliiru, du clan des Balizi	Marié et père de quatre enfants	Né à Runingu dans la plaine de la Ruzizi. Il s'est installé dans	Eglise du réveil	Elevé	MLC (opposition)	Vote Bigubaguba Kahungu Jean Baptiste, membre du regroupement AAB/FCC. Il dit qu'il vote pour lui parce qu'il est son oncle paternel. Il était	Vote Martin Fayulu de la plateforme LAMUKA (opposition). Il dit qu'il a voté pour lui

					la ville d'Uvira en 2003.				aussi son Directeur de Campagne.	parce que c'est lui qui était populaire. Tout le monde, dit-il, parlait de ce candidat. Il dit que c'est Joseph Kabila (ancien président et autorité morale du FCC) qui entretient l'insécurité à Minembwe.
9	47 ans	F	Tribu Bafuliiru du clan des Bavumye (les autres Bavumye se déclarent de la tribu des Bavira),	Mariée et mère de 5 enfants	Née et grandie à Uvira	Eglise du réveil	Elevé	Sans	Vote Claude Misare de l'opposition CACH qui n'est ni de son territoire ni de sa tribu. Elle l'a voté parce que le candidat défendait les droits humains.	Vote Martin Fayulu de la plateforme LAMUKA (opposition). Elle dit qu'elle a voté pour lui parce que c'est lui qui était populaire. Tout le monde, dit-il, parlait de ce candidat. Il dit que c'est Joseph Kabila (ancien président et autorité morale du FCC) qui entretenait l'insécurité à Minembwe.
10	35 ans	M	« Tribu » Banyamulenge,	Marié et père des trois	Né à Mikalati (territoire de Fizi)	Ebenezer (réveil)	Elevé	Membre du parti RCD	Vote Moise Nyarugabo, membre du parti RCD. Il a voté pour lui parce que, dit-il,	Vote Ramazani Shadary (FCC, majorité). Il dit que

			refuse de parler de son clan.	enfants				dont le Président Azarias Ruberwa est lui-même de la « tribu » Banyamulenge	c'est un leader charismatique. Il défend sa communauté avec force.	ce candidat est soutenu par Joseph Kabila. Or, selon lui, Kabila protège sa communauté contre d'autres communautés Babembe, Bafuliiru et Banyindu.

Commentaire par rapport au niveau de vie des enquêtés :

Tous ont un niveau de vie élevé. Ceci est particulièrement causé par les indicateurs retenus. Je me suis intéressé à la fréquence de prise de repas par jour, à la scolarité des enfants et à l'accès aux soins médicaux. Ce niveau n'est pas dû au revenu. Mais, à leur insertion dans des réseaux d'interconnaissance. L'enquêtée N° 9 n'a pas de travail. Son mari non plus. Mais, ils vivent grâce à l'assistance du petit frère et de la petite sœur de la femme qui vivent en Finlande (Europe). L'enquêté N°1dit aussi qu'en cas de maladies, il bénéficie de l'appui de sa famille.

d. Collecte des données

La collecte des données a été effectuée en deux temps. Dans un premier moment, il s'est agi de la recherche documentaire sur les élections et sur la circonscription électorale d'Uvira. Des documents sur les élections étaient de deux catégories : des études de portée générale ainsi que celles sur la RDC. Toutefois, la question électorale ne saurait s'abstraire de l'objet politique de manière générale. Ainsi, des publications sur l'évolution politique de la RDC figurent également dans la bibliographie. Elles appuient, éclairent ou nuancent les avis des enquêtés. Cette recherche s'est étendue tout au long de l'année prenant cours en août 2019. Dans un deuxième temps, il s'est agi des entretiens qualitatifs sur terrain. Ces entretiens se sont déroulés entre le 01 et le 20 juillet 2020. Dix personnes ont été concernées par les entretiens. En effet, l'on s'est rendu compte qu'un seul électeur disposait d'autant des critères de sélection. Un seul électeur est à la fois musulman, de la tribu de Bavira et appartient à la formation politique de la majorité. Je ne me suis pas rendu à Lemera et à Mutarule pour des raisons de sécurité. Les entretiens se sont déroulés à Sange et dans la ville d'Uvira.

e. Difficultés rencontrées

- **Confrontation à l'altérité**

La différence ne s'est pas posée en fonction de mon appartenance politique mais tribale. Je suis du clan des Banyamuganga, tribu des Bafuliiru. Immédiatement, sur le terrain, je suis identifié à l'un des segments de la société. Les tribus Bafuliiru, Bavira, Barundi et Banyamulenge vivent à couteaux tirés les uns avec les autres. Un des entretiens a été écourté. L'enquêtée, une maman de la communauté Banyamulenge avait émis des doutes pour me

répondre. J'ai résolu de contacter un autre Munyamulenge[17], collègue de l'école secondaire, qui a accepté volontiers de me parler.

- **Fermeture des frontières de suite du coronavirus**

Les frontières du Burundi ont été fermées depuis mars 2020. Or, le terrain d'étude se trouve à Uvira, en RDC. J'ai écarté l'option de contacter les enquêtés par « whatsapp call ». Car, les circonstances de déroulement des entretiens échapperaient à l'analyse. Ainsi, j'ai contacté un passeur. Certains points de passages clandestins sont fonctionnels sur la rivière Ruzizi. Il m'attend à Rwegura. Je lui ai payé 27 mille francs burundais, l'équivalent de 10 dollars. Il a donné dix mille francs au chef de village de Rwenena, côté congolais. Nous descendons à la rivière. Nous plongeons dans la rivière. Les pieds touchent le fond. Au fur et à mesure nous avançons, les pieds ne touchent plus le fond. Nous nageons. Le cœur faut arrêter de battre quand il me dit d'arrête de nager. Je tiens un régime de bananier très fort. A l'autre rive. Il me lâche dans la nature. Il retourne dans la rivière et se la coule douce. Mon regard se perd à l'horizon. Je suis dans une vaste plaine, vallonnée, une savane herbeuse. Les herbes brulées, les criquets survolent à tout moment, les lézards apparaissent improprement. Je tressaille à tout moment. Aucun sentier à vue. Le cœur bat vite. Je continue la marche. C'est le chemin de l'incertitude qui peut mener n'importe où. Les milices tribales grouillent dans la contrée. Au final, je retrouve un chemin. Je le poursuis jusqu'au village de Kibirizi. J'apprends ce nom sur place. J'y reste un moment. Puis je me dirige à Sange.

- **Insécurité dans certaines entités du territoire d'Uvira**

Lors de la traversée au Congo, arrivé à Kibirizi, une maman m'a accueilli. Je voulais me renseigner sur l'itinéraire à suivre. Elle m'a posé des questions sur mon identité. Je me suis expliqué. Elle a reconnu directement ma lignée et mon village d'origine. Elle a demandé mon programme. Je le lui dis. Je compte aller à Lemera (chefferie des Bafuliiru) et à Bwegera (village où résident beaucoup des Banyamulenge et Barundi). « *Mashi data. Utakolwe. Bagakugonda* ! » (Papa n'ose même pas. Tu seras kidnappé et libéré moyennant une rançon). Et de poursuivre : tu « sens » la ville[18]. Tu ne vas pas les échapper ! C'est ainsi que je me suis dirigé à Sange directement et, le lendemain, à Uvira-ville.

[17] Munyamulenge est le singulier des Banyamulenge. Le préfixe swahili « Ba » marque le pluriel du préfixe « Mu ». Exemple : un Mufuliiru, des Bafuliiru ; un Murundi des Barundi.
[18] Pour elle, j'ai un look des citadins. Les kidnappeurs sauront directement que je ne suis pas du coin et que je peux avoir de l'argent.

CHAPITRE IV : ANALYSE SYNCHRONIQUE DES LOGIQUES DE VOTE

SECTION PREMIERE : LOGIQUE DE VOTE AUX LEGISLATIVES NATIONALES DE 2018

4.1.1. Les voix de l'appartenance

a. Expression ethnique du vote

En RDC, la variable ethnique est souvent mobilisée pour analyser les élections présidentielles. Elles marquent la fracture entre les tribus de l'est et celles de l'ouest (Kibelo Matondo, 2016 ; Kabamba, Matagne et Verjans, 2007). Aux législatives nationales, l'ethnisme apparait dans les discours des candidats (Sadiki Mudarhi, 2009) et les profils des élus démontrent la prédominance des notables tribaux (Namegabe, 2007). Ailleurs, l'analyse du vote ethnique s'applique à l'orientation politique des catégories sociales comme les minorités religieuses, les migrants, etc. (Ragaru & Capelle-Pogãcean, 2011). Dans le cadre de cette étude, pour le cas de la tribu des Bafuliiru par exemple, je me réfère aux clans et non à la tribu. D'autant plus qu'ils avaient quelque quatre-vingt-dix candidats. Ainsi la différenciation ne peut s'opérer qu'à l'aune du clan. Toutefois, les tribus minoritaires telles que les Bavira et les Banyamulenge, le vote ethnique consiste à attribuer une voix à un membre de la tribu. Parce que, avec moins de cinq candidats, il y a moins de chance que chaque clan retrouve un candidat sur la liste de la CENI. Sous cet angle, quatre électeurs sur dix ont attribué leur voix aux candidats de même groupe d'appartenance ethnique qu'eux[19].

Malgré cette attribution de voix aux semblables, ces quatre électeurs justifient leur choix différemment. Le vote de l'enquêté N°10, Munyamulenge, âgé de 35 ans et membre du parti RCD, est dicté par les traumatismes historiques. Il estime que sa communauté (Banyamulenge) fait l'objet de discrimination à cause de leur faciès. En effet, beaucoup de congolais leur dénient la citoyenneté congolaise. Car, d'après un sondage réalisé en 2002, seuls 26% des congolais de tout le pays considéraient les Banyamulenge comme des Congolais (Stearns, et al. 2013). Il faut ajouter que les Banyamulenge ont eux-aussi été enquêtés. Donc ce taux serait inférieur à celui qui a été obtenu si l'on s'intéressait uniquement aux avis des autres tribus.

L'enquêté N°8 quant à lui enchâsse les logiques de vote. Il mélange l'ethnisme et les relations personnelles :

[19] Il s'agit des enquêtés N°2, 6, 8 et 10.

« Il est mon oncle paternel. Ensuite, il était venu me voir en personne pour me demander de battre campagne pour lui dans la plaine de la Ruzizi. Il y a beaucoup de membres de ma famille qui avaient postulé. Mais, il est l'un des rares qui m'avait intéressé et qui m'avait nommé directeur de campagne. Rires. Tu vois. Je ne pouvais pas battre campagne pour quelqu'un et choisir quelqu'un d'autre. » (Enquêté N°8, 34 ans, du clan de Balizi, originaire de Runingu mais vivant dans la ville d'Uvira).

Tandis que les électeurs N°2 et 6 déclarent que leurs choix sont rationnels et désapprouvent le tribalisme. Ainsi, l'enquêté N°6, du clan des Banakyoyo, a voté pour le candidat Mulimbalimba Masururu Luc qui est aussi Munakyoyo. Et de surcroît, les deux sont originaires du groupement d'Itara/Luvungi. Pour l'enquêté N°2, il est musulman de la même manière que son candidat Djuma Ndasuma Hadith. Les deux sont également originaires du village de Kalungwe. Et, il dit que ce candidat est aussi de la tribu des Bavira. Ces deux électeurs affirment qu'ils ont voté pour ces candidats sur base des actions de ces derniers :

« Il a des infrastructures au niveau de notre province. Il a construit des hôpitaux, des écoles, des radios, etc. J'ai remarqué que c'est quelqu'un de développement. C'était mon choix. Je n'ai vu personne d'autre faire des actions comme lui. » (Enquêtée N°6, 26 ans, célibataire, Mufuliiru du clan de Banakyoyo, originaire de Luvungi mais vivant à Uvira).

« Ndasuma était muvira comme moi. Mais, je ne l'avais pas voté pour ça. J'avais porté mon choix sur lui pour son sens du travail. C'est un 'Mchapa kazi', (un travailleur). Il était le candidat de développement. Il a beaucoup travaillé sous Laurent Désiré Kabila. Il était Directeur de la DGM. Il suffisait d'être swahiliphone pour qu'il te donne du travail. Il a aidé beaucoup de gens dans ce sens. Il ne tenait pas compte des appartenances tribales. Pourtant, les autres privilégient leur cercle restreint de famille et d'amitié. Quelqu'un peut être de ta tribu et faire des désordres. Je privilégie celui qui travaille pour l'intérêt de la population. » (Enquêté N°2, 55 ans, musulman, muvira, originaire de Kalungwe mais vivant à Uvira).

Toutefois, ce vote de l'électeur N°2 est empreint d'ethnicité. Pour lui, le candidat Djuma Ndasuma favorisait le Baswahili. Or, dans le paysage politique congolais, les Baswahili constituent une catégorie sociale différente des Bangala, Baluba et Bakongo. Cette catégorisation correspond aux populations parlant les quatre langues nationales de la RDC. Le même extrait nécessite un deuxième éclaircissement à l'aune de la notion d'identité pour soi et d'identité pour autrui (identité assignée). C'est-à-dire qu'il faut s'intéresser à la manière dont l'électeur se définit lui-même et définit l'identité de son candidat. Or, le candidat Djuma

Ndasuma, né à Kalungwe le 01 août 1970, ne s'est jamais situé lui-même entre l'appartenance aux Bavira ou aux Bafuliiru. Mais son clan est connu. Il est Muhangala. Les avis sont partagés sur l'appartenance tribale de ce clan. Pour les uns, il serait l'un des 52 de la tribu Bavira (Kalolero, 2002). Pour d'autres, notamment les Bahangala eux-mêmes[20], ils sont Bafuliiru à part entière. Car, disent-ils, ils seraient venus de Rwindi au même titre que d'autres Bafuliiru. Ils auraient essaimé dans le territoire d'Uvira en transitant par le village de Langala. Ainsi l'enquête N°2 assigne une identité au candidat et le rapproche de la sienne.

L'autre face de l'ethnicité est éliminatoire. C'est-à-dire qu'il existe une catégorie de candidats pour qui les électeurs ne peuvent jamais voter. Cette catégorisation des candidatures « acceptables »/« pires » conduit à l'expression de l'ethnicité. En 2011, les rumeurs attribuaient les origines burundaises au candidat Emmanuel Ndigaya Ngezi La Fantaisie. Les détracteurs du candidat l'accusaient d'avoir amputé son nom pour masquer sa vraie identité. Son nom original serait : « Ngezirabona ». En 2018, le candidat s'est appuyé au clan fuliiru des Batumba duquel il se réclame pour démentir les « allégations » qui lui ont été fatales. L'expérience de cet électeur N°4 le démontre. Il a 30 ans. Il est encore étudiant. Toutefois, il est marié et père d'un enfant. Toute sa vie, il n'a fait que voyager. Tantôt à Minembwe, à Rusabagi/Sange, à Mboko, à Marungu. A Uvira, il a déjà vécu dans quatre quartiers dans l'espace de dix ans. Il a une haine viscérale contre le régime de Joseph Kabila. Pour lui, les deux législatures (2006-2011, 2011-2016) l'ont complètement déçu parce que : « *les Banyamulenge massacraient les gens comme de bêtes au vu et au su de Kabila. Je m'attendais vraiment au changement.* » L'ethnisme apparait dans ce récit par l'attribution collective du caractère sanguinaire à la communauté Banyamulenge. En effet, au moment de la recherche, les tribus en conflit à Minembwe avaient réactivé les hostilités. Un mouvement politico-militaire, baptisé : « Alliance du Congo pour la Paix », ACP en sigle, fut créé le 20 mai 2020[21]. Ce mouvement fédère toutes les factions des Banyamulenge, jadis en dissension, dont les Gumino, les Twirwaneho, la diaspora ainsi que des personnalités politiques[22]. Cette coalition multiplie des attaques contre les populations des tribus Bafuliiru, Babembe, Bavira

[20] Entretien à Bujumbura le 8 mai 2020 avec Mugufi Tunangoja (muhangala).
[21] https://actualite.cd/2020/05/29/rdc-nouvelle-rebellion-en-gestation-au-sud-kivu
[22]https://actualite.cd/2020/05/18/sud-kivu-larmee-constate-la-complicite-des-leaders-locaux-dans-les-conflits-minembwe

et Banyindu[23]. D'ailleurs, parmi les dix enquêtés, aucun n'a voté pour un candidat rival. Et il arrivait que même des témoins ne votent pas pour leurs candidats.

b. Expression territoriale du vote

L'identité territoriale est tout aussi mobilisatrice que l'identité ethnique. Parmi les enquêtés, trois ont attribué leurs voix aux candidats ayant les mêmes origines qu'eux[24]. Deux, dont les enquêtés N°2 et 6 également évoqués ci-haut, attribuent leur voix à d'autres facteurs. Tandis que l'enquêté N°1 a voté pour Claude Misare Mugomberwa, du clan de Banakyoyo, pour son appartenance territoriale :

> *« Les députés ne travaillent pas. Nous les envoyons au parlement mais ils ne se soucient pas des intérêts de la population. C'est pourquoi nous avons préféré envoyer les jeunes pour voir s'ils vont plaider pour nous. Ensuite, Claude Misare Mugomberwa est de Sange. Il fallait que nous soyons représentés. Même si il était Murega je voterais pour lui. »* (Enquêté N°1, 50 ans, du clan des Bashimbi, né et grandi à Sange, père de dix enfants).

En effet, par endroit, des groupes ethniques sont traversés par des dissensions justifiées par des micro-appartenances géo-localisées. Aussi catégorise-t-on les Bafuliiru de Lemera, ceux de la Plaine ainsi que ceux d'Uvira. Il y a donc des conditions de production et de cristallisation de ce type de référence identitaire. Avec la cohabitation, les voisins collaborent, développent des intérêts communs liés à ce nouveau territoire et réécrivent une nouvelle histoire. Ils produisent une nouvelle culture et se sentent appartenir à une même communauté partageant le même terroir (Missié, 2008). Les humains s'identifient davantage à ceux qui leur sont proches géographiquement, ceux qu'ils côtoient depuis des décennies ou des siècles qu'à ceux qu'ils ne croisent que rarement ou jamais (Missié, *op.cit.,* 2008). C'est ainsi que Mova (2018) remarque qu'on est vraiment en plein dans la villagisation de l'action politique. C'est-à-dire que les grands desseins sont honnis. Et, on ne s'engage, par nombrilisme, que pour des projets réduits à la localité d'origine et d'un coût dérisoire.

En effet, les électeurs expliquent l'appartenance territoriale de deux manières. D'un côté, l'appartenance par la naissance. Et, d'un autre, l'appartenance par la résidence directe ou

[23] Le 26 juin 2020, au cours de la 37e réunion du Conseil des Ministres, le Ministre de la Défense nationale et des anciens combattants avait désigné nommément les Twirwaneho (milice des Banyamulenge) comme ayant opéré des attaques contre le village de Mikenge. Les attaques systématiques récentes contre les autochtones ont été menées le 01 juin 2020 à Tchakira : https://www.radiookapi.net/2020/06/01/actualite/securite/sud-kivu-affrontements-entre-deux-groupes-armes-locaux-chakira.

[24] Il s'agit des enquêtés N°1, 2 et 6.

indirecte. Pour le premier cas, il s'agit des candidats nés dans le village mais qui évoluent ailleurs. Ce sont ces professeurs d'universités, des militants de droits de l'homme, de commerçants ayant élu résidence ailleurs par rapport à leur village de naissance. Dans ce cas, le candidat s'identifie à une parenté vivant encore au village. En analysant les données de la CENI, en 2018, trois candidats étaient nés dans la seule cité de Sange mais n'y résident pas. Claude Misare Mugomberwa est né à Sange le 7 juin 1981. Avant les élections de 2018, il vivait dans la cité d'Uvira où il travaillait comme coordinateur de la Nouvelle Société Civile du Congo, NSCC. Toutefois, il gardait un contact permanent avec sa cité natale à travers les multiples branches de sa structure. En 2018, lors des élections, il avait déposé sa candidature dans le parti Union pour la Nation Congolaise, UNC. L'autre candidat justifié par la naissance est le Professeur Munenge Mudage Florent. Il est né à Sange le 14 octobre 1969. Docteur en relations internationales de l'Université de Lubumbashi, le professeur Munenge enseigne à l'Université Officielle de Bukavu, UOB. Il réside dans la ville éponyme. Enfin, Kimwanga Kangeta Jean de Dieu est né à Sange le 3 septembre 1969. Il est chef des travaux à l'Institut Supérieur Pédagogique d'Uvira, ISP. Il est membre de Lubunga Lwa Bafuliiru et vit à Uvira. Le Lubunga est une structure qui sert de médiation en cas de conflits entre Bafuliiru ou Bafuliiru et d'autres peuples. Pour le second cas, l'appartenance territoriale est expliquée par géolocalisation d'une parenté. Le même électeur N°1 justifie le choix du Professeur Bitijuma Mahimba Martin en 2006 pour son appartenance à Sange. Or, ce professeur d'agronomie est né à Lemera le 3 juillet 1956. Il a souvent résidé tantôt à Uvira, tantôt à Bukavu et, au moment des élections de 2018, à Kinshasa et jamais à Sange. Cet électeur se convainc mordicus que le Professeur est de Sange en ces termes :

> *« Oui. Il est de Lemera. Mais, la grande partie de sa famille vit ici à Sange. Puis, il avait épousé la fille du Représentant Ruhigita. Il a célébré son mariage ici à Sange. Ce mariage nous avait honorés. La famille Ruhigita n'est pas n'importe quelle famille. Ce n'est pas tout. Ses deux suppléants à l'époque étaient de Sange. En tout cas, ces éléments ont suffi pour nous convaincre qu'il est d'ici. »* (N°1, voire détails à la page 70)

c. Expression religieuse du vote

La religion est aussi une forme d'appartenance susceptible de distribuer des logiques de vote. L'électeur n'est pas un être désocialisé. Il opère son vote en fonction de son environnement immédiat. C'est-à-dire que le vote n'est pas exonéré de ses déterminants sociaux (Offerlé, 1993). Ainsi, les appartenances n'influencent pas les électeurs de la même manière. Je me suis

entretenu avec une maman, électrice N°7, 53 ans, mariée et mère de huit enfants. Dans son salon, ses enfants font des va-et-vient à tout moment. Elle passe de temps à autre du coq à l'âne au cours de l'entretien. Son propos, plein de détour inspiré de l'évangile, a des allures de prosélytisme. Elle a voté pour Mweci Amissi Clairon. Et pour cause :

> *« Il est de notre église [Eglise adventiste du 7e jour]. C'est la vérité. Il est de notre église. Qu'il passe ou pas, au moins je lui ai donné ma voix. Je n'aime pas les histoires de vote moi. Je voulais seulement lui donner ma voix. Sinon je ne voterais pas. La politique n'arrive pas ici à Uvira. Tout se fait à Kinshasa. Ici à Uvira, on ne bénéficie rien du tout. (…) Mais comme Amissi est notre ancien*[25]*, je ne pouvais pas les laisser.* (Elle arrête de parler. Elle gère un conflit opposant les enfants. Les uns ont mangé beaucoup de beignets par rapport aux autres. Elle débourse de l'argent et la fille ainée cherche d'autres beignets. L'entretien continue) *Mweci est célibataire mais il est déjà fiancé. Et toi ? T'as une femme ? –non.- tu attends quoi ? La bénédiction est dans le couple. Il existe un Dieu des mariés. Si tu veux des bénédictions, il faut t'engager dans le mariage. Il suffit seulement que vous soyez fidèle l'un envers l'autre pour que Dieu pourvoit des miracles à votre famille. En tout cas, il faut prendre femme. Le temps avance. Moi, j'ai voté pour Amissi parce qu'il est fiancé. Je voulais lui donner la chance de faire sa vie aussi à Kinshasa. C'était juste pour l'aider. Je suis satisfaite par ma vie. Nous avions un cousin qui était à côté de moi. Nous l'avions conseillé pour chercher Jésus Christ. Je connais beaucoup de gens qui cherchent du travail et ne se soucient pas de chercher la vie éternelle. C'est une erreur. Même si tu as tout dans ta vie, sans Jésus tu n'es rien. D'abord Jésus. Et le reste après. Tu vois une commerçante mais qui n'évolue pas tout simplement parce qu'elle n'a pas Jésus. Moi, je suis cultivatrice. »* (Enquêtée N°7, originaire de Luvungi, membre de l'église Adventiste du 7e jour, mariée et mère de huit enfants)

Pour un croyant intégré, le coreligionnaire est plus frère qu'un frère biologique. Le frère, c'est celui qui partage la même foi que l'ego. Ses fidèles considèrent leur religion comme étant l'unique qui prépare réellement le second avènement de Jésus Christ. Ils ont, disent-ils, la mission de rependre la vraie foi du Christ sur la terre. Dans ce cas, les églises constituent la base naturelle de candidat. S'il passe, l'église peut en bénéficier aussi par la prise en charge de la construction des églises, des contributions en faveur des visiteurs, des pauvres, etc. Cette enquêtée est l'unique qui justifie son choix par la religion. Toutefois, l'enquêté N°2,

[25] Ancien de l'église, c'est un rang dans la hiérarchisation à l'intérieur de l'église

musulman pratiquant[26], a voté pour Djuma Ndasuma Hadissi, musulman défroqué, en défaveur de Kashindi Batachoka Omar. Celui-ci est un cheikh. Il est membre du parti AFDC et il était aligné sur la même liste que Djuma Ndasuma.

d. Le vote en cas de concurrence à l'intérieur des catégories sociales

La politique est attrayante en RDC. C'est l'un de secteur le plus rentable du pays. Dans la logique de la politique du ventre (Bayart, 2006), les acteurs politiques ont plusieurs facilités. En 2010, le salaire d'un député était passé de quatre mille dollars à treize mille chaque mois. Pourtant, les enseignants, les infirmiers, les policiers naviguaient dans les 50$. Les magistrats et les médecins touchaient difficilement 500$. Les professeurs d'Université avaient deux millions de francs congolais, équivalant à 1500$. A côté de sommes colossales que les députés gagnent chaque mois, ils pouvaient facilement recommander leurs clients à des postes dans l'administration ou dans les entreprises étatiques. Un simple coup de téléphone suffit pour dédouaner plusieurs tonnes des biens importés de l'extérieur. Si l'on pousse la réflexion sur les motivations des candidatures, les uns ne postulent que pour viser les frais de campagne que les Partis allouent à leurs candidats. C'est ainsi qu'à chaque cycle électoral, fleurissent des candidatures si bien que, en 2011 par exemple, un seul bulletin de vote atteignait dix-huit pages. C'est l'argument qu'avait utilisé la CENI pour introduire la machine à voter en 2018. Ainsi, la décision électorale s'effectue par élimination.

La concurrence devient rude à l'intérieur de chaque groupe d'appartenance (tribu, clan, parti politique, quartier, église, association). L'opération de l'acte électorale s'effectue à deux niveaux. Au premier degré, c'est l'appartenance qui définit la décision électorale de l'électeur. Au second degré, il opère une autre sélection à l'aune d'autres référents. Dans ce cas, il peut s'agir de l'engagement antérieur du candidat, de son statut socio-professionnel, de l'aura de sa famille, ses promesses, sa proposition, son programme ou d'autres formes d'appartenance. L'enquêté N°1 est instruit. Il est issu d'une famille bourgeoise. Son père fut administrateur du territoire d'Uvira. Il est né le 22 septembre 1969 à Sange. Marié et père de dix enfants, il est l'ainé de sa famille et c'est bien lui qui avait financé les études de ses petits frères. Il est toujours membre de la commission électorale à chaque cycle de vote. Il justifie son choix par l'appartenance au territoire. Or, la cité de Sange a aligné plusieurs candidats. Ainsi, son choix a été motivé par l'engagement politique du candidat :

[26] Il a déclaré qu'il prie cinq fois par jour comme recommandé par l'islam.

« Misare a plongé en politique en tant qu'acteur de la société civile. A ce titre, il a beaucoup plaidé en faveur de la population. Il était dynamique et courageux. En tout cas, il est mieux placé par rapport à Munenge et Masumbuko. Ces deux sont des docteurs et sont nés ici à Sange mais ils ne sont pas très plongés en politique. » (Enquêté N°1, détails dans le paragraphe ci-haut)

Le même électeur poursuit le filtre des candidats. D'autres candidats à l'instar de Gérard Kwigwasa Nakahuga ont été en lice. Il n'a pas voté pour lui parce qu'il avait besoin de nouveau sur la scène politique. Pour eux, les nouveaux candidats apporteraient de nouveaux projets. La femme (enquêtée N°7) qui a justifié son choix par l'appartenance religieuse a dû recourir au filtre pour opérer son choix. L'autre candidat, disait-elle au cours de l'entretien, est membre de l'église locale de Kimanga. Aussi a-t-elle préféré la proximité géographique. Un autre électeur a opéré son choix en dehors des logiques identitaires en 2018. Mais, en 2011, il a opéré son choix en faveur d'un membre de famille parmi beaucoup d'autres. Son filtre penche en faveur d'une candidate qu'il estime sociable :

« J'avais voté Tindo Kidoge en 2011. J'étais à l'université au Burundi. J'avais fait un aller-retour. En tout cas, je n'avais pas suivi la campagne électorale. J'avais voté Tindo parce qu'elle est de la famille. C'est ma belle-sœur. Il fallait que je l'aide à aller de l'avant. Elle peut être utile pour l'épanouissement de la famille. Tindo est proche de la famille. Elle méritait ma voix. Il y a eu d'autres candidats de la famille comme Limbisa et Espoir Majagira. Ces deux ne sont pas proches de gens. Ils sont honteux et s'isolent des autres. Ils ne participent pas aux cérémonies de la famille. Ils ne visitent pas les autres. Ils se font rares même en cas de problème. Tu vois ? Des tels individus ne valent rien. Mieux vaut les laisser. Mais Tindo parle bien avec les gens. Elle approche tout le monde. Même quand elle sera au pouvoir, j'avais la conviction qu'elle garderait le même tempérament. Je n'aurais pas peur à l'approcher et à lui exposer mes problèmes. Elle n'est pas comme Limbisa et Espoir. Ce n'est pas quand ces deux seront au pouvoir qu'ils se soucieront des autres. Non. Vraiment. Non. » (Enquêté N°3, célibataire, originaire de Mwenga mais il est né et grandi dans la ville d'Uvira).

4.1.2. Dons électoraux

Les acteurs politiques congolais ont coutume de distribuer des présents aux personnes venues assister à leurs meetings. En réaction, des candidats moins nantis formulent des contre consignes invitant les électeurs à « bouffer » l'argent et à voter ailleurs. Ainsi, la population

s'en trouve écartelée dans le jeu des consignes et des contre-consignes (Socpa, idem). Cette pratique date des premières élections démocratiques d'avant l'indépendance. Elle s'est poursuivie sous le régime moniste où les candidats sélectionnés sur une liste bloquée devaient se concurrencer entre eux.

Il existe quatre sortes de dons répartis en fonction de la destination et du moment de son acheminement. En effet, De Palmeira et Heredia (*2013*) distinguent deux moments dans la vie politique. Le premier correspond au temps normal d'avant la campagne électorale (moment hors politique) et le seconde au temps de la campagne électorale (moment du politique). Le moment politique, disent-ils, est très intense, libérant les pulsions, les sentiments, les rancœurs, etc. Tout le pays se met en alerte. Les médias théâtralisent la scène avec des émissions et des tranches spéciales d'information. Les acteurs descendent sur terrain communier avec les citoyens lambda, des réunions incessantes se tiennent çà et là. Au sujet de la destination, le don peut être attribué aux individus ou à la communauté. Schématiquement, ces dons se présentent comme suit :

Tableau N° 7 : Catégorisation des dons électoraux

Destination du don	**Temps d'octroi du don**
Individu (1)	Moment du politique (A)
Communauté(2)	Moment hors politique (B)

Sources : *moi-même*

a. Dons individuels du moment politique (1A)

Il s'agit des biens en nature ou en numéraire attribués aux électeurs pendant la campagne électorale. Il peut s'agir des pagnes, du sel, de l'argent, des fretins, etc. distribués aux participants après les meetings. Pendant la campagne, des candidats arrivaient au marché et recommandaient aux vendeurs de servir généreusement tous ceux qui sont autour d'eux. D'autres payaient les tenanciers des cabarets et leur intimaient d'arroser tout le monde. A première vue, ces dons peuvent susciter le sentiment de redevabilité ou de dette morale. Par contre, d'autres formes de dons sont dépourvues de redevabilité car la simple participation équivaut au contre don. Cette électrice (enquêtée N°9) dit :

> *« Je n'ai jamais 'mangé' l'argent de qui que ce soit. C'est un péché. Eh ! Je me rappelle une fois. Non. Deux fois. On était venu me prendre ici pour participer à une réunion. Je ne savais même pas de quoi il s'agissait. Nous sommes allés chez le chef d'avenue. Eh !*

C'était une candidate. (Sourire). Après la réunion, elle avait donné 2000fc à chaque participant. La deuxième fois encore, on m'avait appelé. Cette fois-ci nous étions dans l'une des salles de l'EP Kasenga. C'était des gens de Bitijula. Ils nous avaient donné eux aussi chacun 3000fc. Tu vois ! Je ne pouvais pas refuser. (…) Je suis partisan de Claude Misare. Je ne peux jamais le trahir. » (Enquêtée N°9, 47 ans, du clan des Bavumye. Elle a voté pour Claude Misare qui n'est ni de sa tribu ni originaire de son village. Il l'a voté parce qu'il défend les droits humains).

Dans cet entretien, l'invitation à participer à une réunion politique oblige le candidat à contre-donner. Le don étant le temps consenti à l'écoute du discours. En plus, il y a d'autres dons que l'on doit considérer comme contre-dons. C'est le cas des gens qui sont payés pour acclamer un candidat, le porter sur le brancard ou accepter de faire partie du cortège. Ces pratiques sont monnaie courante au moment du lancement de la campagne électorale du candidat ou lors d'une entrée triomphale d'un candidat dans la ville. De manière générale, ces dons ne modifient guère les prédispositions des électeurs ayant fixé leur préférence avant le moment de vote.

b. Dons individuels hors moment politique (1B)

Il s'agit des biens que les potentiels candidats accordent aux gens bien même avant le moment de la campagne électorale. Ces dons sont plus susceptibles d'occasionner des dettes morales. Au lieu de l'analyser comme une vénalité, il est plus raisonnable d'y voir, si l'on cite De Palmeira et Heredia (2013), un engagement dans un des côtés de la société. Ils sont de plusieurs natures, un service rendu dans l'administration, faciliter l'obtention du travail, d'un document administratif ou de tout autre avantage. Les échanges matrimoniaux entre dans cette catégorie. Le témoignage de cet électeur, pour le cas du scrutin de 2011, en dit long :

« Le Dr Guillain est comme un frère pour moi. Nous étions des voisins à Mulongwe. Nous vivions très bien vraiment. Je me rappelle qu'il était intervenu en ma faveur en 2011. Mon frère a été mordu par un chien. Il venait fraichement de Lubumbashi. Il fallait l'amener à l'hôpital. Arrivée à l'hôpital, le Dr Guillain, tellement qu'il nous connait, avait soigné mon petit frère gratuitement. Mon cher ! Sourire. Une autre fois, ma femme était enceinte. Il fallait qu'elle accouche par césarienne. Je l'ai emmenée chez Dr Guillain. Il est intervenu sans rien demander. Puis quand la facture est sortie, je suis allé vendre la plupart des biens de la maison. En tout cas, j'étais à plat. Je suis revenu à l'hôpital. Je lui avais expliqué comment je m'étais démené pour avoir cet argent. Il me dit carrément s'il savait

que je vendrais mes biens il ne me l'aurait pas autorisé. C'est ainsi que j'avais payé seulement 120$ sur le 170$ prévu sur la facture. Enfin, quand le moment de vote est arrivé, j'avais croisé sa mère. C'est elle qui m'avait dit : 'savez-vous que votre frère s'est également engagé dans vos histoires'. Quelles histoires ? Lui ai-je demandé ! 'Ces histoires de vote !'. Voilà, j'ai alors décidé de voter pour lui. Je ne pouvais pas le trahir. »
(Enquêté N°8, 34 ans, du clan de Balizi, militant du MLC, originaire de Runingu mais vivant dans la ville d'Uvira. Il avait voté le Dr Guillain, du clan de Batumba et membre du parti Envol)

Cet extrait montre que les échanges créent des liens sociaux. Ceux qui participent à ces échanges inventent de statut dans l'architecture sociale ou familiale. L'emploi de « comme frère pour moi » ou de « votre frère s'est engagé » implique également des rôles sociaux. Ce statut de membre de famille insère l'individu dans un univers des devoirs, notamment ceux de contribuer à l'épanouissement des membres de la fratrie.

c. Dons communautaires du moment politique (2A)

Ces dons sont destinés à toute la communauté de manière générale. Pendant la campagne électorale, des candidats contribuent au projet de construction des églises, des ponts reliant deux quartiers ou deux villages, des écoles, des hôpitaux, etc. Ces dons sont souvent estampillés du nom des candidats. En 2018, Bitijula avait accordé 300 sacs de ciment à l'église 8^{e} CEPAC de Kasenga. Le don a été dit publiquement au cours d'une cérémonie liturgique. La Fantaisie avait accordé près de 400 chaises plastiques à la paroisse de Mulongwe. Souvent, les électeurs objectent qu'ils font tout cela tout simplement parce qu'ils ont besoin de leurs voix. Après les élections, entend-on de temps à autre, ils ne reviendront plus à la base.

d. Dons communautaires hors moment politique (2B)

Ces dons portent entre autres sur la réhabilitation des ponts, la construction des écoles, des hôpitaux, des centrales de captage d'eaux, etc. Ils sont importants en termes de rentabilité. Car ils façonnent la perception des individus vis-à-vis des candidats. Cette électrice dit avoir voté pour le candidat Mulimbalimba Masururu Luc pour des raisons suivantes :

« Il a des infrastructures au niveau de notre province. Il a construit des hôpitaux, des écoles, des radios. Il a aussi planté des projecteurs partout dans la ville d'Uvira, à

Luvungi et à Lemera. J'ai remarqué que c'est quelqu'un de développement. C'était mon choix. Je n'ai vu personne d'autre faire des actions comme lui. » (Enquêtée N° 6)

L'autre électrice n'a pas voté le même candidat. Toutefois, au sujet de l'autre candidat qu'elle aurait apprécié, elle renchérit dans le même sens en ces termes :

« J'avais aussi apprécié Mulimbalimba. Il a des actions tangibles, palpables. Comme les gens souffrent, il a construit des hôpitaux et a réduit les prix des soins médicaux. Exemple, pour la césarienne, le prix dans d'autres hôpitaux coute au minimum 110$. Mais lui demande 40$. Cet argent qui reste peut aider à nourrir la famille. Il a vraiment aidé les gens. Je n'ai pas voté pour lui parce que j'avais déjà remarqué qu'il a été élu en 2011. Sa victoire était garantie. » (Enquêtée N°9)

Certes, les concepts de développement et d'action émergent dans tous les entretiens. Conscients, les acteurs politiques au pouvoir personnalisent des projets publics. Ainsi, ils sont financés par le trésor public pendant que les pancartes restent estampillées « dons de l'Honorable X, Y ou Z ». A titre d'illustration, peu avant la campagne électorale de 2018, Justin Bitakwira Bihona-Hayi, natif du terroir et ministre de développement rural, avait obtenu un don du gouvernement sud-coréen. Il en profita pour planter des projecteurs à Lemera et dans la ville d'Uvira. Depuis lors, il ne cessait de comparer la puissance de « ses » projecteurs d'avec ceux de Mulimbalimba. Parfois, les gens parlent « d'éclairage de Bitakwira ».

Les dons communautaires hors moment politique est très utile au regard du moment de décision des électeurs. Pour Bruno Cautrès et Anne Jadot (cité par Bemba Bondo Mukele, 2018), il existe des électeurs convaincu de longue date, ceux conquis récemment ainsi que ceux qui restent circonspect de façon définitive. Dans le contexte congolais, la plupart des électeurs décident leur vote avant même la campagne électorale. Des données quantitatives le confirment notamment pour le cas du scrutin de 2011 :

« Les enquêtés avaient une idée précise sur leur vote, quelle que soit la variable sociodémographique considérée. Si on prend la décision du vote par genre, nous notons globalement que 265 sur un total de 452/469, soit 58,6%, avaient déjà une idée précise sur leur vote. Ils étaient 157, soit 34,7% à hésiter sur leur vote. Seuls 30 enquêtés, soit 6,6%, ne s'étaient pas encore déterminés sur leur vote. » (Bemba Bondo Mukele, 2018 :231-232)

Au cours de mes enquêtes, j'ai demandé aux électeurs s'ils ont été approchés par des membres de famille pour leur proposer des choix. Cet électeur est musulman, il parle de coreligionnaire venu le voir et met en avant sa fidélité à l'égard de sa décision prise avant même la campagne électorale :

> *« Ils sont venus nombreux pour me sensibiliser. Par respect, je les écoutais calmement. Mais, mon choix était déjà fixé et je ne pouvais pas changer. Regarde. Nous avions un candidat musulman. On dit que les musulmans s'aiment beaucoup et ne se laissent jamais. Nous avions un certain Batachoka. (*Il arrête de parler. Il entre dans la maison*). Ah ! Je n'ai pas retrouvé sa photo. Elle était accrochée au mur. (*Il tourne encore la tête à droite et demande à un voisin s'il se rappelle l'autre nom du candidat musulman. Négatif. Il retourne vers moi et poursuit la narration*). Bon. Ça va. Batachoka est venu en personne nous sensibiliser. Mais, je n'ai pas voté pour lui. Qu'a-t-il déjà fait ? (*m'interroge-t-il). *Rien du tout (*répond-il encore avant de poursuivre*). Moi, je fais mon choix en fonction des actions de développement que le candidat a déjà fait. »* (Enquêté N°2, 55 ans, musulman pratiquant, muvira, originaire de Kalungwe mais vivant à Uvira. Il a voté pour Djuma Ndasuma, un musulman défroqué, lui aussi 'muvira' et originaire de Kalungwe).

4.1.3. Vote sur enjeux, voix de la souffrance et de la déception

Jusqu'à présent, toutes ces explications du vote réifient l'individu qui disparait en faveur du groupe ou des déterminants « clientélaires ». Avec le vote sur enjeux, l'électeur peut se déterminer en fonction de son degré de proximité avec les positions des candidats sur les enjeux des élections, en fonction des performances passées ou attendues, ou encore en fonction de sa situation économique personnelle ou celle du pays (Mayer, 2006). Le vote est *rétrospectif* lorsque l'électeur réagit en fonction des performances passées du candidat. Il est *prospectif* quand il agit en fonction des performances attendues. Le vote est *égotropique* quand l'électeur effectue son choix en fonction de sa situation économique personnelle et *sociotropique*, cas fréquent, quand il opère son choix en tenant compte de la situation du pays (Mayer, 2006).

En 2018, le vote avait des allures d'un vote sanction. L'électorat tenait le gouvernement en place pour responsable de l'état misérable du pays. Tous les enquêtés parlent du changement et du besoin de nouveaux dirigeants. En 2006, le Président Joseph Kabila promettait les cinq chantiers. Par rapport à la perception du travail des députés, les électeurs disent ceci :

« Avant, je croyais qu'elles [élections] peuvent changer nos vies. Mais, je me suis rendu compte que les députés sont chargés de plaider en faveur de la population. Mais, à partir de 2018, j'avais remarqué que c'est impossible. La plupart des députés ont échoué. En 2006 et en 2011, nous avions de l'espoir mais il s'est évaporé. » (Enquêté N°1, justifiant son vote par l'appartenance territoriale. Il s'accroche au candidat du territoire, Claude Misare, au regard des besoins locaux.)

*« (…) Ils [candidats] font des promesses aux cours des campagnes électorales. Si une fois ils réalisent leurs projets, leurs promesses, les choses peuvent changer. Prions seulement Dieu pour que ça change. Sinon, le congolais est marginalisé partout. Nous sommes traités comme des animaux aussi bien dans notre propres pays qu'à l'étranger. Ce n'est pas normal. Et, on nous dira que notre pays est riche. Hum. Quelle richesse si les jeunes continuent à fuir le pays à cause de l'insécurité ou du chômage ? » (*Enquêté N°2)

« Je n'ai pas voté un député national pour qu'il change ma vie. J'ai voté pour lui pour qu'il plaide en faveur de la population. Qu'il plaide auprès du gouvernent ou l'influencer en vue de prendre de décision favorables à la population. Nous avons beaucoup de problèmes : inondations, le chômage, le délabrement des infrastructures, destructions des ponts, insécurité, etc. En réalité, les députés se battent mais le gouvernement est malade. Il se fiche de tout. Même si nous votons, ça ne changera rien du tout. C'est un remplissage des formalités. Ce n'est pas vraiment important pour nous. Or, il suffit de maitriser la sécurité pour que tout le monde retrouve sa part. Les commerçants vont librement circuler, le prix des marchandises pourra baisser, etc. » (Enquêté N°3, 31 ans, de la tribu des Banyindu c'est-à-dire un non originaire d'Uvira)

« Oui. Si le député réalise leurs promesses, ce qu'ils promettent pendant la campagne électorale. Regardes toi-même, on a voté en 2006 et en 2011. Mais, on a rien vu. Rien du tout alors ! C'est comme si on les envoie se balader à Kinshasa. Zéro. Rien. (Wapi kabisa, rien vraiment). » (Enquêté N°6)

Tous les enquêtés n'hésitent pas d'énumérer des problèmes essentiels du pays. Ils expriment leurs souffrances et leur déception. Ainsi, beaucoup tenaient compte des actions et des réalisations des candidats. Il peut s'agir du domaine de droits humains, de l'économie, des infrastructures, etc. L'on peut s'en apercevoir dans les paragraphes ci-après :

« Il (Claude Misare) défendait les gens. Il m'a convaincu avant même la période électorale. Tu sais ? Claude est souple et humble. Tu pouvais l'appeler même pendant la nuit, il répondait et aidait les gens à résoudre leurs problèmes. On peut par exemple t'arrêter. Claude se porte garant et le lendemain tu es relâché. Tu connais toi-même notre gouvernement. On arrête les gens en désordre. Moi ; je n'aime pas ça. Lui aussi n'aime pas ce genres d'arrestations arbitraires. Grâce à Claude, des gens arrêtés arbitrairement étaient facilement libérés. En tout cas, je ne vois aucun autre candidat qui pouvait me convaincre. Ce sont des actions qui comptent et non des paroles inutiles (…).

Je me rappelle que l'on avait arrêté des jeunes soupçonnés de vol. Sa famille avait appelé Claude. Il était intervenu et ce garçon a été libéré. Pourtant, c'était une famille qui avait un député, Mutula Lungwe Diallo. Mais, il n'était pas intervenu. N'eut été Claude, ce garçon croupirait longtemps en prison. Un autre cas m'a le plus touché. On avait instauré une taxe illégale au marché Maendeleo. Ma mère y vend des braises aussi. Les vendeurs ont beau marché mais sans succès. Ils ont fait recours à Claude Misare et il est intervenu. Ils ont eu gain de cause (…).

(Sourire aux coins des lèvres !) *D'ailleurs, j'ai déjà bénéficié de l'assistance de Claude Misare. J'avais commandé mon passeport au niveau de l'ambassade de la RDC au Burundi. Mais, il a été coincé, je ne sais pourquoi. J'avais appelé Claude à Kinshasa. Il est intervenu auprès du ministère des affaires étrangères et mon passeport a été libéré deux jours plus tard. »* (Enquêté N°3, 31 ans, de la tribu des Banyindu c'est-à-dire un non originaire d'Uvira. Il a voté pour Claude Misare, un militant de droits de l'homme).

SECTION DEUXIEME : COMPARAISON DES LOGIQUES DE VOTE AUX LEGISLATIVES NATIONALES ET AUX PRESIDENTIELLES DE 2018

Le scrutin de 2018 s'est soldé par la victoire de l'opposition aux présidentielles et de la majorité aux législatives nationales. Cette section tente d'expliquer ce décalage des logiques de vote aux présidentielles par rapport aux législatives nationales.

Tableau 8: Choix des électeurs aux deux niveaux de pouvoir (législatif national et présidentiel) :

Electeur N°	**Choix opéré**	
	Aux législatives nationales de 2018	**Aux présidentielles de 2018**
1 : sans parti politique	Claude Misare Mugomberwa, plateforme CACH, opposition.	Félix Tshisekedi, plateforme CACH, opposition
2 : PPRD	Djuma Ndasuma Hadissi, AFDC, majorité	Emmanuel Ramazani Shadary, PPRD, majorité
3 : sans parti mais sympathisant de Moise Katumbi	Claude Misare Mugomberwa, plateforme CACH, opposition	Martin Fayulu, LAMUKA, opposition
4 : ARCN (Majorité)	Justin Bitakwira Bihona Hayi, ARCN, majorité	Martin Fayulu, LAMUKA, opposition
5 : sans parti	Justin Bitakwira Bihona Hayi, ARCN, majorité	Martin Fayulu, LAMUKA, opposition
6 : sans parti lors des élections, actuelle militante de l'UNC	Mulimbalimba Masururu Luc, AFDC, majorité	Martin Fayulu, LAMUKA, opposition
7 : sans parti	Amisi Mweci Clairon, BUREC, majorité	Martin Fayulu, LAMUKA, opposition
8 : MLC (opposition)	Bigubaguba Kahungu Jean-Baptiste, AAB, majorité	Martin Fayulu, LAMUKA, opposition
9 : sans parti.	Claude Misare Mugomberwa, plateforme CACH, opposition.	Martin Fayulu, LAMUKA, opposition
10 : RCD (majorité)	Moise Nyarugabo, RCD, majorité	Emmanuel Ramazani Shadary, PPRD, majorité

Commentaire :

Sept enquêtés sur dix ont voté un candidat de la majorité aux législatives nationales. Aux Présidentielles, deux enquêtés sur dix ont été favorables à la majorité et les huit autres à l'opposition. Cinq enquêtés sur dix ont attribué leur choix à un député de la majorité et un président de l'opposition.

4.2.1. Traumatisme historique, indice de l'ethnicité et différemment mobilisateur

Le traumatisme historique est aussi une autre variable qui détermine l'électeur. La RDC a vécu des effets traumatisants depuis la nuit de temps. D'abord, l'esclavagisme et la colonisation ont certainement eu des effets sur la psyché des gens. L'historien Bishikwabo Cubaka (1987) montre qu'Uvira étant la fenêtre qui donne directement sur la Tanzanie et le Burundi, les esclavagistes ont fourmillé dans l'entité, créant des marchés, des mosquées et des quartiers arabisés. Ces formes de contact (esclavagisme et colonialisme) se sont affirmés par la déprédation et le brigandage ayant débouché sur la conversion de l'homme noir (Mbembe, 2006). Pour cet auteur, convertir l'autre, c'est l'inciter à abandonner ce en quoi il croyait. En se dévêtissant, le néophyte déplacerait le centre de gravité de son être. Epreuve de défamiliarisation et de dépaysement, la conversion l'éloignerait de sa famille, de ses parentés, de sa langue et de ses coutumes, parfois de son environnement géographique et de ses proximités sociales ; bref des différentes formes de son inscription dans une généalogie et un imaginaire. Autrement dit, grâce à la conversion, le sujet atteindrait une sorte d'altérité de soi et, dans un déphasage spectaculaire d'identité. A ce titre, l'érosion des références anciennes et des manières de faire traditionnelles allant toujours de pair avec la réécriture des fragments des mémoires nouvelles et une redistribution de la coutume (Mbembe, 2006). Tuer un colonisé, soutient Mbembe, appartient au même registre que tuer un animal ou se débarrasser d'une chose qui a perdu de son utilité. Pour Hegel (cité par Mbembe, 2006) l'acte de tuer un animal ou, pour ce faire un colonisé, peut aussi revêtir, comme à la chasse, une simple fonction de diversification. Il y a donc une parenté entre l'acte de chasser et l'acte de coloniser. Dans les deux cas, mort et vie, livrées aux hasards et aux caprices, se jouent comme sur un coup de dés. En conséquence, les colonisés ont intégré leur infériorité. C'est d'autant plus que, dit Frantz Fanon :

> *« Depuis quelques année, des laboratoires ont projeté de découvrir un sérum de dénégrification ; des laboratoires, le plus sérieusement du monde, ont rincé leurs éprouvettes, réglé leurs balances et entamé des recherches qui permettront aux*

malheureux nègres de se blanchir, et ainsi de ne plus supporter le poids de cette malédiction corporelle » (Fanon, 1952 : 120).

Ensuite, vinrent les dictatures des régimes monopartisans des Présidents Joseph Désiré Mobutu et Laurent-Désiré Kabila. Dans ce cas l'Etat est incorporé dans une personne : le Président. Lui seul détient la loi et peut, seul, octroyer les libertés ou les abolir puisqu'elles sont, ici, maniables. Le Parti unique voulait régenter la totalité de la vie publique et sociale, l'assujettir au service des fins décrétées communes et affirmer l'unité du peuple au sein duquel ne devait s'engendrer aucune division. Ainsi, toute dissidence se trouvait niée lorsqu'elle n'était pas administrativement réprimée ou décapitée par la violence. L'on se trouvait à une situation de dissociation entre la représentation que le potentat donnait de lui-même et de la société d'une part et d'autre part les dits populaires qui jouaient et qui rusaient avec cette représentation. Les actes verbaux qui sont un des repères par excellence de la quotidienneté et donc de la banalité en constituaient un exemple (Mbembe, 2006).

Enfin, la fin de la deuxième république a été suivie par de multiples crises sociale, économique et politique. La guerre de 1996 contribua à exacerber le sentiment anti-Rwanda ou, de manière générale, le ressentiment anti-tutsi. Car, ce sont le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi qui soutenaient la rébellion de l'AFDL en 1996 et du RCD en 1998. Pendant l'occupation, la violence atteignit son pic. Les nouveaux occupants ne rechignaient pas à restaurer la chicotte, à massacrer les populations, réfugiés hutu et autochtones. Ils n'hésitaient pas à broyer les cranes des nourrissons, à éventrer les femmes enceintes et à émasculer les adolescents. Les familles des opposants, enveloppés dans des sacs et largués dans le fleuve, n'avaient pas le droit au deuil. Dans les prisons, la population carcérale ne cessait de grimper. Les vira-fuliiru, les Babembe et Banyindu en ont fait le frais. Ils devinrent des bêtes de somme. Ils portaient les Banyamulenge, majoritaire au RCD, au dos sans contrepartie. Ainsi, les autres populations transportaient leurs bagages gratuitement. Ils tètent les seins des femmes dont les nourrissons sont morts précocement. Les toilettes ont changé leur rôle de réceptacle de matières fécales. Les jeunes y étaient plongés vivants. Ils avalaient des excréments et en mourraient. Le quartier biens mal acquis d'Uvira symbolise cette horreur. Cette guerre permit aux Etats voisins de s'enrichir sur les dos des congolais. Les mines et les forêts du Kivu ont financé la réhabilitation des routes et la construction des immeubles pharaoniques au Rwanda. Les détails de ces actes sont consignés dans le Rapport Mapping des Nations Unies (RMNU, 2010) ainsi que dans le livre blanc du Ministère des droits

humains de 2003. La plupart des rébellions résiduelles nées après les élections de 2006 dont le CNDP et le M23 étaient en général parrainées par le Rwanda.

Du côté des Barundi de la Plaine de la Ruzizi et des Banyamulenge, ils ont été, pendant longtemps, marginalisés. C'est seulement à travers la loi N°71-020 du 26 mars 1971 que le Président Mobutu leur conféra automatiquement et collectivement la nationalité congolaise. Le 5 janvier 1972, la loi N°72-002 réaffirme les dispositions antérieures. Il suffisait d'être ressortissant du Ruanda-Urundi établit sans discontinuité au Congo à dater du 30 juin 1960, le jour de l'indépendance. Mais, ces lois provoquèrent un tel tollé que le Président rétropédala. En 1982, il abrogea toutes les dispositions conférant la nationalité aux ressortissants du Ruanda-Urundi (Kazunguzibwa, 2000). En 1995, le Haut-Conseil de la République-Parlement de Transition, entérina le rapport Vangu, du nom du Président de la Commission, qui suggérait le rapatriement des sujets « congolais à la nationalité douteuse », entendu les Barundi et les Banyamulenge.

Ces événements continuent de déterminer les électeurs au cours des élections. Car chaque fois que l'occasion fait larron, les acteurs politiques les réactualisent et suscitent le repli communautaire. En 2018, les rumeurs couraient sur la nationalité rwandaise d'Emmanuel Ramazani Shadary. Ce dauphin de Joseph Kabila, disait-on, est né des parents rwandais qui s'étaient installés au Congo pour travailler dans les mines au Maniema. Les mêmes origines rwandaises ont été attribuées à Joseph Kabila en 2006 par Jean-Pierre Bemba et en 2011 par Etienne Tshisekedi. Trois enquêtés sont intervenus sur la trajectoire de leur groupe et leurs rapports avec les autres. L'enquêtée N°7 ayant voté sur base de son appartenance religieuse, désapprouve la politique et le ressentiment contre les Banyamulenge (Banyaruanda) transparait dans son discours :

> *« Ici à Uvira, on ne bénéficie rien du tout. Pour être président, il faut mentir, il faut tuer des gens. Un chrétien ne peut pas être politicien. Le président actuel n'avait pas gagné les élections. Il a volé la victoire de Fayulu. Tu vois. Nous souffrons à cause de lui. Il a pris le pouvoir qui ne le lui appartient pas. Voilà la politique. Moi, je désapprouve ça. Je me rappelle comment les Banyaruanda (banyamulenge) nous avaient maltraités. J'étais encore à Luvungi. J'avais un bébé de deux mois. Je l'avais laissé pour aller puiser de l'eau. Les Banyaruanda m'avaient arrêtée. Ils m'ont demandé de puiser de l'eau pour eux. J'avais fait plusieurs tours et la distance était très longue. J'avais passé toute la journée sans savoir réellement l'état de mon enfant. C'était de la colonisation. (…) on visait le*

changement. Nous avions besoin du président qui met de l'ordre dans le pays. L'armée et la police sont infiltrées. Ce sont les Banyaruanda qui occupent tous les postes. » (Enquêtée N°7 a voté un député de la majorité aux législatives nationales parce qu'il est membre de son église. Aux présidentielles, elle a voté Martin Fayulu de l'opposition. Pour elle, ce dernier ne va pas favoriser les 'Banyaruanda')

En effet, la théorie d'occupation est très relayée par les congolais de la diaspora dont l'APARECO d'Honoré N'bdanda, résidant à Paris. Des sites web et des livres sont édités pour crédibiliser cette version. Quant à l'enquêtée N°6, elle a voté pour Mulimbalimba Masururu Luc, membre de l'AFDC/FCC, aux législatives nationales. Aux présidentielles, il a porté son choix sur Martin Fayulu en éliminant le candidat de la majorité :

« Je l'avais aimé pendant la campagne électorale. Je suivais les interventions de ses députés ici à Uvira. Je ne me rappelle plus ce qu'ils disaient mais ils m'ont intéressé. Je ne pouvais jamais voter Shadary. On disait qu'il est rwandais. Il est du côté de Kabila. Or, c'est Kabila qui entretient notre souffrance. Ça fait beaucoup d'années qu'il est là et il n'a rien fait pour le pays. On dit que Kamerhe est aussi rwandais mais ce n'est pas vrai. Nous étions des ignorants. » (Enquêté N°6, 26 ans, tribu des Bafuliiru, du clan Banakyoyo, sans parti politique lors des élections mais actuelle militante de l'UNC).

L'enquêté N°10 est de la tribu des Banyamulenge. Aux législatives nationales, il a voté pour Moise Nyarugabo (un autre Munyamulenge). Aux présidentielles, son choix a porté sur Emmanuel Ramazani Shadary. Ce vote s'est effectué sur base du passé historique de sa tribu :

« J'avais voté pour lui. Rires. Mon cher. Toi-même tu sais. On ne nous aime pas ici. Shadary est le dauphin de Kabila. Vraiment, Kabila nous protégeait. Je crois que tu avais suivi la campagne électorale. Martin Fayulu disait qu'il va nous rapatrier au Rwanda. (Arrête de parler, fixe le regard à côté. Il expire. Lève les yeux et me fixe droit dans les yeux). Je ne pouvais pas voter un type rancunier comme lui. » (Enquêté N°10, 35 ans, tribu Banyamulenge, né à Minembwe, membre du parti RCD).

Du côté de la majorité présidentielle, pour discréditer l'opposition, elle remit en selle le nationalisme en accusant les opposants d'être des valets des impérialistes. Pour preuve, se convainc le camp Kabila, c'est Herman Cohen ainsi que William L. Swing qui dirigeaient la réunion de Genève. Les principaux opposants congolais y étaient réunis pour désigner un candidat commun en perspective des élections de 2018. Le Président Joseph Kabila poussa le nationalisme à l'extrême au point de fermer la maison Schengen à Kinshasa et de réviser

unilatéralement le code minier. Or, la théorie du complot ourdi par des congolais alliés aux occidentaux a été utilisée en 2006. Joseph Kabila était affublé de mêmes accusations. D'aucuns estimaient qu'il serait fabriqué par Louis Michel, Ministre belge des affaires étrangères d'alors, pour servir les intérêts des occidentaux. Aux législatives nationales, le discours nationaliste ne pouvait pas fonctionner tant les débats portaient sur des enjeux locaux tels que l'électricité, les infrastructures, le chômage, etc. C'est en ce sens que électeurs ont préféré des candidats ayant réalisé des actions, peu importe leur appartenance politique.

4.2.2. Alliances politiques, désespoir et souci du changement

La RDC est un Etat à vocation parlementaire où c'est le parti ou le groupe de partis qui obtient la majorité, au terme d'une compétition électorale, qui gouverne le pays. Or, environ 720 partis se départagent le paysage politique. Dans ce contexte, le jeu d'alliance est inévitable (Biyoya Matuku & Mukendi Tshimanga, 2012). En 2018, les partis formant la coalition au pouvoir se réunissait autour du FCC dont Joseph Kabila Kabange est l'autorité morale. Pour sa part, l'opposition a été scindée en deux blocs dont LAMUKA et CACH[27]. Le groupe LAMUKA était notamment composé de Moise Katumbi Capwe, Martin Fayulu Madidi, Jean-Pierre Bemba Gombo, Adolph Muzito, Olivier Kamitatu, Pierre Lumbi Okongo et Delis Sesanga. Tandis que le CACH était uniquement formé de l'UNC de Vital Kamerhe et de l'UDPS de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Ce système d'alliance a fait que des électeurs portent leurs choix sur l'un ou l'autre candidat président de la république, peu importe sa tribu, par respect au mot d'ordre d'un des leaders pour qui ils s'identifient.

Lors de la campagne électorale, les candidats députés de la majorité avaient du mal à battre campagne dans le territoire d'Uvira. Leurs photos étaient désaffichées aussitôt qu'affichées. Leurs calicots déchirés, les meetings boudés, des routes bloquées aux cortèges de la majorité, des autorités prises à partie, etc. Aussi plusieurs candidats de la majorité dissimilaient-ils leur appartenance politique. Conscient de la désaffection, le principal parti de la majorité, le PPRD, n'avait aligné aucun candidat aux législatives nationales dans la circonscription d'Uvira. Il a utilisé des partis satellites dont le PPPD, PCD, MIP et RRC.

[27] Depuis 2006, la vie politique est rythmée par des alliances formées autour d'une personnalité ou d'un parti. L'AMP réunissait des partis proches de Joseph Kabila. De l'autre côté, les partis d'opposition étaient réunis autour de la coalition Union pour la Nation de Jean-Pierre Bemba. En 2011, la coalition autour de Kabila a été rebaptisé Majorité Présidentielle. L'opposition était divisée en Dynamique Tshisekedi Président (DTP), Soutien à Etienne Tshisekedi (SET), l'UNC de vital Kamerhe et Léon Kengo Wa Dondo.

Cet électeur N° 4 déjà décrit plus haut est membre du parti ARCN dont Justin Bitakwira est autorité morale. Il milite officiellement au sein de ce parti de la majorité présidentielle après les élections de 2018. Avant, il n'était qu'un simple sympathisant. C'est pourquoi il a voté pour Justin Bitakwira Bihona-Hayi. Mais, aux présidentielles, il n'a pas voté pour Emmanuel Ramazani Shadary, candidat Président du FCC. Il a préféré voté pour le candidat de l'opposition Martin Fayulu Madidi :

> *« Je l'ai aimé pour plusieurs raisons. J'ai voté pour lui parce qu'il collabore avec celui qui devrait être mon candidat préféré, Moise Katumbi. Il a été empêché de postuler mais il a jeté son dévolu sur Martin Fayulu Madidi. C'est pourquoi j'ai décidé de lui donner cette chance. J'espérais qu'il pourrait changer la situation. D'ailleurs, on l'appelait 'soldat du peuple !', il retroussait les manches sur sa photo de propagande. C'est un travailleur. Celui-là mérite d'être mon président*. » (Enquêté N°4)

La notion de changement apparait dans tous les entretiens. Au cours des enquêtes, j'ai demandé aux électeurs de me dire ce qui a guidé leur choix à la fois aux présidentielles et aux législatives nationales. Le croisement de ces justifications révèle l'uniformité des motivations de vote aussi bien pour les présidentielles qu'aux législatives nationales. Il s'agit du souci de développement, du changement, des actions concrètes, de la fin de l'impunité, de la corruption, du chômage ; et cela peu importe la formation politique du candidat. Aux Présidentielles, le régime Kabila a démérité. C'est l'opposition qui semblait être porteuse de l'espoir comme l'on s'en aperçoit dans l'extrait de cet électeur ci-haut. Or, au niveau local, la « privatisation » ou l'appropriation des actions publiques a semblé une aubaine pour les candidats de la majorité. Ils étaient, au cours de la législature passée, à même d'offrir des dons et des avantages multiples à la communauté. C'est ainsi que Mulimbalimba Masururu Luc, ancien ministre provincial de l'intérieur et sécurité, peut se prévaloir d'avoir réhabilité Adam Kalingishi Ndare Simba, chef de la collectivité des Bafuliiru, à Lemera et d'être venu à bout de l'insécurité sur le tronçon Uvira-Bukavu. Les candidats de l'opposition devaient à leur tour investir leurs propres biens soit dans le secteur des droits humains, de développement (adduction d'eau potable, construction des ponts desservant des villages)

CHAPITRE V : ANALYSE DIACHRONIQUE DES LOGIQUES DE VOTE

Trois cycles électoraux sont déjà organisés en RDC depuis 2006. Ce chapitre analyse le sens de la constance ou de l'évolution des comportements électoraux au cours des législatives nationales de 2006, 2011 et 2018.

Tableau 9: Choix des électeurs aux législatives nationales de 2006, 2011 et 2018 :

Electeurs N°	Vote aux législatives nationales		
	2006	2011	2018
1 : Mufuliiru du clan des Bashimbi. Il est né à Sange et y réside.	Bitijula Mahimba Martin, du clan de Banakatanda, originaire de Lemera et résidant à Kinshasa. Ses deux suppléants furent de Sange, parti de la Majorité.	Munenge Mudage Florent, originaire de Sange, résidant à Bukavu, fils d'un pasteur, parti d'opposition.	Claude Misare, originaire de Sange, résidant à Uvira, militant de la société civile, parti d'opposition.
2 : Muvira, originaire de Kalungwe et membre du PPRD	Wildor Makonero, muvira, originaire de Kawizi et membre du PPRD.	Mulimbalimba Masururu Luc, Mufuliiru du clan de Banakyoyo, originaire de Luvungi et membre du parti AFDC.	Djuma Ndasuma Hadissi, « muvira », originaire de Kalungwe membre du parti AFDC.
3 : Munyindu, du clan des Batumba, non originaire d'Uvira	N'a pas voté (mineur d'âge)	Tindo Kidoge, belle-sœur, Mufuliiru et membre du parti PNR/Opposition.	Claude Misare, militant des droits humains, membre de l'UNC (opposition), originaire de Sange et résidant à Uvira
4 : Munyindu, non originaire d'Uvira, membre du parti ARCN	Wildor Makonero, muvira, originaire de Kawizi et membre du parti PPRD	Abstention pour cause de la religion (Témoins de Jéhovah)	Justin Bitakwira, Mufuliiru du clan de Bashagakibone, originaire de Lemera et Président du Parti

			ARCN (FCC)
5 : Mufuliiru, du clan des Bahamba, originaire de Lemera.	Justin Bitakwira, membre du parti PCBG/Majorité, originaire de Katala (Lemera)	Justin Bitakwira, membre du parti UNC/Opposition, originaire de Katala (Lemera)	Justin Bitakwira, Président du Parti ARCN, tribu Bafuliiru, clan de Bashagakibone, majorité
6 : Mufuliiru, clan de Banakyoyo, originaire de Luvungi mais réside à Uvira	Mineure d'âge	François Masumbuko Rubota, mufuliiru du clan de Bahamba, originaire de la Plaine de la Ruzizi et membre du parti MSR	Mulimbalimba Masururu Luc, mufuliru du clan de Babakyoyo, originaire de Luvungi et membre du parti AFDC (FCC)
7 : Mufuliiru, du clan de Bagaja, membre de l'église adventiste du 7e jour.	Oubli le choix	Mutula Lungwe Diallo, Mufuliiru du clan des Bashimbi, originaire de Mangwa et membre du parti MIP (FCC)	Amissi Mweci Clairon, Mubembe, originaire de Fizi, membre du parti de BUREC (FCC) et ancien de l'église Adventiste.
8 : Mufuliiru du clan des Balizi, originaire de Runingu mais vivant à Uvira-Ville.	Kivunde, Mufuliiru, originaire de Lemera, vivant à Uvira membre du parti MLC/Opposition	Dr Guillain Bilali, Mufuliiru du clan des Batumba, originaire de Lemera mais vivant à Uvira-Ville, membre du parti Envol contrairement à l'électeur qui est membre du MLC.	Bigubaguba Kahungu Jean Baptiste, Mufuliiru, originaire de Runingu, vivant à Uvira et membre du regroupement AAB (FCC)
9 : Mufuliiru du clan des	Oublie le choix	Tâtonne le choix entre Bitijula Mahimba	Claude Misare Mugomberwa,

Bavumye, résidant à Uvira-ville, membre de Ligala (GVED, Kakombe, avenue Goma)		Martin et Munenge Mudage Florent.	Mufuliiru du clan de Banakyoyo, originaire de Sange, militant des droits humains, membre du parti UNC (opposition).
10 : Munyamulenge, né à Minembwe (Mikalati) et grandi à Uvira-ville, membre du parti RCD.	Moise Nyarugabo, Munyamulenge, ancien ministre lors du gouvernement de transition (2003-2005), membre du parti RCD	Bizuru Nzibonera Penuel, président de la mutualité Shikama/Banyamulenge à Uvira,	Moise Nyarugabo, ancien sénateur au cours de la législature de 2006-2018[28], membre du parti RCD.

Commentaire :

Cinq enquêtés sur dix sont constants au moins entre deux scrutins. L'enquêté N°1 est originaire de Sange. Il a voté en faveur des candidats de son terroir uniquement. Tandis que l'enquêté N°2, Muvira, a voté pour des Bavira en 2006 et en 2018. L'enquêté N°5 a attribué ses voix à un seul candidat au cours de ses trois scrutins. Or, l'électeur n'a aucune appartenance commune avec son candidat. L'enquêté N°8 vote en faveur des camarades (amis, oncles) aux trois scrutins. Mais, en retenant la variable appartenance politique, son choix a muté. Il est du MLC depuis 2006 (l'opposition), mais il vote un candidat de la majorité en 2018. Enfin, l'enquêté N°10, Munyamulenge, a voté les Banyamulenge à tous les scrutins.

Les choix de cinq autres enquêtés ont muté. L'enquêté N°3 a voté pour sa belle-sœur (membre de la famille) en 2011. En 2018, il a attribué sa voix à Claude Misare qui n'est ni de son terroir d'origine, ni de sa famille encore moins de son église. L'enquêté N°4 a voté pour Makonero Wildor (Muvira et membre du PPRD) en 2006. Il s'est abstenu en 2011 et a attribué sa voix à Justin Bitakwira (Mufuliiru, ARCN) en 2018. L'enquêtée N°6 a voté François Masumbuko Rubota en 2011 qui n'a aucune relation avec elle. Mais, en 2018, elle a voté pour un candidat de son clan et originaire de son terroir. Toutefois, il y a constance de la

[28] Les sénateurs ont fait douze ans sans être changés. Car les élections provinciales n'ont pas été organisées en 2011. Or, en RDC, les sénateurs sont élus par les députés provinciaux.

logique de vote du point de vue de la motivation. Elle dit qu'elle les a votés pour leurs actions antérieures. L'enquêtée N°7 n'a tenu compte d'aucune appartenance en 2011. Mais, elle a attribué sa voix à un coreligionnaire en 2018. Enfin, l'enquêtée N°9 tâtonne son choix de 2011. Mais, en 2018, elle a voté pour Claude Misare au regard de son engagement dans la société civile. Ce qui n'était pas le cas en 2011.

SECTION PREMIERE : CONSTANCE DES LOGIQUES DE VOTE AUX LEGISLATIVES NATIONALES

5.1.1. Uniformité des déterminants de vote au cours de différents scrutins

a. Constance de la logique territoriale de vote malgré le changement des individus

L'enquêté N¨°1, originaire de Sange, n'a pas changé sa logique territoriale depuis 2006. Il est né sur place et y a grandi. En 2006, il avait voté pour le Professeur Martin Bitijula Mahimba. En 2011, son choix a porté sur Florent Munenge Mudage. Tandis qu'en 2018 il a jeté son dévolu sur Claude Misare Mugomberwa. Tous ces candidats sont originaires de Sange soit par la naissance ou soit par la résidence d'une des parentés. Ils sont tous de la tribu Bafuliiru mais des clans différents. Puis, ils ne sont pas membre des mêmes partis politiques.

Accroché à son terroir d'origine, en 2006, c'est le niveau d'étude qui a influencé le choix de l'électeur. Tout était à terre, dit-il, qu'il s'agisse de l'économie, du social ou des infrastructures. « (…) Nous espérions qu'il plaiderait efficacement en notre faveur », conclut-il. En 2011, ses espoirs se sont évaporés d'un cran. Au cours de la campagne électorale, il avait assisté au meeting de Joseph Kabila, candidat aux présidentielles d'alors. Après le discours du candidat, l'électeur arbora une banderole sur laquelle étaient écrits 5 chantiers[29]. Joseph Kabila, renchérit l'enquêté, le fixa le regard, plongea dans sa jeep et son cortège s'en alla en direction d'Uvira. En 2011, l'électorat se rendit compte qu'il fut berné. Ainsi, sur les 5 élus de 2006 dans la circonscription d'Uvira, un seul sera réélu, Justin Bitakwira. Peut-être est-il parce qu'il avait basculé dans l'opposition. Les gens étaient insatisfaits du régime politique à la hauteur de 70,9% contre seulement 29,1% de personnes satisfaites (Bemba Bongo Mukele, *op.cit.,* 2018). C'est pourquoi, aux législatives nationales, les électeurs privilégient de nouveaux candidats en 2011. En 2018, la désaffection du régime est allée crescendo à en croire les agitations sporadiques contre le FCC. Ainsi, cet électeur N°1,

[29] Programme politique de Joseph Kabila en 2006 : infrastructure, emploi, habitat, eau et électricité ainsi que santé et éducation.

originaire de Sange, en votant Claude Misare Mugomberwa, maintient le vote du candidat du terroir.

En effet, le maintien du vote territorial est dû aux spécificités de problèmes de chaque entité. Depuis des années, des réformes territoriales suscitent le repli communautaire çà et là. En 1928, l'administration coloniale avait divisé le territoire d'Uvira en trois chefferies. Il s'agit de la chefferie des Bafuliiru, celle des Bavira ainsi que celle des Barundi, rebaptisée chefferie plaine de la Ruzizi en 1974. Depuis 2013, les cités de Kagando/Kiliba, Sange et le poste administratif de Luvungi ont été doté du statut de commune rurale. Tandis que la cité d'Uvira est devenue une ville. La mutation de statut pour la cité d'Uvira requiert la délocalisation du bureau du territoire à un autre endroit. Provisoirement prévu à Sange, les habitants de Luvungi lorgnent également ce bureau. Ainsi donc, les gens se tournent vers des leaders locaux à même de défendre les causes locales. A Uvira, on attribue l'adjectif « homme » à celui qui se démarque en faveur de sa communauté de base. Homme est aussi un symbole de virilité, de maturité et de générosité. « Justin Bitakwira est un homme », entend-on souvent dire parce qu'il a construit une maison en matériaux durables à Katala, dans son village natal. D'ailleurs, comme l'explique Rhein (2002), l'établissement de la proximité spatiale suppose l'existence des relations, d'interactions entre objets proches, qu'il s'agisse de groupes sociaux, d'individus, voire d'objet de toute autre nature. Malgré la diversité des conditions; intellectuels versus illettrés, commerçants par rapport aux agriculteurs, jeunes et les adultes ; les habitants de Sange éprouvent indistinctement les mêmes besoins. Ici priment des besoins élémentaires à toute existence humaine à l'instar de la sécurité, de l'eau, de l'électricité ou des routes.

b. Vote sur enjeux : constance des logiques de vote des « blessés » et des déclassés

De manière générale, le scrutin de 2006 diffère de deux autres. En 2006, le pays sortait fraichement d'une guerre civile, très meurtrière et dévastatrice ayant débouché sur la mort de plus de 3,9 millions des morts, uniquement entre 1998 et 2004 (Kabamba, Matagne et Verjans, 2005). Cette guerre n'est pas qu'une stratégie des repositionnements des belligérants ou des prédations économiques des puissances internationales car pour « l'en-bas-du-bas » il s'agit d'une malédiction (Banega & Jewsiewicki, 2001). C'est une guerre étrangère et lointaine d'autant plus qu'elle concerne les autres. Ces Autres ce sont à la fois l'occident, les pays de la région ainsi que les élites politiques (Maindo Monga Ngonga, 2001). Sans doute Kibelo Matondo (2016) pense-t-il que les électeurs sanctionnaient les belligérants soit

positivement soit négativement. Car, rapporte Maindo Monga Ngonga, selon de nombreuses traditions congolaises, un sorcier ne peut faire du mal à un inconnu qu'avec la complicité d'un Parent de la victime. Ainsi perçu, la responsabilité des dommages collatéraux incombent aux élites locales. Dès lors, ces élites sont considérées comme des traitres cautionnant la prise en otage des peuples congolais par d'autres peuples du monde.

Les élections de 2011 s'apparentent à tout le moins à celles de 2018. La guerre persiste à l'est de la RDC. Mais, dans l'ensemble, les événements de 1996 et 1998 ne sont qu'une mémoire passée. Les électeurs commencent à devenir critiques. Ils jugent le gouvernement en place en fonction des promesses des élections antérieures. Cet électeur musulman (enquêté N°2) avait voté Mulimbalimba Masururu Luc en 2011. Or, les deux n'ont aucune appartenance en commun. Pour lui, ce candidat avait fait « de petites actions. » Ces petites actions sont notamment la construction des hôpitaux et le rabais des prix des soins médicaux. L'alchimie de petites actions se nourrit par le désengagement de l'Etat par rapport au social. Cet électeur est nostalgique. Il vit au quartier Kakombe depuis 1999. Ses parents sont venus du Burundi. Ils y ont été chassés en 1978. Ils se sont provisoirement installés à Ubwari (village insulaire sur le lac Tanganyika), puis à Katongo. Katongo est un village du groupement de Kalungwe dans la chefferie des Bavira. Il dit ne pas garder aucun souvenir du Burundi mais plutôt de Katongo : « *Nous ne payons pas les frais de scolarité. Nous payons seulement le minerval, une somme modique, durant toute l'année. Mais pour le moment, c'est grave. Rires. Chaque année, on paye beaucoup de frais. Nous sommes fatigués* ». Tous ses enfants étudient. Il est pêcheur. Des fois, son équipe capture et parfois c'est la carence totale. C'est pourquoi, en cas des maladies des enfants, il fait souvent recours à la famille pour suppléer aux dépenses. Il estime que les congolais sont maltraités aussi bien dans leur propre pays qu'à l'étranger. Il a voté Mulimbalimba en 2011 en fonction de ses actions. En 2018, c'est la même logique qui a guidé son choix bien qu'il ait attribué son vote à quelqu'un d'autre, Djuma Ndasuma Hadissi. Toutefois, ce dernier est un musulman défroqué, muvira et originaire de Kalungwe tout comme l'électeur.

La reprise des mêmes logiques avec renouvellement des individus est due au tâtonnement, à la recherche de « l'oiseau rare », du député « Homme » qui serait à même de faire la différence. Pour d'autres électeurs, le changement d'individu est stratégique. Le vote de certains candidats étant déjà acquis, une électrice (enquêtée N°8) attribue son vote à Claude Misare Mugomberwa en 2018 pour ses actions. C'est Mulimbalimba qui était son premier choix. Mais, elle a considéré que celui-ci a beaucoup des moyens. Il a beaucoup investi dans des

actions en faveur de la communauté. Ainsi, dit-elle, la présence de Mulimbalimba et de Misare au parlement serait bénéfique pour le territoire d'Uvira.

5.1.2. Identification durable aux candidats malgré le changement de camp

Certains électeurs s'identifient durablement aux candidats. Dans ce cas, c'est la personnalité de celui-ci, son charisme, sa capacité de mobilisation qui attirent les électeurs et les garde le plus longtemps possible. Cet électeur (enquêté N°5), Mufuliiru du clan de Bahamba a voté, trois fois d'affilée, le candidat Justin Bitakwira, un autre Mufuliiru mais du clan des Bashagakibone. Et pour cause :

> *« Oui. C'était facile. Je le sens beaucoup dans le dossier de la famille. Par exemple pour la recherche du travail. Il est l'ami à mon père. Mon frère est médecin. Il a fait quatre ans sans avoir le numéro matricule. Mais, grâce à Justin Bitakwira, mon frère a eu son numéro. Diallo (un riche commerçant dont le fils Mutula Lungwe Diallo a été élu en 2011) nous a déjà aussi aidés. Mon feu père fut président du clan de Bahamba ici à Uvira. Pendant la campagne, nous avions reçu Diallo. Il nous a laissés des biens et de l'argent. Même après la campagne, il s'est montré proche de ma famille. Même après la mort de mon père, il continue à nous côtoyer et à approcher notre famille de la sienne. Mais, en matière politique, c'est Bitakwira qui m'inspire. Il me convainc dans ce qu'il fait. Je suivais des cassettes de ses interventions à l'assemblée. Les autres le comprennent très mal. Moi, je suis de son côté. Moi je le comprends facilement. »* (Enquêté N°5).

Le candidat Justin Bitakwira est né à Lemera. Il a d'abord milité au sein de l'UDPS vers les années 1982. Il s'est activement impliqué dans la résistance contre l'occupation rwandaise depuis les années 1996. En 2006, il a postulé au sein de la Majorité Présidentielle. Il a fait défection de la plateforme. Il est devenu trop virulent à l'égard de la majorité. Pour cet électeur, au départ, il avait voté pour lui en raison de dons et contre-dons qu'ils s'étaient faits. Par la suite, le charisme du candidat lui a valu cette fidélité. Car le candidat dénonçait les tares du système de temps à autre. Malgré le retour du candidat à sa formation politique initiale, l'électeur est resté fidèle à lui. Tout comme les résultats d'une étude menée en Corse, la politique ne serait pas affrontement d'idées mais une rivalité, aux législatives nationales, entre les individus. Les discours touchent les moins le terrain d'idées quitte à s'écarter des réalités locales. Ainsi, les électeurs, en émettant leurs voix, n'expriment aucune opinion. A ce sujet, les candidats et leurs partisans sont connus d'avance (Lenclud, 1988). Toutefois, les

identifications partisanes sont en vogue dans contexte bipartisan. C'est pourquoi, aux Etats-Unis d'Amérique, les électeurs s'identifient à l'un de deux partis politiques. Mais, dans le contexte *multipartisan*, comme c'est le cas en RDC, le risque de transhumance est élevé.

SECTION DEUXIEME : MUTATION DES LOGIQUES DE VOTE AUX LEGISLATIVES NATIONALES

5.2.1. Erosion des logiques antérieures de vote

a. De la logique familiale de vote….

Toutes les élections ne sont pas organisées dans le même contexte. J'ai mené dix entretiens. Il apparait que les logiques de vote de cinq électeurs ont muté par l'érosion des logiques antérieures. Le cas de l'enquêté N°3 est emblématique. Cet électeur n'avait pas encore atteint la majorité d'âge en 2006. Mais, en 2011, il avait opéré son choix aux législatives nationales à l'aune de son appartenance familiale. Plusieurs candidats de sa famille étaient en lice. Il a préféré une candidate qui est beaucoup intégrée au cercle familial. Pour lui, la candidate participe aux réunions de la famille. Elle visite les nécessiteux et approche tout le monde sans exception. L'électeur estime que, même au pouvoir, la candidate garderait le même tempérament.

L'électeur, encore étudiant, est venu du Burundi pour voter dans la circonscription d'Uvira. La famille avait déjà désigné le candidat idéal. Il ne pouvait plus faire autrement. Car, pour cet électeur, la famille reste le principal espace où s'opère la socialisation politique. Il n'est pas encore inséré dans de structures de socialisation politique secondaires à l'instar des partis et des syndicats. Dans une étude menée en France en 2018, il a été remarqué que 88,6% des enquêtés ont eu des échanges avec les membres de famille à la veille des élections (Baloge & Grégory, 2018). Contrairement au postulat de distanciation des jeunes par rapport au système global de pensée, cet électeur se veut un « bon » enfant qui se plie aux préférences de la famille. Bien évidemment, pendant longtemps, l'insertion dans le faisceau familial s'avérait une stratégie d'adaptation aux vicissitudes de la vie. Ainsi, dès la période coloniale :

> *« Certains Africains ont, pour se protéger, réinventé leurs structures sociales afin de reprendre le contrôle de leur relation au monde, et même si nécessaire en se renfermant. La tribu n'était pas forcément un tonneau qui se vidait peu à peu, mais plutôt, un refuge reconstruit avec soin, un havre d'ordre moral, où l'on était à l'abri*

des désordres causés par les pouvoirs racistes et les choix économiques imposés de l'extérieur » (Lonsdale, 1998 : 101)

Ainsi, le tribalisme ou encore le népotisme exprime le triomphe du local sur les échecs de l'Etat. Autrefois, il s'était institué en mode de défense contre la domination étrangère. Elle peut être une excellente coopérative de production ou encore un syndicat de premier ordre (Lonsdale, 1998). Aussi l'électeur explique-t-il le sens de son choix en ces termes :

« Il fallait que je l'aide à aller de l'avant. Elle peut être utile pour l'épanouissement de la famille. Tindo est proche de la famille. Elle méritait ma voix. (…) Même quand elle sera au pouvoir, j'avais la conviction qu'elle garderait le même tempérament. Je n'aurais pas peur à l'approcher et à lui exposer mes problèmes. » (Enquêté N°3, voir les détails ci-haut)

b. … à l'expression contextuelle du choix

Maintenant en 2018, la même candidate Tindo Kidoge n'a pas été en lice. En famille, deux candidats ont été dans l'arène électorale. Mais, individualistes et distants du groupe social, l'électeur trouve qu'ils ne valent pas ni pour la famille encore moins pour la population. La législature de 2011 a renforcé son préjugé. Car un candidat de la famille a bien été élu, Espoir Ruhigita Majagira. Il réclamait la réduction des salaires des députés en faveur des enseignants. A l'époque, chaque député, sans tenir compte des avantages divers, touchait 13 mille dollars mensuellement. Sa proposition buta une fin de non-recevoir. Taiseux, ce dernier a été fondu dans la masse. C'est pourquoi :

« Je n'avais pas senti la nécessité de voter pour eux. Ils n'avaient rien fait, aucune œuvre. Espoir Ruhigita par exemple. Il a été élu en 2011. Mais, il n'a rien fait aussi bien pour la population que pour la famille. Je prends l'exemple de Mulimbalimba. Il a construit des hôpitaux, des écoles, il a installé des projecteurs publics. Ces projecteurs ont aidé des gens. Les mamans ont instantanément créé des petits marchés nocturnes, le banditisme a baissé d'un cran, etc. tout çà. Ce sont des œuvres palpables en faveur de la population. » (Enquêté N°3)

En 2018, il a opéré son choix en dehors de sa famille contrairement au scrutin de 2011. Le candidat Claude Misare Mugomberwa pour qui il a voté est Munakyoyo qui est né à Sange. Il milite dans la société civile et intervient à tout bout de champs en faveur des personnes victimes des exactions de l'administration. L'électeur se convainc que :

« Il (Claude Misare) défendait les gens. Il m'a convaincu avant même la période électorale. Tu sais ? Claude est souple et humble. Tu pouvais l'appeler même pendant la nuit, il répondait et aidait les gens à résoudre leurs problèmes. On peut par exemple t'arrêter. Claude se porte garant et le lendemain tu es relâché. Tu connais toi-même notre gouvernement. On arrête les gens en désordre. Moi ; je n'aime pas ça. Lui aussi n'aime pas ce genres d'arrestations arbitraires. Grâce à Claude, des gens arrêtés arbitrairement étaient facilement libérés. En tout cas, je ne vois aucun autre candidat qui pouvait me convaincre. Ce sont des actions qui comptent et non des paroles inutiles. » (Entretien N°3)

L'électeur a trouvé ce qu'il cherchait en dehors de la famille : l'assistance, la protection, la justice, l'égalité, les droits et avantages consécutifs à l'appartenance familiale. Peu avant les élections, le candidat qu'il avait élu était intervenu pour la suppression d'une taxe « illégale » au marché Maendeleo. La mère de l'électeur y vendait des braises.

5.2.2. Relâchement des appartenances

Un électeur (enquêté N°8), membre du parti MLC de Jean-Pierre Bemba, avait voté pour un membre de son parti en 2006. Il avait des charges administratives au sein du parti. Mais, en 2011, il a voté en dehors du cadre de son parti. Cette fois-ci, c'est l'amitié et la camaraderie qui ont prévalu. En 2018, c'est l'appartenance familiale ainsi que la camaraderie qui lui ont dicté les logiques de vote. Ainsi, la faible imprégnation du parti explique ce manque de constance.

Une équipe de chercheurs du Centre d'Etudes politiques de l'Université de Kinshasa ont établi la radioscopie des partis politiques congolais. Il s'est avéré que des formations politiques sont incapables de maintenir leurs influences sur les militants. Car les militants sont conscients que des partis sont des marchepieds permettant l'enrichissement « illicite » de leurs leaders. Pour les militants, ils sont réduits au statut de simples flagorneurs et des danseurs à la gloire des « autorités morales ». Ainsi, la vie du parti est ramenée à celle d'un individu. Les permanences des partis restent souvent fermées. Les leaders de partis reçoivent souvent les doléances des militants à domicile d'autant plus que les permanences du parti sont rarement ouvertes sauf à la veille des élections (Obotela Rashid, Muamba Mumbunda, *et al*. 2013).

Au sein des partis, selon Esambo :

« L'absence de socialisation politique révèle un fossé entre les aspirations des membres des partis politiques et le comportement quotidien des dirigeants. Elle procède d'un déficit

de communication, de formation et partant de leadership. Il est apparu qu'au lieu d'être des associations constituées pour la conquête et l'exercice du pouvoir, les partis politiques congolais ressemblent plus à des boutiques montées juste pour la satisfaction des intérêts individuels » (cité par Obotela Rashid, Muamba Mumbunda, et al. 2013 : 16)

Ensuite, la plupart des partis ne sont actifs qu'à l'approche des élections. Après ce temps d'intenses activités, les partis tombent en léthargie. En 2007, peu après les violences postélectorales, Jean-Pierre Bemba, président national du MLC, a été arrêté et transféré à la prison de la CPI, à La Haye. Ce fut un coup dur bien que la députée Eve Baziba Masudi, secrétaire générale du parti, continuait à tenir les rênes du MLC. Hélas, cela n'a pas empêché l'hémorragie au sein du parti. Toutefois, l'électeur d'Uvira est resté au parti. Mais, son activisme n'a pas gardé la même ardeur. Ainsi, il a octroyé sa voix à un autre candidat, issu d'un autre parti politique.

Un autre électeur, membre du PPRD, affirme avoir voté Makonero Wildor en 2006. Celui-ci était membre du même parti. Son choix, il l'attribue à la popularité du candidat. En effet, les chansons étaient ponctuées à longueur de journée en faveur de Kabila et Makonero. En Kifuliiru, la chanson disait : « *Kabila alenga ku du'ane, ayee agweti Makonero mugongo we, ndombolo ya solo* » (Kabila a franchi la frontière avec Makonero au dos). Dans la culture congolaise, c'est la mère qui porte l'enfant au dos. Cette métaphore attribue la maternité politique de Makonero à Joseph Kabila. Cet enfantement « heureux » fut un dividende politique pour le candidat aux législatives nationales. Car, la posture de l'unificateur du pays, dans une province en proie à la guerre civile, a valu une popularité sans faille au Président Joseph Kabila et à tous ses candidats aux divers échelons. C'est pourquoi l'Alliance de la Majorité Présidentielle, AMP, obtint 290 sièges sur 500 aux législatives nationales. En 2011, cet électeur avait voté pour Mulimbalimba Masururu Luc, de l'AFDC-A, pour ces actions antérieures. Car, regrette-t-il, c'est le capharnaüm total au PPRD :

« Je suis membre du PPRD. Je garde encore ma carte de membre ainsi que quelques insignes du partis dont les drapeaux, les écharpes, les tricots, etc. Je te l'ai déjà dit. Je suis parmi les premiers à avoir introduit ce parti ici au quartier Kakombe. Mais, je m'en suis déjà distancé quelque peu. J'avais remarqué que ça devenait de plus en plus du désordre. Les gens venaient juste pour les pagnes et les sels. Moi, un homme qui se respecte. Je ne peux pas faire ça. Je ne participe même plus aux réunions. Mais, chaque fois qu'il y a rencontre, je m'efforce pour m'informer sur le contenu de la réunion. » (Enquêté N°2).

La plupart des militants sont saisonniers. Ils se mobilisent souvent quand le parti va accueillir des autorités. Ils adhèrent à plusieurs partis politiques dans le but de bénéficier des retombées lors des manifestations politiques (Obotela Rashid, Muamba Mumbunda, *et al*. *op.cit.*, 2013).

CONCLUSION GENERALE

Les élections de 2018 sont particulières. Elles se sont déroulées dans le contexte de la désaffection totale de la coalition au pouvoir, le Front Commun pour le Congo. Aussi se sont-elles soldées par la victoire de l'opposition aux présidentielles pendant qu'aux législatives nationales, c'est la même majorité, aussi honnie soit-elle par la population, qui a raflé la majorité. Ainsi, ce mémoire s'intéresse au sens que les électeurs accordent à leur acte de vote. L'idée de base, servant ipso facto d'hypothèse, est que chaque cycle électoral apporte sa logique de vote, (re)définit l'expérience et le goût de l'électeur. Pour ce faire, le mémoire questionne les trois variables qui semblent déterminantes pour la décision électorale. Il s'agit des appartenances primaires, des dons électoraux ainsi que des enjeux politiques du cycle électoral en cours.

J'ai analysé les résultats de la recherche en suivant deux pistes : la première porte sur les scrutins de 2018 uniquement. C'est ce que j'ai intitulé « analyse synchronique des logiques de vote. » Ce chapitre est divisé en deux sections dont les logiques de vote aux législatives nationales et la comparaison des logiques de vote aux présidentielles par rapport aux législatives nationales de 2018. La deuxième piste porte sur la comparaison des logiques de vote au cours de différents scrutins, de 2006 à 2018, aux législatives nationales. Ce chapitre, intitulé « analyse diachronique des logiques de vote », est aussi divisé en deux sections : le sens de la constance et des mutations des logiques de vote.

En effet, l'analyse des logiques de vote aux législatives nationales de 2018 ne tranche pas en faveur d'une seule variable qui serait prépondérante. Dans un premier temps, il s'agissait d'analyser l'influence des appartenances primaires (ethnique, religieuse et territoriale) sur les électeurs. Ceci est particulièrement intéressant dans la mesure où ces appartenances s'imbriquent à plusieurs endroits. Le même électeur est à la fois membre d'une famille, d'une église et habite un quartier. Ensuite, pour le cas des élections législatives nationales, chaque groupe d'appartenance aligne plus de deux candidats. Et, les groupes d'appartenance choisis, à l'instar des partis politiques ou des associations, distribuent, elles aussi, des logiques de vote.

En ce qui concerne les voix de l'appartenance, quatre enquêtés sur dix ont attribué leurs voix aux candidats de même tribu qu'eux. Bien sûr, ils attribuent leurs choix aux raisons diverses dont : le traumatisme historique, membre de famille et les actions du candidat. En effet, le vote ethnique ou familial vise à appuyer « son frère » pour l'épanouissement du groupe.

Certains enquêtés désapprouvent le vote ethnique. Bien qu'ils attribuent leurs voix aux candidats qui leur sont semblables. D'autres attribuent leurs choix à d'autres logiques. Ensuite, l'ethnisme apparait inévitablement quand il faut différencier les candidatures « pires » des candidatures « acceptables ». Pour le premier cas, il s'agit des candidats pour qui l'on ne peut jamais attribuer sa voix. C'est, d'un côté, les candidats à qui on a collé des origines étrangères. D'un autre côté, des candidats issus des tribus « adversaires ». Cette adversité existe et s'intensifie par la réactivation des anciens traumatismes.

En ce qui concerne l'expression territoriale de vote, les électeurs catégorisent deux sortes des « originaires ». D'une part, ce sont des candidats qui sont nés dans le village mais peu importe où ils sont installés. D'autre part, ceux qui ne sont pas nés et n'y ont jamais habité mais dont certains membres de famille y vivent. Les électeurs qui attribuent le vote aux candidats originaires de leur village le justifient par la spécificité des besoins locaux. Ce candidat plaiderait primordialement en faveur du village. Il peut s'agir de l'obtention des documents d'une école, d'un centre de santé, etc.

Au sujet du sentiment religieux, les églises où les candidats sont rares se déterminent principalement par leurs appartenances religieuses. D'autant plus que le coreligionnaire est plus frère qu'un frère biologique. Toutefois, compte tenu de l'éclatement des candidatures, il s'avère que les appartenances ne sont pas très déterminantes. Les électeurs opèrent des filtres au point de ne rester qu'avec un seul candidat. Un électeur a voté pour un candidat parmi beaucoup d'autres qu'ils considèrent comme originaires de son village. Il l'a préféré parce qu'il est nouveau de la scène politique et qu'il a une expérience militante dans la société civile. Une autre électrice a opéré son filtre à l'aune de la proximité territoriale. Parmi deux candidats membres de son église, elle a préféré celle qui communie avec elle dans la même paroisse qu'à celui qui vient d'une autre paroisse.

Ensuite, certains auteurs, décrivant les scènes de la campagne électorale, insistent sur la primauté des dons électoraux dans la décision électorale. Nos recherches montrent qu'il existe plusieurs sortes des dons et n'influencent pas l'électorat de la même manière. Ces dons sont : don individuel hors moment politique, don communautaire hors moment politique, don individuel du moment politique et don communautaire du moment politique. Les deux premières formes de dons sont efficaces au regard du moment de décision électorale des électeurs. Ils décident, en majorité, leur choix avant même la campagne électorale.

Par rapport aux enjeux du pays, les électeurs ont opéré leur choix en tenant compte de la situation du pays. Les électeurs énumèrent notamment l'insécurité, le chômage, la corruption, le délabrement des infrastructures, etc. C'est ainsi qu'ils attribuaient leur voix à ceux qui ont des réalisations à leur actif.

En outre, l'élection d'un Président de la République issu de l'opposition et d'un parlement dominé par la majorité présidentielle montre le décalage des logiques de vote entre les deux niveaux de pouvoir. Deux variables émergent. L'ethnicité et les enjeux. Aux présidentielles, l'ethnicité apparait dans l'activation du nationalisme. Du côté de l'opposition, on attribuait les origines étrangères à Emmanuel Ramazani Shadary. Pour la majorité, l'opposition était à la solde de l'occident. Elle servirait des marches-pieds aux multinationales pour faire mains basses sur les ressources nationales au grand dam des intérêts des congolais. À l'Est, l'activation du discours ethnique en faveur de Shadary n'a pas touché l'électoral. Pour l'opposition, elle attribuait les origines étrangères au candidat de la Majorité, le FCC. Ce registre est faiblement mobilisateur. Car les électeurs n'avait pas cure des discours « haineux » des acteurs politiques tant le scrutin avait les allures d'un vote sanction. Les électeurs tenaient à tout prix à sanctionner le régime en faveur des candidats porteurs de l'espoir, l'opposition. Or, aux législatives nationales, les candidats porteurs de cet espoir sont en majorité du FCC. Ce sont eux qui « privatisent » les actions publiques et s'attribuent les réalisations du gouvernement telles que la construction des écoles, la création des hôpitaux, la réhabilitation des ponts, etc. Les électeurs leur ont attribué des voix peu importe leurs appartenances politiques. Les alliances politiques contribuent à l'érosion de l'ethnicité. Certains électeurs ont accordé des voix aux candidats présidents par respect aux mots d'ordre des leaders pour qui ils s'identifient. Cette technique ne fonctionnait pas à tout prix aux législatives nationales. Tant les débats portaient sur des besoins locaux.

Par ailleurs, l'analyse diachronique s'intéresse à la constance et aux mutations des logiques de vote. Certains électeurs sont constats dans leurs choix. Ils restent fidèles à leurs logiques de vote malgré le changement des individus. C'est notamment le cas des électeurs qui votent invariablement pour les candidats de leurs territoires à chaque cycle électoral bien que les individus changent. Ce changement « d'individus » s'explique par le souci de trouver « l'oiseau rare » qui plaiderait efficacement en faveur de la population. Ou encore des électeurs dont le contexte général du pays dicte les logiques de vote. C'est notamment les électeurs votant suivant les enjeux, la situation sociale et économique du pays. Une autre catégorie d'électeurs est fidèle aux acteurs politiques malgré leur inconstance. Ces électeurs

se déterminent par le charisme des leaders. Ils acceptent le changement de direction de leurs leaders et trouvent des mécanismes de défenses pour justifier leurs nouvelles positions.

En ce qui concerne les mutations de vote, deux logiques sont possibles. Il y a eu érosion des logiques antérieures. En l'occurrence, Un électeur avait voté pour un membre de la famille en 2011. Mais en 2018, il avait changé ses logiques de vote malgré les sollicitations très pressantes de la famille. Il s'est rendu compte que les candidats de la famille n'ont su défendre les intérêts communs. Son choix a alors été attribué à un autre candidat, militant de la société civile, qui l'avait aidé pour se débarrasser d'une taxe « illégale ». La deuxième explication qui montre la mutation des votes est le relâchement des appartenances. Ici, il s'agit des partis politiques dont la vie est confondue avec celle de leurs leaders. Les perturbations dans la vie des « autorités morales » affectent également les partis si bien que les transhumances s'accentuent. Ce qui fait que les gens votent souvent d'un parti à un autre, d'un candidat à un autre.

Limites de l'étude et perspectives nouvelles

J'ai voulu cette étude qualitative. L'objectif était d'accéder à la compréhension approfondie des motivations de vote des électeurs. Toutefois, des données quantitatives permettraient d'analyser les motivations de vote à l'intérieur des catégories sociales à l'instar des âges, niveau d'étude, de l'état civil, région de résidence, etc. En plus, l'autre perspective peut porter sur le vote des minorités ethniques dont les Banyamulenge ou encore des Barundi de la Plaine de la Ruzizi.

BIBLIOGRAPHIE

1. Publications sur les élections

- Baloge & Grégory, (2018), « le vote à l'épreuve du couple », in *La Découverte :* Travail, Genre et Société, 2018/2, N°40, pp 69-84
- Bemba Bondo Mukele, A., (2018), *l'épreuve de la réitération de l'élection : motivations du vote et stratégies persuasives aux législatives de 2011 en R.D Congo*, Thèse de doctorat, Sciences politiques, Université de Liège, Liège
- Bouvier, P., et Omasombo J., (2012), « *les élections de 2011 en République Démocratique du Congo* » in Marysse, S., et Omasombo T., (dir.) « chroniques et analyses de la RD Congo en 2011 », in *cahiers africains*, N°80, Tervuren/Paris, MRAC/Harmattan, pp29-57
- Bussi, M., (2003), « Pour une approche comparative des élections », in *Espace, populations, sociétés*, N°-3. Populations, élections, territoires. pp. 427-441; doi :https://doi.org/10.3406/espos.2003.2095,https://www.persee.fr/doc/espos_0755-809_2003_num_21_3_2095
- Comtat, E., (2006), « la question du vote pied-noir » in *Pôle sud* 2006/1 N°24|pages75à88 ISSN 1262-1676 https://www.cairn.info/revue-pole-sud-2006-1-page-75.htm
- De Heredia, M. A. et Palmeira, D., (2013), « le vote comme engagement » in *Genèse*, 2013/4, N°93, pp 127-143 ;
- Engueleguele, M., (2002), « le paradigme économique et l'analyse électorale africaniste : piste d'enrichissement ou sources de nouvelles impasse ? » voter en Afrique : différenciations et comparaisons, *Actes du colloque organisé par l'AFSP, Centre d'Etudes d'Afrique Noire- Institut d'Etudes politiques de Bordeaux*
- Kabamba, B., Matagne, G., et Verjans, P., (2007), « premiers scrutins de la troisième République Démocratique du Congo. Analyse des résultats », *Fédéralisme Régionalisme* [En ligne], Numéro 1 - Premiers scrutins et contrôle de constitutionnalité en RDC : la mise en oeuvre d'une constitution "régionaliste", Volume 7 : URL : https://popups.uliege.be:443/1374-3864/index.php?id=552
- Katubadi, M.C., (2017), *image de soi et discours électoraux : analyse des stratégies de communication électorale des présidentielles de 2011 en RDC*, Paris, L'Harmattan,
- Kibelo Matondo, J., (2016), *Ethnicité et conquête du pouvoir politique en RDC*, mémoire de Licence, Université de Kinshasa,
- Lavau, G., (1991[1986]), « l'électeur devient-il individualiste ? » in Birnbaum P., et Leca, J., (dir.), *sur l'individualisme : théories et méthodes*, Paris, FNSP, pp301-329.

- Lenclud, G., (1998), « des idées et des hommes : patronage électoral et culture politique en Corse » in *Revue française de science politique,* 38e année, N°5, pp770-782, doi:https://doi.org/10.3406/rfsp.1988.4111168,
- Mabiala Mantuba-Ngoma, (2013), *les élections dans l'histoire politique de la République Démocratique du Congo (1957-2011),* publications de la Konrad Adenauer Stiftung, Kinshasa.
- Mayer, N., (2006), « qui vote pour qui et pourquoi ? Les modèles explicatifs du choix électoral », in *Pouvoirs,* 12O, pp17-27
- Mayer, N. (2003), « que reste-t-il du vote de classe ? Le cas français » in *Lien social et Politiques*, (49), 101–111. https://doi.org/10.7202/007908ar
- Mayer, N., et Boy, D., (1997), « Les 'variables lourdes' en sociologie électorale », *Enquête* [En ligne], 5 | 1997, mis en ligne le 15 juillet 2013, consulté le 30 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/enquete/1133 ; DOI : 10.4000/enquete.1133
- Monjib, M., (1998), « comportement électoral, politique et socialisation confrérique au Sénégal », in *Politique africaine :* des élections comme les autres, Karthala, N°69
- Mova Sakanyi, H., (2018), *Vivement les élections : peuple, libération et démocratie*, Paris, L'Harmattan
- Mulumbati Ngasha, A., (sd), « aperçu historique de la pratique électorale de la République Démocratique du Congo depuis son accession à l'indépendance », in *Journal of African Election*, Vol.2, N°1
- Muxel, A., (2015), « La politisation par l'intime. Parler politique avec ses proches », *Revue française de science politique* 2015/4 (Vol. 65), p. 541-562.DOI 10.3917/rfsp.654.0541
- Namegabe, J.-R., (2007), « enjeux et résultats électoraux dans la ville de Bukavu » in *Afrique des Grands Lacs. Annuaire* 2007-2008, Rome, pp221-24
- Nimubona, J., (2003), « la perception de l'Identité ethnique dans le processus électoral au Burundi », *Ligue des Droits de la personne dans la Région des Grands lacs (L.D.G.L.)*
- Obotela Rashidi et Omasombo, T., (2007), « de la fin de 'composantes' à l'hégémonie par les élections en RDC » in *Afrique des Grands Lacs. Annuaire* 2006-2007, Kinshasa/Tervuren, pp135-163
- Obotela Rashidi., (2012), « *2011 ou l'année de l'espoir pour la République Démocratique du Congo ?* » in Marysse, S., et Omasombo T., (dir.) « chroniques et analyses de la RD Congo en 2011 », in *cahiers africains*, N°80, Tervuren/Paris, MRAC/Harmattan, pp 11-27

- Otayek, R., (1998, « les élections en Afrique sont-elles un objet scientifique pertinent ? » in *Politique africaine*, des élections comme les autres, Paris, Karthala, N°69
- Perrineau, P., (2007), « les usages contemporains du vote », in *pouvoirs*, 2007/1, N°120, pp29-41
- Pourtier, R., (2012), « les élections de 2011 en RDC, entre cafouillage et tripatouillage », in *EchoGéo* [en ligne], Sur le vif, mise en ligne le 2 juillet 2012, consulté le 12 octobre 2018.
- Socpa, A., (2013), « Les dons dans le jeu électoral au Cameroun », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 157 |2000, mis en ligne le 20 novembre 2013, consulté le 30 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/etudesafricaines/5 ; DOI : 10.4000/etudesafricaines.5
- Ragaru, N., & Capelle-Pogãcean, A., (2012), « les voix de l'appartenance : interpréter les votes ethniques en Bulgarie et en Roumanie » in *Critique internationale*, N°53, octobre-décembre, pp 119-144.
- Sadiki Mudarhi, E., (2009), *analyse de la symbolique politique pendant les élections de 2006 en RDC. Une étude appliquée à la ville de Goma*, Mémoire de Licence, Université de Goma,

2. Publications sur les sociétés locales

- ADEPAE, ARAL, RIO et LPI, (2011), *Au-delà des groupes armés, conflits locaux et connexion sous régionale. L'exemple de Fizi et Uvira (Sud-Kivu/RDC),* Séries des grands lacs, Kalmar, Suède,
- Aundu Matsanza, G., (2005), « la nouvelle édification de l'Etat à l'épreuve de l'ethnicité : esquisse de solutions pour la République Démocratique du Congo », in *Fédéralisme Régionalisme,* [en ligne], vol.5 : 2004-2005, la IIIe République Démocratique du Congo, URL : http//popups.uliège.be :443/1374-3864/index
- Banégas, R., & Jewsiewicki (coord), (2001), « introduction : vivre dans la guerre: imaginaires et pratiques populaires de la violence en RDC » in *Politique africaine,* Dossier : RDC, la guerre vue d'en bas, N°84, décembre 2001.
- Beattie, M. & Williams, A., (Editeurs), (2008), *Dictionnaire illustré kifuliiru-français,* Kenya,
- Bishikwabo Cubaka (1987), « aux origines de la ville d'Uvira selon les explorateurs et les pionniers de la colonisation belge au Zaïre : 1840-1914 », in *Civilisation*, vol.37, N°1, pp83-126

- Biyoya Matuku & Mukendi Tshimanga, « alliances et coalitions des partis politiques en république démocratique du congo : causes et conséquences » in *Journal of african élections*, volume 13, N°1, 2012, pp 207-234
- Braeckman, C., (2001), « la mort de Kabila : nouvelle donne dans la guerre en RDC » in *Politique africaine,* N°82, pp151-159.
- Carreau, S., (1990), « langues, ethnies et construction nationale en Afrique noire : le cas du Zaïre », in Lorenzen, D. N., (Ed.), *Studies on Asia and Africa fron Latin-America,* Colegio de Mexico, pp205-240,
- Kabamba, B., (2005), « et demain le Congo » in *régionalisme-fédéralisme :* la 3e République Démocratique du Congo. Un nouveau régionalisme, Éditeur responsable-Verantwoordelijkeuitgever : Pierre VERJANS, Boulevard du Rectorat, 7/B.31, 4000 Liège, Belgique
- Kalolero, B.B., (2002), *bref aperçu historique des clans vira : du 17e au 21e siècle*, Uvira, Inédit,
- Kalulambi Pongo, M., (1997), *être luba au XXe siècle : identité chrétienne et ethnicité au Congo-Kinshasa*, Paris, Karthala
- Katembo Kakozi, (2005), *les facteurs socio-politiques explicatifs des conflits dans la région des grands lacs africains : étude du cas d'Uvira en RDC à partir d'informateurs vivant à l'étranger,* Mémoire de master, Université Laval, Sociologie, Québec, Hiver 2005
- Kazunguzibwa Nyenyezi, J.-M.-V., (2000), « la problématique de la nationalité et d'intégration en RDC » in *la nationalité et la citoyenneté dans les pays de région des grands Lacs,* LDGL, Travaux de consultations tenus à Kigali du 27 au 30 septembre 1999.
- Lagrange et Vircoulon, (2020), « RDC, le changement à pas feutrés » in *Notes de l'IFRI*, IFRI,
- Lemarchand, R., (2003), « Ruhimbika, Manassé (Müller). – *Les Banyamulenge (Congo-Zaïre) entre deux guerres* (préface de B. Jewsiewicki) », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 171 | 2003, mis en ligne le 15 février 2007, consulté le 30 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/etudesafricaines/1537
- Lubanza Mukendi, A., & Ndjondjo Njula K'asha, M., (2017), « introduction » in Obotela Rashid, N. (dir.), *les originaires et non-originaires en République Démocratique du Congo,* Paris, L'Harmattan.

- Mahano Ge Mahano, (1998), *existe-t-il des rwandais congolais ?,* Kinshasa, Editions du Sofia,
- Maindo Monga Ngonga, (2001), « survivre à la guerre des autres : un défi populaire en RDC », in *politique africaine*, N°83, décembre 2001, pp 33-58,
- Malemba N'sakila, G., (2013), « le choix d'appartenance au clan ou à la nation et les rapports de pouvoir », in Ngoie Tshibambe G. (dir.), *Identités, ressources et conflits en RDC : défis méthodologiques et voies de sortie ?* Paris, Harmattan, pp159-165
- Muchukiwa, B., (2016), *identité territoriale et conflits dans la province du Sud-Kivu,* Genèse, Globethics.net, focus 34,
- Muchukiwa, B., (2011), *territoires ethniques et territoires étatiques : pouvoirs locaux et conflits interethniques au Sud-Kivu/RDC*, Paris, L'Harmattan,
- Mwana Kitata, J., (2017) *église catholique et crise socio-politique en RDC : analyse discursive de la parole épiscopale catholique sur la paix (1990-2010),* thèse de doctorat, Universté Laval, Quebec/Canada
- N'gbanda Nzambo Ko-Atumba, H., (1998), *ainsi sonne le glas, les derniers jours du Maréchal Mobutu,* Paris, GIDEPPE,
- Obotela Rashid, Muamba Mumbunda, *et al*. (2013), *les partis politiques congolais en question,* Centre d'Etudes Politiques, Kinshasa,
- Plaza, C., (2007), *Etude socio-économique dans les zones d'interventions d'Action contre la faim : Territoire de Fizi et Uvira, Sud-Kivu, République Démocratique du Congo*, Etudes financées par DFID, inédit, sl,
- Stearns, J., et al. (2013), *les Banyamulenge : insurrection et exclusion dans les montagnes du Sud-Kivu,* Londres, Institut de Rift Valey,
- Titeca, K., & Kimanuka, C., (2012), *marché dans l'obscurité : le commerce informel transfrontalier dans la Région des Lacs*, Londres, International Alert et ONU Femmes,
- Van Reybrouck, D., (2010), *Congo. Une histoire*, Paris, Actes sud
- Wamba Dia Wamba, (1998), « mobutisme après Mobutu : réflexions sur la situation actuelle en République Démocratique du Congo », *in Politique africaine,* Documents,
- Weis, G., (1959), *le pays d'Uvira. Etude de géographie régionale sur la bordure occidentale du lac Tanganyika*, Bruxelles, Duculot,

3. Sociologie, histoire et politique

- Bamaze N'gani, E., (2018), « politiser ou privatiser l'ethnie ? Réflexion à propos du bien commun en Afrique postcoloniale », in *Philosophiques*, 45(2), 2018, pp419-444
- Bayart, J-F., (2006), *l'Etat en Afrique. La politique pas le bas,* Paris, Fayard,
- Baudry, R., & Juchs, J.-P., (2007), "définir l'identité", *in Hypothèses*, Editions de la Sorbonne, 2007/1, N°10, pp155-167
- Boudon, Besnard, *et al.* (dir.), (2018, [1989]), *Dictionnaire de la sociologie*, Paris, Larousse
- Boudon, R., et Bourricaud, F., (1990[1982]) *dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 1ère Ed.
- Busino, G., (2008), « La science sociale de Vilfredo Pareto », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XLVI-140 | 2008, mis en ligne le 01 février 2011, consulté le 01 mai 2019. URL : http://journals.openedition.org/ress/172 ; DOI : 10.4000/ress.172
- Breton, P., (1997), *utopie de la communication, le mythe du village planétaire,* Paris, La Découverte, 2e édition.
- Chappelle, G., (2009), *éveillé l'esprit critique : former des citoyens à l'école,* Bruxelles, Edition du livre, collection école au quotidien.
- Chrétiens, J.-P., (2001) *Afrique des grands lacs : deux mille ans d'histoire*, Paris, Hatier,
- De Gobineau, A., (1967), *essai sur l'inégalité des races humaines,* Paris : Éditions Pierre Belfond
- De Singly, F., (2017, [1991]), *sociologie de la famille contemporaine,* Paris, Armand Colin, 6e édition
- Fanon, F., (1952, [1971]), *peau noire, masques blancs,* Seuil, rééd. Seuil, coll. « Point/Essais »,
- Gaxie, D., (1996), *la démocratie représentative,* Paris, Montchrestien, E.J.A., 2e édition.
- Jodelet, D., (2005), « formes et figures de l'altérité » in Sanchez-Mazas, M., et Licata, L., *L'Autre : regard psychosociaux,* Chapitre 1, pp23-47, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble,
- Lahire, B., (2015), « la fabrication sociale des individus : cadres, modalités, temps et effets de socialisation », in *Educ. Pesqui*., São Paulo, v. 41, n. spécial, p. 1393-1404.

- Lenclud, G., (2008), « Identité et identités », *L'Homme* [En ligne], 187-188 | 2008, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 03 mai 2019. URL :http://journals.openedition.org/lhomme/29356 ; DOI : 10.4000/lhomme.29356
- Maffesoli, M., (1988), *le temps des tribus. Le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse,* Paris, Méridiens Klincksieck,
- Magni-Berton, R., (2008), « holisme durkheimien et holisme bourdieusien », Étude sur la polysémie d'un mot, in *L'année sociologique*, 2008/2, vol.58, pp 299-318 DOI : 10.3917/anso.082.0299
- Mauss, M., (2017 [1924]), « essaie sur les dons, formes et raisons de l'échange dans les sociétés archaïques, » in *l'année sociologique,* seconde série, tome I.
- Mbega, C.-Y, (sd), «Les régions transfrontalières: un exemple d'intégration sociospatiale de la population en Afrique centrale?», in *Éthique publique*, vol. 17, n°
- Missié, J.-P., (2008), « Ethnicité et territorialité », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 192 | 2008, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 23 avril 2018. URL : http://journals.openedition.org/etudesafricaines/15544 ; DOI : 10.4000/etudesafricaines.15544
- Mbembe, A., (2009 [2000]) d*e la postcolonie : essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, collection les Afriques,
- Pinxten, R., (1997), « identité et conflit : personnalité, culturalité et personnalité », In *Afers Internacionals*, 1997, N°36, pp157-175
- Pires, A., (1997), « échantillonnage et recherche qualitative : essaie théorique et méthodologique » in Poupart, Deslauriers, et al. (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin, Éditeur, pp. 113-169. (1ère partie).
- Quivy, R., et Campenhoudt, V., (1988), *manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod
- Riutort, P., [2017 (2010)], *premières leçons de sociologie*, Paris, PUF,
- Rivière, C., (2000), *anthropologie politique*, Paris, Armand Colin
- Rhein, C., (2002), « intégration sociale, intégration spatiale» in *L'Espace géographique*, 2002/3, Tome 31, pp193-207

- Rocher, G., (1968), *introduction à la sociologie générale, action sociale*, Paris, HMS tome 2
- Schaut, C., (2014), « l'entretien qualitatif : une méthode de l'interaction » in Charlier, J.-E., et Van Campenhoudt, L., (dir.) *4 méthodes de recherche en sciences sociales, cas pratiques pour l'Afrique fraconphone et le Maghreb,* Paris, Dunod,
- T. Godbout, J., & Caillé, (1992), *l'esprit du don,* Paris, Découvertes,
- Uwizeyimana, L., (2010), « ethnicité et violence au Rwanda et au Burundi : des identités meurtrières », in Mworoha, E., Ndayirukiye, S., & Mukuri, M., (dir.), *les défis de la reconstruction dans l'Afrique des grands lacs,* Colloque International de Bujumbura du 24-28 septembre 2008, Université du Burundi/CREDSR, pp149-158
- Weber, M., (1995 [1971]), *Economie et Société*, Tome 2, Paris, Pocket,
- Willet, G. (1992). *La Communication modélisée : Une introduction aux concepts, aux modèles et aux théories*. Editions du Renouveau pédagogique. Ottawa Wittorski, R., (2008), « la notion d'identité collective » in *L'Harmattan.* La question identitaire dans le travail et la formation : contributions de la recherche, état des pratiques et étude bibliographique, L'Harmattan, pp.195-213, 2008, Logiques Sociales. <hal-00798754>
- Ziegler, J., (1980), *mains basses sur l'Afrique : la recolonisation,* Paris, Seuil

4. Textes légaux, notes des cours, rapports et articles de presse

- Bugwabari, N., (2018), *cours d'enjeux contemporains du phénomène religieux*, Université du Burundi, Socio-anthropologie, Master 1, Bujumbura, inédit.
- CENI, (2018) *Annexe à la décision N°033/CENI/BUR/18 du 19 septembre 2018 portant publication de la liste définitive des candidats à l'élection des députés nationaux,* Kinshasa,
- Constitution de la République Démocratique du Congo, 2006
- Damay, L., (2018), *cours d'engagement, participation et action collective,* Université du Burundi, socio-anthropologie, Master 1, Bujumbura, inédit
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (2010), *Rapport du projet Mapping concernant les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la République démocratique du Congo*,
- International Crisis Group, (2013), *comprendre les conflits dans l'est du Congo (1) : la Plaine de la Ruzizi*, Rapport Afrique N°206, Nairobi/Bruxelles

- Journal officiel, *Loi N°15/001du 12 février 2015 modifiant et complétant la loi N°06/006 du 09 mars 2006 portant organisation des élections présidentielles, législatives nationales, provinciales, urbaines, municipales et locales telle que modifiée par la loi N° 003 du 25 juin 2011*, Numéro spécial, Kinshasa, 17 février 2015.
- Journal officiel, *loi N°17/013 du 24 décembre 2017 modifiant et complétant la loi N°06/006 du 09 mars 2006 portant organisation des élections présidentielles, législatives nationales, provinciales, urbaines, municipales et locales telle que modifiée à ce jour,* Numéro spéciale, Kinshasa, Kinshasa, 29 décembre 2017
- Ministère des droits humains de la RDC (2001), *Livre blanc : guerre d'agression en République Démocratique du Congo. Trois ans de massacres et de génocide à 'huit clos'*, N° spécial, Kinshasa.
- Territoire d'Uvira, (2019), *Rapport narratif de l'administrateur du territoire d'Uvira, exercice 2018*, Uvira, inédit,

5. Personnes interviewées

N°	Noms	Sexe	Lieu d'entretien	Date d'entretien
1	Chantale Mupima	F	Uvira/Kibondwe	19 juillet 2020
2	Emmanuel Mutulani Samuel	M	Uvira/ Kakombe	18 juillet 2020
3	Bushambale Mukako	M	Sange	13 juillet 2020
4	Nakatende Jefferson	M	Uvira/Kakombe	21 juillet 2020
5	Malizako Kyala Marie	F	Uvira/Kakombe	23 juillet 2020
6	Matumaini Muholeza	F	Uvira/Kakombe	20 juillet 2020
7	Mugingi Roland	M	Uvira/Kibondwe	17 juillet 2020
8	Mugufi Tunangoja	M	Bujumbura/Bwiza	8 mai 2020
9	Ngulwe Shabani	M	Uvira/ Kakombe	15 juillet 2020
10	Sengima Jeanne	F	Uvira/Mulongwe	14 février 2020
11	Shukuru Matabishi John	M	Uvira/Kimanga	17 juillet 2020
12	Serugo Alexis	M	Uvira/Nyamianda	23 juillet 2020